

MANIOC.org

Archives départementales de la Guadeloupe

MANIOC.org

Archives départementales de la Guadeloupe

ALEX. PICHON
LE CHEVALIER

GUISAN

SA VIE ET SES TRAVAUX

A
LA GUYANE

PAR

CHARLES EYNARD

PARIS

AB. CHERBULIEZ ET C^{IE}, LIBRAIRES

PLACE DE L'ORATOIRE, 6, EN FACE LE LOUVRE

GENÈVE, MÊME MAISON

—
1844



DMC 61
film in Lacey - -

FMC 63

LE CHEVALIER GUI SAN

PARIS. — IMPRIMERIE DE V^e DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

LE CHEVALIER

GUISAN

SA VIE ET SES TRAVAUX

A

LA GUYANE

PAR

CHARLES EYNARD



PARIS

AB. CHERBULIEZ ET C^{IE}, LIBRAIRES

PLACE DE L'ORATOIRE, 6, EN FACE LE LOUVRE

GENÈVE, MÊME MAISON

—
1844

DE CHEVALIER

GUILLAUME

LE CHEVALIER

LE CHEVALIER

LE CHEVALIER



LE CHEVALIER

LE CHEVALIER

LE CHEVALIER

LE CHEVALIER

CHAPITRE PREMIER.

La famille Guisan. — Jehan Guisan, seigneur de Donatyre en 1568. — Antoine Guisan. — Jean Samuel Guisan. — Projets d'études avortés. — La manufacture de tabac. — Espérances déçues. — Sacrifice et soumission filiale du jeune Guisan. — Il apprend le métier de charpentier. — Il va à Genève. — Ses études. — Succès qu'il obtient. — Maladie. — Départ pour Lyon. — Un duel. — Réflexions.

CHAPITRE PREMIER.

La famille Guisan est originaire d'Avenches : elle a possédé longtemps les seigneuries d'Oleyres et de Donatyre.

On voyait encore, il y a quelques années, sur une maison à Avenches, l'écusson de Jehan Guisan, seigneur de Donatyre en 1568.

De nombreuses reconnaissances con-

gues dans les termes suivants, en font foi :

« Je Jehan, fils de Pierre Hauzoz, d'O-
» leyres, demeurant à Donatyre, savoir
» fais à tous présents et avenir, que le sa-
» chant et bien advisé, sans point de
» contrainte ni déception, ains de mon
» bon gré, pure, franche et spontanée
» voullonté de mes droits et actions en
» cette partie, bien informé et certioré,
» pour moi, mes hoirs et successeurs
» quelconques, confesse et ouvertement
» reconnois tout ainsi comme si j'estois
» en vray jugement, par devant mon juge
» ordinaire, pour ce personnellement
» évoqué, d'estre, vouloir et devoir estre
» bon, féal, loyal et obéissant sujet de
» provide Jehan Guisan, bourgeois d'A-
» venches, seigneur du dit lieu de Do-

» natyre et de ses hoirs et successeurs à
» l'advenir universels, de procurer son
» honneur et profit, et d'éviter son dom-
» mage et deshonneur de tout mon pou-
» voir et généralement de faire tout ce
» qu'un bon sujet de ma condition sem-
» blable, à son seigneur est entenu et
» obligé de faire, etc. etc. etc. »

Nous ne savons au juste ce qui en était d'un dévouement et d'une obéissance qui s'exprimaient avec tant d'emphase et de complaisance, mais il est certain qu'au commencement du siècle dernier, la famille Guisan, malgré le nombre de ses bons, féaux, loyaux et obéissants sujets d'Oleyres et de Donatyre, se trouvait dans une situation de fortune très-gênée. Antoine Guisan, qui en était le chef,

poussé par des conseils peu judicieux, voulut remédier au mal et l'aggrava en vendant tous ses domaines, et bientôt il se trouva réduit à la condition la plus modeste; mais le souvenir des bienfaits répandus dans la contrée par ses aïeux le rendait l'objet des respects et des égards de tous. Une famille nombreuse qui se développait sous ses yeux lui procurait de douces et précieuses jouissances.

L'aîné, Jean Samuel, né en mars 1740, avait atteint l'âge de douze ans, lorsque les mauvais conseils dont nous avons déjà parlé vinrent bouleverser le plan arrêté dès longtemps, de l'envoyer faire des études à l'Académie de Lausanne. L'enfant le désirait vivement; mais l'empire qu'avaient pris sur M. Guisan les pa-

rents de sa femme, était si fort, et l'habitude d'y céder si enracinée, que son fils ne put obtenir la réalisation de ses désirs, et fut bien contre son gré voué à la culture et la manufacture du tabac, nouvellement importé dans le pays de Vaud.

Ses oncles maternels en espéraient monts et merveilles; comme l'aîné de la famille, c'était à lui, disaient-ils, à se dévouer pour rétablir par cette industrie la fortune de ses parents. Jean Samuel se soumit.

Deux ans s'écoulèrent pour lui de la manière la plus triste, au bout desquels il parvint cependant à démontrer à ses oncles eux-mêmes la vanité de leurs espérances. On l'écouta avec attention, et

l'on ne parla plus de nouveaux projets, jusqu'à ce qu'un frère d'Antoine Guisan, auquel s'était adressé Jean-Samuel, l'eut appelé à Lyon, avec promesse d'assurer son avenir.

Cette nouvelle, qui semblait devoir lever tous les obstacles, fut accueillie avec enthousiasme par ses parents; mais ses oncles, mécontents de n'avoir pas été consultés, et fidèles à leur système de poursuivre la fortune hors des chemins battus, ne trouvèrent pas assez de termes pour blâmer un projet qui, selon eux, donnait carrière à l'esprit orgueilleux, indépendant et indocile de leur neveu, et ils finirent par déclarer que s'il partait pour Lyon, jamais ils ne le reverraient.

Pendant quelque temps, Antoine Gui-

san tint bon contre l'orage, puis enfin, soit amour de la paix, soit faiblesse, il céda et vint annoncer à son fils que loin de pouvoir faire pour lui le moindre sacrifice, il venait lui en imposer un, en lui offrant le choix de l'état de maçon ou de charpentier.

En vain celui-ci demanda grâce, et pria son père de ne pas le forcer à apprendre un métier qui ne lui inspirait que du dégoût ; en vain pendant plus d'un mois ne laissa-t-il point passer un jour sans embrasser ses genoux et le supplier de ne pas faire son malheur. M. Guisan avait donné sa parole, et bien plus ferme dans l'accomplissement des désirs de ses beaux-frères que dans la réalisation de ses propres volontés, n'osant manquer à des

engagements qu'on ne cessait de lui rappeler avec dureté, il demeura inflexible.

« Ayant vu l'inutilité de mes efforts,
» écrit Guisan, je pris mon parti, et dès
» cet instant je ne cherchai plus qu'à
» montrer mon dévouement. Jamais pa-
» rents ne virent plus d'obéissance et de
» soumission que je n'en montrai à mes
» père et mère ; ma résignation fut sans
» borne, je promis tout ce qu'on voulut.
» J'aurais préféré mourir plutôt que de
» manquer à l'amour filial que je leur
» devais à tant de titres. »

Tant de courage et de résolution portaient en eux leur récompense. Au moral comme au physique les forces augmentent en raison de l'usage que l'on en fait. Une victoire en appelle une autre.

Celle du jeune Guisan ne contribua pas peu à développer en lui l'énergie, la fermeté et la persévérance dont nous aurons à citer tant de traits remarquables. Il en éprouva d'autres avantages encore.

Les deux années qu'il employa à son apprentissage de charpentier fortifièrent sa santé, et lui firent acquérir l'adresse et l'agilité qui suppléèrent avantageusement à la force du corps qui lui manquait.

A dix-sept ans il fut placé à Genève pour s'y perfectionner dans son état. Le maître chez lequel il entra, l'ayant distingué des nombreux ouvriers réunis dans son chantier, le chargea de plusieurs entreprises qui le dispensèrent de manier ces lourds outils qu'il détestait. Recher-

ché, accueilli, choyé, il put facilement réaliser des bénéfices qui lui permirent de contribuer à soutenir ses parents et de les aider à acquitter leurs dettes.

Sans manquer à aucune de ses obligations, Guisan savait tirer parti de tous ses moments de loisir pour se procurer les jouissances intellectuelles dont il avait regretté si vivement la privation. Il apprenait à la fois l'escrime, la danse et le dessin ; plus tard, il y joignit l'arithmétique, l'architecture, les mathématiques, la physique, l'hydraulique, l'hydrostatique, la mécanique, la géographie et les fortifications. Il avait trouvé pour cette dernière étude un guide et un maître plein de complaisance, dans la personne de M. Sartoris, major de la place de

Genève. L'astronomie enfin fut aussi l'objet de ses études, et compléta en quelque sorte son éducation.

« Au bout de six années, écrivait-il,
» il me sembla n'être plus le même
» homme, tout mon être me semblait
» agrandi; ma satisfaction était vrai-
» ment inexprimable. Le ciel, la terre,
» l'univers étaient changés pour moi,
» tant ils me paraissaient plus étonnants et
» plus admirables. » Mais ce qui le frap-
pait le plus, c'était l'enchaînement des
vérités mathématiques. « Chaque pro-
» blème résolu lui causait une sorte de
» ravissement. »

Ces travaux trop assidus, ajoutés aux fatigues de son métier, ne furent pas sans inconvénients pour la santé de

Guisan ; il tomba malade et gravement ; mais sa soif d'apprendre n'en fut point calmée. Elle sembla même s'accroître. Aussi lorsqu'on lui fit à Genève des offres qui pouvaient le conduire à la fortune, en lui assurant une maîtrise qui le fixait dans sa position, le courage lui manqua. Ce genre de vie contrariait tous ses goûts, cette atmosphère l'étouffait. Tous ses vœux tendaient à en sortir, ce qu'il ne tarda pas à exécuter. Ce fut au mois de mai 1767, qu'il quitta Genève, où il avait terminé ses affaires, et se mit en route pour aller faire une visite à son oncle de Lyon. Qu'on se représente sa joie de retrouver enfin une vie conforme à ses désirs, les épanchements, l'affection d'une famille et la possibilité de se per-

fectionner dans toutes les branches des connaissances humaines sans distraction et sans arrière-pensée. Guisan en jouit pendant deux mois avec enivrement ; il était au comble de ses vœux, et rien ne semblait devoir troubler ce bonheur. Une catastrophe imprévue vint y mettre un terme. L'homme le plus inoffensif, le plus doux, le plus modeste, se crut obligé de céder à un préjugé barbare et absurde ; il eut un duel, en voici l'occasion.

Un jour, après la promenade, Guisan avait suivi son oncle dans un café pour se reposer ; il avait pris la gazette et la lisait, lorsqu'un officier de la maréchaussée, en pointe de vin, entra, et, s'approchant de lui, lui dit brusquement : « C'est la gazette d'aujourd'hui ? — Oui,

» monsieur. — Donnez, je suis pressé,
» moi. »

Guisan ne se hâtant point de le satisfaire, l'officier voulut lui arracher la gazette et la déchira; puis, sans lui donner le temps de se reconnaître, il l'apostropha de la manière la plus violente. En vain M. Guisan, l'oncle, et l'un de ses amis, capitaine de dragons, voulurent-ils lui faire entendre raison; sa fureur était au comble et sa brutalité était devenue si insultante qu'il s'ensuivit un duel au sabre. Guisan, blessé à la jambe et au visage, fut six semaines à s'en remettre. Son adversaire, gravement atteint d'un coup de sabre au-dessus de la hanche, était tombé en s'écriant : « J'ai eu tort,
» vous serez généreux. » Guisan l'avait

fait transporter à l'hôpital, où il se remit complètement au bout de plusieurs mois de souffrances.

« De toutes les erreurs dont l'opinion
» s'est saisie, il n'y en a point d'aussi ab-
» surde que celle qui regarde les duels.
» Nul n'est à l'abri d'être insulté par un
» homme grossier ou brutal; cependant,
» l'opinion flétrit celui qui ne venge pas
» une insulte. Qu'il y a loin de là aux
» préceptes de l'Évangile.....

» Une foule d'hommes très-braves ne
» se sont jamais battus; un homme sage
» doit éviter avec un soin extrême toute
» occasion de duel; ces sortes de combats
» sont horribles; c'est un acte de férocité,
» un préjugé affreux, une monstruosité
» dans l'ordre social. »

Telles sont les excellentes réflexions dont Guisan accompagnait le récit de son duel, trente années plus tard ; nous les approuvons de tous points. Heureux ceux qui, soumis aux préceptes de l'Évangile, savent leur obéir en dépit de l'opinion et du blâme du monde ! Heureux ceux qui trouvent son estime et son approbation trop chèrement achetée, au prix de la violation d'un seul commandement de Dieu !

CHAPITRE II.

Guisan retourne à Avenches. — Ses occupations. — Il se rend en Hollande. — Départ pour Surinam. — Dangers de la traversée. — Bon accueil des Hollandais. — S. Exc. Jean Nepveu. — Coup d'œil sur la Guyane. — Son climat. — Guisan tombe malade. — Il est abandonné du médecin. — Réflexions des Nègres. — Il est guéri par une vieille négresse. — Man Zilia. — Le docteur Vandam. — M. de Tchiffely. — Plantation de la Liberté. — Guisan est appelé à Paramaribo. — Quelques mots sur l'état religieux de la colonie. — Une prédication. — Guisan s'établit à Accaribo. — Beaux résultats qu'il y obtient.

CHAPITRE II.

A peine remis de ses blessures, Guisan se disposait à se rendre à Paris pour y cultiver ses talents en architecture, lorsqu'un oncle, frère cadet de son père, l'appela à Surinam, où il était établi. Le séjour de Paris devenait inutile et fut remplacé par un voyage en Suisse.

Guisan eut la joie de retrouver ses pa-

rents en bonne santé. « Pour ne pas en-
» tièrement perdre un temps toujours
» précieux au delà de ce que les hom-
» mes savent l'estimer, » dit-il, il se mit
en relation avec un M. Burnand de Moudon, qui lui procura l'inspection des travaux de la route de Moudon à Vevey.

Vingt mois se passèrent ainsi à attendre des nouvelles de Surinam; les relations qu'il avait formées avec plusieurs hommes intéressants, et, entre autres, la société habituelle de M. de Graffenried, seigneur de Carouge et Mézières, contribuèrent à lui faire prendre patience. Enfin, une lettre, datée de Hollande, lui apprit sa nomination de sous-lieutenant dans la compagnie hollandaise de Surinam, et le prochain départ de son oncle,

arrivé depuis quelques semaines en Europe.

Guisan le rejoignit à Amsterdam, visita avec intérêt Rotterdam, la Haye, Leyde, Saardam, et revint, riche de ses études et de ses observations, s'embarquer au Texel, au printemps de 1769. Soixante vaisseaux, dont six faisaient voile pour Surinam, appareillèrent le même jour; mais ils ne tardèrent pas à se perdre de vue, chacun ayant hâte de gagner de vitesse, dans l'intérêt de sa cargaison.

A peine au sortir de la Manche, nos voyageurs furent assaillis par une tempête violente qui les fit dévier à l'ouest. Un second coup de vent acheva ce que le premier avait commencé. L'équipage ni le capitaine ne s'en étaient doutés,

lorsqu'un matin, à la première clarté du jour, l'on entendit le matelot de garde pousser de grands cris, sans pouvoir articuler aucun mot. On accourt, on se presse, et l'on voit avec terreur le vaisseau prêt à se briser sur les récifs qui bordent l'île de Madère. L'épouvante centuplant les forces et l'activité de l'équipage, l'on se mit à la manœuvre avec tant d'ardeur qu'on parvint à changer de direction ; quelques instants plus tard, la mort était inévitable.

Le reste de la traversée fut heureux et l'on aborda à Surinam sans accident. A peine l'arrivée de M. Guisan fut-elle connue, que ses amis vinrent avec empressement le féliciter sur son heureux retour. Ils apportaient avec eux des ana-

nas, des oranges, des melons, des citrons, des pamplemousses, des figues, des bananes, des confitures, du vin de plusieurs espèces, toutes ces productions délicieuses des tropiques, bien plus précieuses encore après une longue traversée, dans laquelle les vivres avaient risqué de manquer. Notre jeune compatriote ne se lassait pas de voir les témoignages d'affection, l'expansive bienveillance dont son oncle et lui-même étaient devenus les objets. La nuit se passa à savourer ces jouissances et à jouir de cette causerie vive et animée par la plus franche gaieté. Au point du jour on remit à la voile pour Paramaribo, où l'étiquette voulait que le jeune lieutenant prêtât serment entre les mains du gouverneur. Ce gou-

verneur était un Français nommé Jean Nepveu : arrivé en Amérique comme simple mousse à bord d'un bâtiment, il était devenu successivement commis, secrétaire, procureur, greffier, substitut fiscal et enfin gouverneur, possédant plus de cent mille écus de rente ; naturellement vif, franc, fertile en expédients, il jouissait de toute la confiance de la Compagnie hollandaise et s'en montrait digne par son aptitude au travail et sa rare activité. Guisan lui plut au premier abord : il l'accueillit avec faveur, et consentit à lui laisser exercer les fonctions d'administrateur, qui se concilient rarement avec le service militaire. Cette place entre les mains d'un homme habile, produit des bénéfices assez considérables, et mène ordi-

nairement à la fortune, en procurant à l'administrateur connu par sa probité et ses talents une association avantageuse avec la maison qui l'a employé dans la régie de ses terres.

La première affaire de Guisan était de se mettre au courant de l'économie rurale, et dans ce but, il fut décidé qu'il s'établirait dans la plantation de *la Liberté*, située à une lieue au-dessus de Paramaribo; c'était une propriété appartenant en commun à MM. Guisan et Sugnens de Moudon, pasteur de l'Église française de Paramaribo. Mais avant qu'il s'y fixât, les amis de son oncle se chargèrent de lui faire connaître le pays, de lui en indiquer les ressources et les divers produits. Nous en dirons quelques mots.

La Guyane se divise en terres hautes et basses. On nomme terres basses une vaste plaine de quarante lieues de longueur sur huit de largeur qui s'étend de la mer aux montagnes qui en formaient jadis le rivage. Elle est traversée dans sa largeur par deux fleuves : le Surinam et la Comewyne. Trois jours avant et après la pleine lune, une inondation périodique qui, dans les grandes marées, s'élève à deux pieds environ, recouvre toute cette contrée, et se renouvelle régulièrement pendant les quatre mois de la saison sèche, qui commence à la fin de juillet. La pluie tombe ordinairement depuis décembre jusqu'en mars, et fait alors de tout ce pays un lac de peu de profondeur. A la fin de mars, et pen-

dant tout le mois d'avril, la sécheresse reprend ; mai et juin sont pluvieux ; et ainsi se succèdent les mois et les saisons avec une régularité à peu près complète.

Qu'on ne s'imagine pas que ces fréquentes inondations fassent des terres basses un marais semblable à la plupart de ceux d'Europe. Une végétation abondante, magnifique, impénétrable, s'y développe incessamment, jusqu'à ce que quelque colon vienne mettre en culture une portion de ce terrain, qu'il choisit communément près de la mer ou d'une rivière pour la plus grande facilité des communications. Dans ce but, il faut en opérer le desséchement au moyen de digues élevées et solides, construites avec soin. La mer étant ainsi renfermée, peu à peu le

sol perd de sa qualité marécageuse et se couvre rapidement de toutes les plantes dont les produits prennent en Europe le nom de denrées coloniales. A mesure qu'on avance dans l'intérieur des terres, des canaux sont creusés pour servir à communiquer d'un lieu à l'autre; ce qui se fait avec une promptitude et une commodité extrêmes. La marée vous mène et vous ramène sans qu'il soit besoin presque du concours de l'homme.

Guisan avait ainsi parcouru diverses plantations, et goûtait cette vie depuis plusieurs mois; il devait la prolonger encore quelques semaines lorsqu'il fut atteint d'une fièvre violente chez un M. Chaillet de Neuchâtel, à dix-huit lieues de Paramaribo. Dès les premiers symptômes,

M. Chaillet conçut de l'inquiétude ; le troisième jour, il ramena Guisan chez son oncle à Paramaribo, pour lui faire donner tous les soins qu'exigeait son état, mais inutilement. Le docteur Vandam épuisa les ressources de la médecine sans que la maladie diminuât d'intensité ; et le septième jour au matin, jugeant que l'agonie était commencée, il se contenta d'ordonner qu'on chassât les mouches autour du malade, en annonçant qu'avant midi il aurait cessé de vivre.

L'oncle désolé fut emmené par ses amis. Il n'était pas à trois cents pas de la maison que les domestiques nègres qui étaient en grand nombre se rapprochèrent, et donnèrent carrière à leurs lamentations et à leurs plaintes, au sujet de la

cruauté et de la dureté que déploient les
blancs envers leurs parents et leurs amis
malheureux. « Les blancs ne s'aiment ni
» ne s'estiment, disaient-ils; ils ne se font
» bonne mine que dans la prospérité. S'ils
» sont dans un état de maladie, ils n'ont
» guère d'amis; s'ils sont dans l'adver-
» sité, ils n'en ont plus; s'ils sont mou-
» rants, ils n'ont plus de parents; et s'ils
» sont morts, il faut promptement les en-
» terrer, de crainte qu'ils ne sentent mau-
» vais. On se tient à l'écart, les mains et
» les poches pleines de citrons et d'essen-
» ces. Ah! ce n'est pas ainsi que nous nous
» conduisons!

.....,

Cependant ils ne se bornent pas à des
gémissements stériles. On court chercher

une négresse qui avait certaines connaissances médicales. C'était une grande femme à cheveux blancs, dont le visage couvert de loupes offrait l'aspect de la plus étrange laideur : on l'appelait mamman Zilia. En entrant auprès de Guisan, elle s'écria qu'on l'appelait trop tard, et qu'il n'avait plus que peu d'instants à vivre. Elle blâma toutefois le médecin de l'avoir abandonné, lorsqu'il aurait été encore temps d'user de quelques remèdes, et annonça qu'elle allait en donner un qui pouvait à l'instant tuer le malade ou le sauver. A peine l'eut-il avalé, que l'on crut sa fin venue, et les pauvres nègres voyant le corps sans pouls, froid et privé de tout mouvement, le laissèrent pour mort.

Au bout de peu de temps, ils reparurent apportant des draps et des linceuls; mais à leur grande surprise, ils trouvèrent le moribond ouvrant les yeux d'un air de connaissance. Le remède avait procuré d'abondantes évacuations. Maman Zilia fut rappelée et administra encore quelques potions dont l'effet fut tel, que le malade put dès le lendemain se mouvoir dans son lit et bientôt après se mettre sur son séant.

Aussitôt que le docteur Vandam l'apprit, il accourut, et après avoir constaté la convalescence, il s'écria : « O nature ! comme » tu sais faire des miracles ! » On se garda bien de lui parler de maman Zilia. Un des premiers soins du convalescent fut de la faire appeler pour lui exprimer sa

reconnaissance. Elle l'écouta avec attention, et lui montra dans ses réponses de l'expérience, du bon sens et un cœur sensible : c'était toute sa science. Elle lui demanda le secret, de crainte que les médecins la prenant sur le fait ne la fissent punir rigoureusement, et l'assura que son argent servirait à acheter des médicaments pour les pauvres.

Après quelques semaines de ménagements, Guisan repartit pour se fixer dans la plantation de la Liberté, lieu enchanteur pour lui depuis qu'il y avait trouvé un véritable ami, M. de Tchiffely de Neuveville qui en avait l'administration depuis vingt ans. C'était un homme très-instruit, d'une conversation aussi agréable que solide. Il cultivait l'astronomie,

et le soir dès que la nuit était venue, les deux amis se livraient ensemble à la contemplation des astres et des merveilles de cette création dont ils sentaient et savaient admirer les beautés. Une superbe allée de tamarins et d'orangers, située près de la maison, leur offrait son ombrage toujours frais ; ils y parlaient de la patrie et des souvenirs de leur enfance, ou bien ils préparaient ensemble les travaux du lendemain, sans que jamais le moindre nuage vint troubler cette douce et précieuse intimité.

Le jour les retrouvait ensemble prêts à parcourir la plantation pour mettre les travaux en train, et donner les ordres nécessaires ; ils visitaient tout l'établissement, pour s'assurer que tout se passait

avec ordre, que nulle part les digues n'avaient souffert, et remédier aux moindres dégradations.

Après le déjeuner, l'inspection des jardins et des bâtimens; à midi, le dîner, et après le dîner, même promenade, même surveillance, mêmes détails : ainsi se passèrent plusieurs mois.

Un jour Guisan fut appelé chez le gouverneur, qui, après l'avoir retenu à dîner et l'avoir questionné longuement sur ses études et ses connaissances, lui remit un brevet d'enseigne en lui annonçant qu'il ne tarderait pas à lui en faire parvenir un autre. Le gouverneur avait compris tout ce qu'il y avait chez Guisan, de dévouement, de capacité et de talents. Ces qualités, rehaussées par une probité ri-

goureuse, étaient rares à Paramaribo, comme dans toutes les colonies formées en grande partie d'étrangers qui y apportent les défauts de leur nation sans en avoir les vertus. L'Évangile, seul remède à tous les maux de l'âme et à la corruption du cœur, était prêché, faiblement il est vrai, dans la colonie hollandaise; cependant Malouet nous a conservé ce début d'un sermon qu'il entendit à Paramaribo, qui, s'il ne brille pas par l'éloquence, montre au moins de la franchise et de l'indépendance chez le prédicateur.

« Avec la permission de son Excellence,
» monsieur le Gouverneur, et du très-
» noble Conseil, je vous dirai, mes
» Frères, que vous attirez la malédiction
» du ciel sur ce pays par vos débordement

» ments. Vous êtes tous des paillards,
» des impies, gourmands, avides, chi-
» caneurs, blasphémateurs. Comment
» voulez-vous, avec une telle conduite,
» que la colonie prospère?.....» Au mi-
lieu de tels hommes l'on ne pouvait
s'empêcher de distinguer Guisan. Déjà
il était parvenu à acquérir toutes les con-
naissances nécessaires à un bon adminis-
trateur, lorsque la maison de son oncle
éprouva des pertes considérables, par
suite de la prodigieuse augmentation des
revenus de Saint-Domingue, dans les
années 1772 et 1773. A cette époque,
les sucres et les cafés étaient tombés à
un prix tel que les planteurs de la Guyane
ne se donnaient pas même la peine de
récolter ces derniers. Pour subvenir à ces

embarras momentanés, MM. Guisan, Suguens et Tchiffely, décidèrent d'un commun accord que Guisan irait s'établir dans la plantation d'Accaribo, pour y forcer la production pendant quelques années et obtenir une récolte de coton sur la plantation de café.

L'établissement d'Accaribo était admirablement situé. Il offrait en abondance tout ce qui pouvait rendre la vie agréable et facile. De grands bâtiments, une vaste manufacture, des produits superbes; bétail de toute espèce, poisson, volaille, gibier, s'y trouvaient à souhait. Grâce à l'ordre parfait établi par le nouvel administrateur, les revenus s'élevèrent, dès la première année, de 16,000 francs; et l'année suivante, de 28,000 francs. En

trois ans la maison Guisan et Suguens fut mise ainsi hors de tout embarras.

Dès lors, Guisan, ayant trouvé un agent digne de confiance, put se livrer complètement à sa passion pour l'étude. Ses livres, qu'il avait fait venir d'Europe, devinrent pour lui la plus précieuse ressource, et plusieurs mois se passèrent dans une solitude dont il faisait ses délices.

CHAPITRE III.

Voyage dans l'intérieur des terres. — Guisan est nommé lieutenant des milices et commandant de Toerarica. — La fortune lui tend les bras. — La France et les colonies. — Projets du duc de Choiseul. — Séductions dont il les entoure. — Le chevalier Turgot. — Il est présenté à Louis XV. — Le duc d'Ayen. — Le faisan à la tartare. — M. Turgot nommé gouverneur de la France équinoxiale. — Approvisionnements de la nouvelle colonie. — Départ et arrivée des colons. — M. de Chanvallon. — M. de Préfontaine. — Les savanes. — Commencement des malheurs de Kourou. — Arrivée de Turgot. — Sa conduite. — Désastres. — Mort de douze mille colons. — Rappel de MM. Turgot et de Chanvallon. — M. de Choiseul fait disparaître les actes qui le compromettent.

CHAPITRE III.

Sur ces entrefaites , M. Nepveu fit appeler Guisan à Paramaribo , pour le charger d'une mission. Il s'agissait d'un voyage dans l'intérieur des terres. Guisan le mit à profit pour faire de nombreuses observations sur l'histoire naturelle des contrées qu'il parcourut. Tous les voya-

geurs ont parlé des richesses de cette végétation vierge et splendide. Nous ne reviendrons pas sur des impressions si souvent reproduites avec talent. Celles de notre compatriote se ressentirent de la vivacité d'une nature forte, sensible, que n'avaient point blasée le séjour des villes et le contact des hommes.

Peu après son retour il eut le chagrin de perdre son ami M. de Tchiffely. Il mourut pendant un voyage en Suisse. C'était le seul homme avec lequel Guisan eût trouvé à entretenir des rapports intellectuels, depuis son départ d'Europe. A peu près en même temps, il reçut son brevet de premier lieutenant de la compagnie Kobbert, qui occupait le département de Toerarica, dont il prit le com-

mandement, à la place du capitaine absent. Ces fonctions assujettissantes nécessitaient beaucoup de voyages et d'écritures qui l'obligèrent à faire une étude approfondie de la langue hollandaise.

Guisan se trouvait sur le chemin de la fortune. Considéré, estimé généralement, il était apprécié de tous les planteurs pour sa probité, ses talents et sa rare activité. Plusieurs maisons d'Europe lui faisaient offrir des associations avantageuses. En peu d'années il aurait pu retourner dans sa patrie et y jouir paisiblement des douceurs d'une vie tranquille et opulente, au milieu des siens, mais il ne devait pas en être ainsi. Un concours de circonstances extraordinaires vint donner à sa carrière une toute autre direction. Pour

l'intelligence de ce qui va suivre, nous sommes obligés de reprendre les événements de plus haut.

Depuis bien des années, le gouvernement français voyait avec inquiétude l'accroissement de la puissance anglaise et son influence dans l'Amérique méridionale. Souvent, il s'était occupé des moyens de la combattre en lui suscitant des rivalités dangereuses par la création de colonies florissantes, propres à rétablir l'équilibre qui déjà n'existait plus entre la France et l'Angleterre, maîtresse de l'empire des mers.

En 1764, le duc de Choiseul, alors premier ministre, avait accueilli cette idée avec faveur, et pour la réaliser, on fit sur le papier des projets magni-



fiques. Il s'agissait d'établir à la Guyane française une colonie basée sur le système féodal, en y réunissant de grands propriétaires auxquels on aurait distribué des terres et des paysans pour créer des plantations et construire des villes. Les ducs de Choiseul et de Praslin en obtinrent la concession avec des privilèges qui constituaient une espèce de vice-royauté.

La nouvelle colonie différant essentiellement de l'ancienne, ne devait entretenir aucunes relations avec Cayenne, quoique cette ville n'en fût éloignée que de douze lieues.

Magnifique et fastueux comme il l'était, le duc de Choiseul ne craignit point la dépense dans une cause qui lui semblait celle de la grandeur et de la dignité



de la nation française. Il voulait pourvoir largement à tout; mais il n'y a point de colonies sans colons : M. de Choiseul l'avait compris, et pour les avoir, il fit publier ses projets, de manière à exercer une séduction irrésistible sur ses concitoyens. Le désir de s'enrichir et l'assurance d'y parvenir sans peine, sans travail, sans fatigue, semblaient s'être confondus et ne faire qu'une seule et même chose dans la pensée ministérielle. Il ne vint à l'esprit de personne de douter de l'issue favorable d'une entreprise qui donnait de si douces espérances aux intéressés. Law et le Mississipi ne portèrent point conseil. Gentilshommes, bourgeois, laquais, employés civils et militaires, hommes et femmes de toutes

conditions, se préparèrent à l'envi à saisir la fortune qui leur tendait les bras.

Tout ceci se passait en 1764. Il ne s'agissait que de choisir un administrateur capable de mener à bien cette vaste entreprise. Les regards de M. de Choiseul se portèrent sur Étienne-François Turgot, marquis de Cousmont, frère du célèbre contrôleur général, plus connu sous le nom du chevalier Turgot.

Le chevalier Turgot était brigadier des armées du roi, membre de l'Académie des sciences, et de plus, zélé sectateur de Quesnay. L'agriculture, l'éducation, l'industrie, l'amélioration du sort des classes pauvres, étaient l'objet habituel de ses recherches et de ses méditations. Le duc de Choiseul protégeait le

chevalier Turgot, mais ce fut le duc d'Ayen, zélé botaniste, et bien connu parmi nous comme duc de Noailles, qui, sur la recommandation de son jardinier, présenta le protégé du ministre à Louis XV.

« Ah ! ah ! dit le roi en le voyant de
» loin, voilà le chevalier Turgot ; du gé-
» nie, des vues, des idées neuves

» — Sire, dit le duc de Choiseul, c'est le
» gouverneur de la France équinoxiale. »

Le roi sourit et rentra dans son cabinet pour signer la nomination. Le chevalier Turgot, demeuré seul avec le duc d'Ayen, ne pouvait comprendre la promptitude avec laquelle il avait été reconnu par le roi, qui ne l'avait jamais vu.

« Oh ! oh ! reprit le duc d'Ayen, je
» lui avais bien dit que vous étiez borgne.

» Je saisis la semaine dernière une occa-
» sion précieuse de parler de vous à Sa
» Majesté. C'était à Choisy, pendant le
» souper. On servit un faisan à la tartare
» que le roi trouva excellent. L'idée me
» vint alors d'attirer l'attention sur vous,
» et je dis que j'avais mangé du faisan à
» la turque, et que c'était le chevalier
» Turgot qui en avait donné la recette à
» mon jardinier. — J'en veux avoir, reprit
» le roi. Et, d'après cela, je ne suis point
» surpris que Sa Majesté vous ait si bien
» reçu. »

Grâce au faisan à la turque, M. de
Turgot fut donc nommé gouverneur gé-
néral et M. de Chanvallon, homme de
loi, jeune encore et créole de la Marti-
nique, fut appelé au poste d'intendant

général de la France équinoxiale, nom pompeux que devait porter désormais la Guyane française.

Cependant on travaillait avec activité à l'approvisionnement de la future colonie qui devait être abondamment pourvue du nécessaire, sans oublier l'utile et l'agréable. Rien ne fut négligé pour cela; mais malheureusement on avait peu consulté les besoins de la localité, et pour n'en donner qu'une faible idée, on voyait figurer dans les convois destinés à la nouvelle colonie une partie considérable de patins et de casse-noisettes, pour un pays où l'on ne vit jamais ni glace ni noix. Des marchandises de toute espèce furent débarquées à Cayenne. On en remplit tous les magasins et le rez-de-chaus-

sée de toutes les maisons, et le surplus fut déposé dans la campagne, où l'on n'avait pas même la précaution de le faire garder.

Parmi les colons figuraient, de par M. de Choiseul, une troupe de comédiens, des musiciens et les directrices de deux maisons de prostitution, qui transportaient à la Guyane leur infâme industrie. Tout ce monde devait occuper en arrivant l'angle compris entre la mer et la rive gauche de Kourou. C'est sur cette plage de sable large de deux cents pas et d'une demi-lieue de longueur, que furent dressées quelques tentes, et des baraques en branches d'arbres, pour recevoir les malheureux colons qui ne cessèrent d'y aborder pendant plusieurs mois. Qu'on se

figure, à la vue des demeures qui les attendaient, la stupeur et la consternation de ces courtisans, de ces marquis, de ces nobles comtesses, qui, en posant le pied sur ce sol vierge, demandaient avec autorité : « Mais où sont donc nos terres, nos can- » nes à sucre, nos paysans? » Hélas! à ce désappointement devaient succéder de bien plus amères déceptions!

M. de Chanvallon, parti après les premiers convois, s'était installé dans un beau et grand bâtiment, appartenant autrefois à la Compagnie de Jésus. Il y tenait une espèce de cour, sans trop se soucier de la réalisation de son mandat. En vain M. de Préfontaine, commandant de la troupe destinée à la police, essayait-il de le lui rappeler en le pressant de

transporter les colons dans les savanes, prairies naturelles coupées çà et là par de petites forêts, lieux charmants et salubres qui s'étendent à la distance de douze lieues de la mer. M. de Chanvallon n'y eut aucun égard et ne voulut jamais y consentir, sans doute par crainte que la désertion ne fît manquer la belle entreprise dont il était chargé.

« Rassembler, dit Malouet dans ses
» Mémoires, des hommes et des femmes
» de tous états, pour créer une colonie de
» consommateurs, eût été une entreprise
» absurde, alors même qu'on en eût éta-
» bli auparavant une autre dans le voisi-
» nage, composée de cultivateurs pour
» nourrir les premiers; mais, transplan-
» ter cette population sous la zone torride,

» imaginer que tous ces hommes du Nord
» allaient devenir laboureurs sous un
» soleil brûlant, n'avoir pour moyens de
» culture et pour fournir à la subsistance
» de plusieurs milliers de personnes, que
» des bras paralytiques ; voilà ce qui de-
» vait rapidement transformer la plage
» de Kourou en un vaste cimetière. »
Malheureusement personne ne s'avisa de
faire ces réflexions avant l'événement.

Une fois le mal fait, on aurait au moins
pu conserver la vie à cette foule égarée
par d'imbéciles conducteurs, pourvoir aux
premiers besoins, alimenter cette troupe
inutile en la transplantant dans les sava-
nes ; mais l'orgueil de M. de Chanvallon
fut inflexible et sa décision sans appel.
Tandis que les premiers colons désabusés

se consumaient en inutiles regrets , à Paris, l'enthousiasme était tel, il y avait eu tant de hâte de ne pas laisser échapper cette magnifique spéculation, qu'en moins de dix mois, 42,500 personnes débarquèrent à Kourou. Elles demandèrent la permission de se procurer des rafraîchissements, dans un pays où les fruits sont abondants, exquis ; on la leur refusa. Une épidémie se déclara ; elle se propagea avec une effroyable rapidité par l'entassement des malades et la putridité qui en devint la suite. Les gémissements, les clameurs, les blasphèmes de ces infortunés, qui ne cessaient ni jour ni nuit, répandaient la terreur et l'épouvante au loin ; ils parvenaient même aux oreilles de M. de Chanvallon, trop occupé de

monter un théâtre et de donner des fêtes pour approcher de ce lieu de désolation. A grande peine on obtint que tout ce qui avait encore vie ou chance de guérison dans le camp fût envoyé quelques lieues plus haut, le long de la rivière, avec ordre de se placer sur la rive gauche du Kourou et de s'y faire des baraques. Des canons furent pointés tout autour de ce nouvel établissement et répondaient à M. de Chanvallon de la docilité et de la soumission de ses victimes.

Une abondante provision de bœuf salé, de vin, d'eau-de-vie et de farine, leur fut remise; mais ce fut pour le plus grand nombre, privé de directions et de conseil, un piège dangereux et une source d'excès qui les rendirent aussi

malheureux que leurs frères de Kourou.

Sur ces entrefaites, le gouverneur général, cédant aux instances de ses amis qui ne cessaient de lui représenter que s'il ne se hâtait, M. de Chanvallon s'approprierait à lui seul toute la gloire de l'entreprise, aborda à Kourou, plein de jalousie contre l'intendant, et de préventions contre ce qu'il avait fait jusqu'alors. Mais quelque méfiant qu'il fût par caractère, il ne s'était point attendu au spectacle qui s'offrit à lui à son débarquement. Son premier mouvement fut de faire jeter M. de Chanvallon dans un cachot; mais aussi inhabile ou aussi égoïste que lui, il ne fit rien pour réparer ses fautes. Sans s'embarrasser des cris des malheureux qui imploraient sa pitié, ce philanthrope

fit défense, sous peine de mort, de sortir du camp de Kourou et de celui des Savanes. Il poussa la cruauté jusqu'à enlever au camp le plus habile des médecins, celui qui y était le plus nécessaire, et le fixa près de sa personne, laissant les établissements confiés à ses soins dans la plus horrible confusion. Dès ce moment, qui pourrait dire ce que devint le camp de Kourou ?

Les malheureux, victimes de leur soif de l'or et de leur confiance dans les promesses insensées du coupable Choiseul, livrés à toutes les tortures de la faim, de la soif, consumés par la maladie sous un soleil brûlant, soupiraient après la fin de cette lente agonie, et se tordaient dans les angoisses du désespoir en maudissant le

tyran cruel et le ministre orgueilleux et vain dont la légèreté et la folie les avaient perdus. Bientôt ceux qui avaient encore quelque force se mirent à piller les malades et les mourants, et se disputèrent entre eux ce déplorable butin, sans penser à l'abîme ouvert sous leurs pas et dans lequel ils tombèrent presque tous.

Ceux qui étaient dans les savanes eurent le même sort, à cette différence près qu'ils ne reçurent aucun secours quelconque, et que leurs corps restèrent privés de sépulture.

Renfermé dans l'hôtel du gouvernement, Turgot, impassible et invisible à la foule, s'était entouré d'un petit nombre de flatteurs et de courtisans. Toute son

activité semblait concentrée dans les soins qu'il donnait à la garde de M. de Chavallon, qu'il accusait de toutes les fautes et de tous les malheurs de cette fatale expédition.

En moins de deux ans, 30,000,000 de francs furent enfouis sans aucun résultat, et plus de douze mille personnes parties de France, bercées des plus riantes espérances et des chimères les plus douces au cœur de l'homme, succombèrent à la faim, à la soif, à la maladie, dans d'atroces souffrances, sans qu'un regard de compassion, une parole de consolation vint adoucir l'horreur de leur supplice.

Deux cents personnes parvinrent à s'échapper et repassèrent en Europe; quel-

ques autres s'établirent à Cayenne. Enfin, les cris des victimes, les réclamations de leurs familles, parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de noblesse, forcèrent M. de Choiseul à faire revenir MM. Turgot et de Chanvallon. Lui-même, gravement compromis par son insouciance et le mauvais choix de ses agents, crut devoir détourner l'attention publique; et pour faire taire l'opinion qu'il redoutait, il chercha à l'égarer en rejetant toute la faute sur le climat de la Guyane. Pour plus de sûreté, il fit enlever à Cayenne tous les registres, constatant les désordres et les calamités de Kourou. Les extraits mortuaires furent anéantis. Quant aux personnes qui auraient pu déposer comme témoins ou comme acteurs dans cet hor-

rible drame, on les réduisit au silence par la crainte ou l'argent.

On voudra savoir ce que devinrent MM. de Turgot et de Chanvallon. Celui-ci fut mis en prison, et y resta quelques années. M. de Turgot, qui (le croira-t-on?) a une mention honorable dans la biographie des hommes utiles, fut privé de sa liberté, puis au bout de quelques mois exilé dans ses terres.

CHAPITRE IV.

Seconde colonie de la Guyane. — Une troisième compagnie se forme. — Ses plans, ses espérances. — Le comte de Maurepas. — Le baron de Bessner. — V. P. Malouet. — Son arrivée à Cayenne. — Il se rend à Surinam. — Ses vues sur Guisan. — Il lui propose de passer au service de France. — A quelles conditions. — Le commandant Texier. — Regrets du gouverneur. — Douleur à Accaribo. — Attachement des nègres. — Leur jeûne. — Adieux des vieillards. — Réflexions. — Témoignages de Malouet. — Départ de Paramaribo. — Le Corsaire. — Adieux pénibles.

CHAPITRE IV.

Tout s'efface vite en France : à peine trois ans s'étaient écoulés, et personne ne pensa plus au désastre de Kourou. Une seconde colonie fut fondée, qui sans amener de catastrophe ruina ses entrepreneurs

Au bout de quelques années, un certain baron de Bessner, faiseur de projets,

race dont abondait la cour de France, crut avoir trouvé la cause de la non-réussite des entreprises précédentes, et parvint à ranimer les espérances de quelques capitalistes qui se décidèrent à former une nouvelle compagnie, à la tête de laquelle se trouvaient l'ancien gouverneur du Sénégal, David, MM. Paultz et de Bellisle, les plus fortes têtes de la finance à cette époque. Monsieur, frère du roi, depuis Louis XVIII, s'y intéressait, et y plaçait une portion de son apanage. On devait planter de la vigne, avoir un établissement de bêtes à cornes, et enfin une manufacture de petits fromages dont on attendait d'immenses bénéfices. Le premier ministre, M. de Maurepas, venait d'être subjugué par un mémoire de M. de

Bessner, qui avait enlevé tous les suffrages, lorsque le ministre de la marine, moins séduit par ces aperçus brillants et mensongers, lui envoya, pour les discuter avec lui, Victor-Pierre Malouet, commissaire général de la marine, administrateur habile et intègre, propriétaire aux colonies, qui fut plus tard un membre influent de l'Assemblée Constituante, et ministre des rois Louis XVI et Louis XVIII. Aussi remarquable par ses connaissances que par ses talents et son amour du bien public, Malouet était bien capable d'organiser et de créer la nouvelle colonie. Il fut choisi pour cela avec le titre d'intendant général.

Il emmenait sa femme, sa fille et une suite nombreuse dans laquelle se trou-

vaient plusieurs hommes distingués, entre autres l'ingénieur Mentelle, qui fut plus tard membre de l'Institut. Ils débarquèrent heureusement à Cayenne au printemps de 1777. Au bout de peu de temps Malouet partit pour Surinam, afin d'examiner avec soin le sol, le climat, les procédés de culture et les moyens d'établissement employés par les Hollandais, et de les comparer à ce qui existait ou pouvait se faire à Cayenne. Il arriva au mois de juillet à Paramaribo, où sa belle figure, son esprit et sa philanthropie éclairée lui gagnèrent tous les cœurs; chacun, à l'envi, s'empressa de lui faire honneur et de lui faciliter ses recherches.

« Après avoir tout vu, tout étudié avec

» soin, dit Malouet, je sentis la nécessité
» de m'attacher un homme capable, qui,
» aux talents d'un ingénieur, joignît la
» pratique et les vues d'un cultivateur ;
» j'en fis la recherche avec soin, em-
» ployant pour cela les amis et les enne-
» mis du gouvernement, persuadé qu'un
» sujet qui réunirait les suffrages des deux
» partis serait un homme intéressant. »

Malouet prépara donc une liste de cinq
personnes qu'il soumit au gouverneur et
au commandant en second, en leur de-
mandant de l'aider à faire un choix. Ils
furent unanimes à déclarer Guisan le
plus capable, le plus propre à remplir les
intentions de M. Malouet, et le lui re-
commandèrent, dit-il, « comme un
» homme précieux, dont ils se privaient

5

» à regret et uniquement par égard pour
» lui.» Son choix fixé, il ne lui manquait
plus que le consentement de MM. Guisan
oncle et neveu. Invité chez le gouverneur,
le premier fut si vivement sollicité, pressé,
entouré par M. Malouet et ses amis, qu'il
ne sut comment résister à leurs instances ;
il donna donc son consentement, laissant
toutefois à son neveu toute liberté d'agir
selon ses convenances. Il se contenta de lui
annoncer que M. Malouet et sa suite iraient
lui demander à dîner à Accaribo. La veille
du jour fixé, il arriva lui-même avec le
capitaine Meylan, Vaudois, et ami de son
neveu, qui lui fit part des plans de l'intendant
général.

Guisan flottait encore, fort incertain

sur ce qu'il ferait, lorsque M. Malouet aborda à Accaribo avec une suite de plus de quarante personnes. A peine arrivé, il lui demanda un entretien particulier; et bien lui en prit, car depuis deux jours les choses avaient bien changé de face. Le gouverneur, après en avoir conféré avec son conseil, avait reconnu la faute qu'il ferait de laisser partir Guisan, et ne pouvant revenir en arrière de sa parole donnée, il comptait l'engager à refuser de lui-même les offres de Malouet. Dans ce but, le commandant Texier devait s'emparer de Guisan en arrivant à Accaribo, et le prémunir contre toutes les séductions de Malouet. Celui-ci ne se doutait de rien, mais en homme habile, et tout à son idée, il avait pris le bras de Guisan et l'entraî-

nait dans une allée d'orangers, lorsque le commandant Texier fit courir après eux, demandant M. Guisan pour lui parler d'affaire pressante. Celui-ci ne crut pouvoir poliment abandonner son hôte, qui déjà lui développait, avec tout le charme de sa parole si vive et si entraînante, les vues qu'il avait sur lui. Ses propositions, sans être très-brillantes, avaient aux yeux de Guisan un attrait irrésistible : elles lui offraient une perspective assurée de se rendre utile et de se donner au bien public.

Le brevet de capitaine d'infanterie, celui d'ingénieur hydraulique en chef de la Guyane française, celui d'ingénieur militaire de la place de Cayenne, s'il le désirait, et la croix de Mérite au bout de

quelques années, avec un traitement de 6,000 fr., devaient en être la récompense matérielle. Toute l'indépendance, l'assistance en argent et en matériaux dont il pouvait avoir besoin lui étaient promises ; d'ailleurs Malouet souscrivait d'avance à ce qu'il pouvait désirer au delà. Il eût été facile à Guisan de tirer parti de sa position et de vendre cher ses services, mais il n'en eut pas même l'idée. Il accepta ce qu'on lui offrait et donna sa parole.

« J'y compte, monsieur, reprit Malouet ; et vous, comptez sur la protection et les récompenses d'un grand gouvernement. »

Au sortir de cette conférence, Guisan rencontra le commandant Texier. « Eh bien, lui dit-il avec anxiété, vous n'a-

» vez rien conclu, j'espère. — Je vous de-
» mande pardon ; tout est conclu... Je
» suis étonné de votre question. — Vous
» m'étonnez bien plus par votre empres-
» sement, reprit M. Texier. Son Excel-
» lence a réfléchi que nous avions poussé
» les égards pour M. Malouet beaucoup
» trop loin, et que nous étions aveugles
» de vous fournir les moyens de vous éloi-
» gner. » Puis, le prenant par l'intérêt
personnel, il lui énumère avec chaleur
tous les avantages de sa position à Suri-
nam. L'affection, l'estime publique, la
fortune qui lui tendait les bras, une mai-
son considérable d'Amsterdam lui offrant
de l'associer de la manière la plus avan-
tageuse à ses bénéfices ; tels furent les
arguments développés avec toute la cha-

leur de l'amitié par M. Texier ; mais Guisan était lié, et d'ailleurs, comme nous l'avons dit, la pensée d'être utile effaçait complètement pour lui toute idée d'égoïsme et d'avantage personnel. Ce qu'il regrettait, c'était ses amis, un oncle qu'il chérissait, et les pauvres nègres d'Accaribo. Ces malheureux, victimes des exactions et de la dureté habituelle des planteurs, avaient pris un attachement véritable pour l'homme ferme, sensible et généreux, doué d'un sentiment si élevé de la dignité humaine, qui, depuis plusieurs années, n'avait cessé de veiller sur eux et de leur parler comme un ami et un père. Ses soins pour les enfants, les mères, les nourrices ; son respect, ses égards pour les vieillards, lui avaient ga-

gné tous les cœurs. Ces derniers lui devaient une amélioration réelle dans leur existence. Blanchir au service d'un maître cruel et insensible, féconder le sol de ses sueurs pour l'enrichir, et se voir, dans ses vieux jours, traité comme un animal inutile, objet de mépris et de dégoût, tel était le sort des vieillards avant son arrivée; aussi la nouvelle de son départ prochain fut-elle le signal d'un véritable deuil.

Déjà, l'avant-veille de ce triste jour, tous les nègres s'étaient réunis pour demander d'être exemptés de travail le lendemain, afin de le consacrer au jeûne et à la tristesse. Dès le matin à neuf heures, ils vinrent au nombre de plusieurs centaines se ranger en cercle sous des arbres,

s'assirent, placèrent les enfants au milieu d'eux, et restèrent là pendant huit heures, plongés dans une morne tristesse. Leur silence, leur abattement et leur douleur muette étaient plus éloquents que les paroles. Au moment du départ, ils remplirent l'air de leurs gémissements. Les sanglots, les signes de douleur qu'ils firent éclater à son approche, leurs efforts pour le retenir, firent pendant longtemps obstacle à son embarquement. Il se croyait enfin quitte de ce spectacle qui lui déchirait le cœur, lorsqu'on vint l'avertir que les vieillards qui n'avaient pu sortir de leurs cabanes à cause de leur infirmité et de la faiblesse de l'âge, lui souhaitaient un heureux voyage. Guisan, se reprochant de ne les avoir pas prévenus et craignant

de leur causer de la peine par l'apparence même de la négligence, retourna sur ses pas pour leur donner encore des consolations et leur distribuer quelque argent.

Qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant sur cette portion de notre récit ; elle nous semble particulièrement digne d'attention. En effet, si, comme l'a dit un excellent écrivain, la faculté d'aimer l'homme parce qu'il est homme est plus élevée et plus excellente que toutes nos affections particulières ; si, à mesure que nous l'aimons davantage sans raison, ou plutôt par la seule raison de la marque empreinte sur son front ou du besoin qu'il a de notre amour, cet amour, se dégageant mieux de tout alliage impur ou simplement étranger, devient plus

digne de son nom , nous ne saurions méconnaître la pureté et la noblesse du sentiment qui unissait Guisan à ces pauvres nègres séparés de lui par l'ignorance, l'abjection et tous les absurdes préjugés enfantés par l'esclavage. Les nègres d'Accaribo ne pouvaient s'y tromper. Ils reconnaissaient la main céleste de l'auteur de toute grâce dans l'organe qu'il avait choisi. Ils auraient ardemment désiré pouvoir l'en récompenser; mais un plus puissant acquittera leur dette. Dieu a recueilli les larmes de reconnaissance de ces pauvres esclaves, elles témoigneront en faveur de Guisan au grand jour des rétributions.

Mais si la plantation d'Accaribo et toute la colonie hollandaise faisaient une

immense perte dans la personne de Guisan, Malouet, de son côté, savait bien estimer le prix de sa conquête. Nous le voyons dans son voyage à Surinam :

« Enfin, dit-il, j'obtins la permission
» d'emmener avec moi, et d'attacher au
» service du roi, un ingénieur habile,
» qui était de plus un homme excellent,
» M. Guisan. C'est le service le plus im-
» portant que j'aie rendu à la Guyane
» française. »

Impatient de le mettre à l'œuvre et de réaliser ses projets, Malouet pressa son départ de Paramaribo, où chacun se plaisait à le retenir. Un obstacle imprévu vint accroître les difficultés que lui suscitaient l'affection et les marques d'intérêt des Hollandais. Au moment où il

allait s'embarquer, trois corsaires anglais mouillés à l'embouchure de la rivière depuis plusieurs jours vinrent en barrer l'entrée. Le gouverneur ne possédait point de marine; une grande chaloupe était tout ce qu'il pouvait opposer aux tentations probables des corsaires, dont les menaces excitaient de justes appréhensions. Dans le doute, il ne voulut absolument pas permettre le départ de Malouet; ce ne fut qu'à la dernière extrémité qu'il y consentit.

Mais encore ne le fit-il qu'après avoir assuré et garanti ses hôtes de toute espèce de danger. Pour éviter le corsaire, M. Nepveu fit nettoyer un marais et un canal d'une lieue, depuis la rivière de Cottica jusqu'au poste d'Orange. De là, il

fallait traverser encore une lieue de vase, au moyen de canots légers, portés par des nègres; ce fut ainsi qu'on rejoignit la chaloupe, et avec la chaloupe la goëlette de Malouet, qui avait passé sans aucune difficulté devant le corsaire tant redouté. Vingt-six personnes de Paramaribo l'accompagnèrent dans ce trajet. « Nous avons l'air, écrit Malouet, de » quitter notre patrie, nos parents, nos » amis intimes; nous fondions en larmes; » ce dernier moment fut déchirant. »

S'il en était ainsi pour Malouet au bout de trente-six jours passés à Paramaribo, quels devaient être les sentiments de Guisan, si favorablement accueilli, si aimé depuis nombre d'années dans la Guyane hollandaise!... Bientôt nous le retrou-

verons non moins heureux dans la nouvelle patrie qu'il adoptait ; mais auparavant nous dirons quelques mots du pays où il était appelé à exercer ses talents.

CHAPITRE V.

Position géographique de la Guyane française. — Aspect général du pays. — Formation des terres basses. — Terres de première et de seconde qualité. — Expérience de Guisan. — Les terres hautes. — Opinion de Malouet. — Préjugés à vaincre. — Absence de civilisation. — Opinion de Malouet. — Les missions de la Guyane. — Esprit d'intolérance. — Députation des sauvages à Malouet. — Son résultat.

CHAPITRE V.

Située entre la Guyane hollandaise au nord-ouest et à l'ouest et l'empire du Brésil au sud, la Guyane française est bornée au nord-est par l'Océan Atlantique. On compte cent vingt cinq lieues de littoral depuis le Maroni à la rivière de Vincent Pinçon, sur une profondeur qui varie de cent soixante à deux cent lieues.

Les terres de la Guyane française,

comme celles de la Guyane hollandaise, se divisent en hautes et basses. Les terres hautes se composent d'une sorte d'argile plus ou moins mélangée de sable granitique, de tuf et de parties minérales. « Si l'on prenait des poires » de toutes grandeurs et figures, écrit Guisan au gouverneur général de Paramaribo, et qu'on les coupât par le milieu, les unes dans leur longueur, les autres en travers, et qu'en les posant sur leur coupe, on les arrangeât sur un plan incliné, terminé par l'Océan, on se formerait en petit une idée assez exacte de la plupart de nos cantons de la Guyane française dans toute la partie qui borde la mer, jusqu'à environ douze ou quinze lieues dans

» les terres. De là, en remontant, ces mon-
» tagnes se trouvent graduellement de
» plus en plus éloignées les unes des au-
» tres; elles laissent entre elles de petites
» plaines, puis de plus grandes. Souvent
» elles sont praticables d'un seul côté et
» à pic de l'autre. Une végétation abon-
» dante les recouvre ordinairement. »

La vase déposée par la mer sur le ri-
vage forme un terrain d'alluvion qui ne
tarde pas à se recouvrir d'une abondante
végétation, dont les débris accumulés
fécondent et fertilisent le nouveau sol.
Ces terrains prennent le nom de terres
basses, et se divisent en plusieurs cou-
ches. La première se nomme terreau;
elle est d'un brun noirâtre, renferme
des débris végétaux et animaux en assez

grande quantité, et offre à l'œil l'apparence d'un bon engrais onctueux et liant. En moins de deux ans, la couche de terreau se trouve réduite de quinze pouces à six, tant par l'effet de l'évaporation que par l'infiltration et la granitation de ses parties les plus déliées qui forment une seconde couche, ne différant guère de la première que par sa couleur d'un brun plus foncé.

Sous celle-là se trouve une troisième couche de vase, qui, pour être d'une culture avantageuse, doit être d'une belle teinte bleue homogène, dissoluble dans l'eau, grasse, onctueuse, et douce au toucher. La réunion de ces trois couches forme les terrains de première qualité, tels que ceux des bords de l'Oyapock, de

l'Ouanari, et du Corimpi dans la Guyane française, et ceux de la Comewyne dans la Guyane hollandaise.

Les terres dites de seconde qualité ont une vase moins bleue. Ce sont toutes celles qui bordent la rivière d'Appronague, et la plupart des terres de Surinam.

Ces diverses couches n'avaient jamais été bien observées avant Guisan, qui en étudia le gisement pendant son séjour à Accaribo. Jusqu'à lui on s'était contenté de conjectures approximatives, basées sur la dureté de la vase, et sur la plus ou moins grande résistance qu'on éprouvait en y enfonçant un pieu, résistance proportionnée au degré de densité de la troisième couche, ou des végétaux qui la recouvrent.

En général, on préférait les terrains où le palmier pinot croît avec abondance, parce qu'il se détruit plus aisément que les palétuviers et autres arbres communs dans les terres basses. L'on croyait généralement que plus la couche de terreau était épaisse, plus la culture devait être avantageuse et favorable au planteur. Ce fut Guisan qui trouva que, pour en obtenir les résultats les plus satisfaisants, cette couche ne devait pas dépasser une certaine épaisseur qu'il détermina devoir être de quinze ou seize pouces; au cas contraire, la quantité excessive de chevelu qui se développait très-rapidement forçait la végétation, et donnait à l'arbre un poids si prodigieux, eu égard à la consistance des

racines dans la vase, que le vent le plus modéré suffisait pour les renverser, et qu'en tout cas la fructification en souffrait. Nous pourrions nous étendre davantage sur ces observations; elles retrouveront plus tard leur place dans notre récit. Jusqu'à l'arrivée de Guisan, on avait toujours préféré, à la Guyane française, la culture des terres hautes, parce qu'elles étaient d'un facile accès, et exigeaient peu de travail préparatoire. Les colons, et les compagnies également avides de gains, s'y étaient jetés avec empressement. On commençait par mettre le feu aux forêts, dont les cendres, jointes aux débris de feuilles et de bois pourris, aidaient au développement de tous les végétaux qui ne poussent pas de

racines perpendiculaires ; mais les accidents du climat, huit mois de pluies continuelles dans des terres en pente, dépouillées d'arbres de haute futaie, déraccinaient promptement les jeunes plantes et entraînaient dans les plaines la terre meuble et végétale. De là les faillites, la ruine, le découragement de ceux qui avaient suivi ces errements fâcheux pour s'éviter les dessèchements, les constructions de digues et de canaux, indispensables à la culture des terres basses. Enfin, jusqu'à l'arrivée de Guisan, le cannelier, le muscadier, le giroflier, et la canne à sucre, cultivées avec avantage dans d'autres colonies, n'avaient pu l'être à la Guyane française, faute de savoir choisir le terrain qui leur était

le plus propre. On y connaissait le caféier, le cacaoyer et le cotonnier, dont les produits suffisaient à l'entretien des colons, mais ne pouvaient en aucun cas réaliser les vastes espérances des spéculateurs européens.

« La Guyane, écrivait Malouet, est
» une colonie mal constituée, inutile,
» onéreuse à l'État autant que le serait
» à un particulier une terre dont les dé-
» penses excéderaient les revenus... »

« L'établissement le plus onéreux dans
» l'état où il est est celui de la Guyane
» dont l'administration nous est confiée,
» écrivent encore MM. de Fiedmont et
» Malouet; on y a prostitué l'argent, la
» terre et les hommes; on y a méconnu
» leur emploi. Les compagnies qui s'y

» sont établies depuis cent ans ont fait
» les mêmes fautes, à commencer par
» celle de Brétigni jusqu'à celle de
» l'Oyapock ; tous les projets exécutés,
» excepté celui de l'introduction des bes-
» tiaux, ont eu le même caractère de
» déraison, et tous les administrateurs,
» nous osons le dire, n'ont pas eu autant
» de bonne foi et de courage que nous.»

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici que des difficultés que rencontrait l'agriculture, et des obstacles à la production du sol. Que si une expérience heureuse, une pratique de huit années toujours couronnée de succès, une activité rare et un merveilleux talent de faire beaucoup avec peu, justifiaient bien la vocation de Guisan, et son utilité au

point de vue agricole, il ne semblait pas moins nécessaire à l'organisation de la nouvelle colonie, à laquelle il devait offrir un exemple de moralité, de dévouement, de patience et d'amour du bien public presque inconnu dans ces contrées. Que n'aurions-nous pas à dire, en effet, des hommes de la Guyane au point de vue social administratif, moral et religieux? Il faut lire les mémoires et la correspondance officielle de Malouet entre autres pour se faire une idée de l'état de dégradation dans lequel ce pauvre pays était plongé.

Tout progrès, dans le sens le plus élevé et le plus raisonnable du mot, rencontrait des obstacles faits pour décourager et navrer les plus intrépides; et l'on est

souvent tenté de se demander si les sauvages, les indigènes forcés de se cacher dans les bois, les Emerillons, les Approugues, les Oyampis, les Galibis, le cédaient en rien à ces Européens si fiers de leurs lumières, de leurs richesses et de leur civilisation.

Malouet en gémissait. « Raison, liberté, religion, s'écrie-t-il, quand vous vous » unirez pour gouverner les cités, il vous » sera très-facile de porter la civilisation » dans les bois. C'est en voulant asservir » à ses passions tout ce qui l'entoure » que l'homme civilisé empoisonne pour » ses semblables et pour lui les bienfaits » de la civilisation. »

Malouet avait établi à son arrivée une station de missions dans la baie de Vin-

cent Pinson. Deux prêtres, des ouvriers, des marchandises, et un poste commandé par un sergent, tels étaient les moyens préparés pour amener sûrement les cœurs à l'Évangile. Les soldats parcoururent la baie, rassemblèrent les Indiens, et moyennant quelques présents, parvinrent à les réunir tous les dimanches dans la chapelle où les missionnaires, dit Malouet, les catéchisaient, les baptisaient et les faisaient assister au service divin, en leur distribuant chaque fois une ration de tafia.

Les approvisionnements épuisés, les Indiens restèrent chez eux, et le chef de la mission les envoya chercher par des fusiliers. Résistance de la part des Indiens, qui enfin députent leurs chefs à

Cayenne, avec leurs familles, pour y porter leurs plaintes. « Nous venons savoir » ce que tu nous veux, dirent-ils à Malouet ; pourquoi tu nous envoies des blancs qui nous tourmentent ? Ils ont fait un traité avec nous qu'ils ont violé les premiers. Nous étions convenus, moyennant une bouteille de tafia par semaine, de venir les entendre chanter et nous mettre à genoux dans leur carbet. Tant qu'ils nous ont donné le tafia, nous sommes venus ; lorsqu'ils l'ont retranché, nous les avons laissés, sans rien leur demander ; et ils nous ont envoyé des soldats pour nous conduire chez eux. Nous ne le voulons point. »

Certes ce n'est pas ainsi que procédè-

rent les Boniface, les Adalbert, les Othon, les Germain d'Auxerre, Las Casas, Brainerd, Martyn, Williams, Lacroix, et tant d'autres missionnaires vraiment dignes de ce nom, qui suivirent l'exemple de Jésus, le modèle du missionnaire et du chrétien.

« Je les assurai, continue Malouet,
» qu'ils n'auraient plus à se plaindre;
» que c'était pour les secourir, et non
» point pour les tourmenter, que nous
» leur avions envoyé des missionnaires.
» Je chargeai le préfet apostolique de
» leur expliquer l'objet religieux de la
» mission; mais son sermon fut inutile,
» ils y répondirent par des éclats de rire.
» Je les comblai de présents, et ils s'en
» retournèrent fort contents. Les mis-

» sionnaires eurent ordre d'être plus
» circonspects; le traité de tafia fut re-
» nouvelé, et ne produisit ni une con-
» version, ni un champ labouré, ni un
» plus grand rapprochement des Indiens
» et des blancs. »

CHAPITRE VI.

Voyage de Guisan et Mentelle. — Visite à M. de Préfontaine. — Le brigadier de Fiédmont, gouverneur de la Guyane française. — Le trésorier de la Rivière. — Guisan entre en fonctions. — Il est nommé capitaine d'infanterie, ingénieur en chef pour la partie hydraulique et agraire, et directeur du haras royal. — L'habitation du roi. — Témoignage de Malouet. — Expédition de MM. Guisan, de Boisberthelot et Couturier de Saint-Clair. — Dangers qu'ils courent. — Retour à Cayenne. — Nouvelle expédition. — Nouveaux dangers. — Les crocodiles. — Leurs nids. — Rencontre d'un jaguar. — Témoignage de Malouet. — Guisan est chargé de diriger les concessions de terrain. — Dessèchement de terres autour de Cayenne.

CHAPITRE VI.

Tandis que M. et M^{me} Malouet continuaient leur voyage, Guisan et Mentelle s'étaient arrêtés à Maroni pour y mesurer l'embouchure du fleuve et le sondér. Au bout de dix jours ils les rejoignirent à Sinamary; puis, laissant leur pirogue et Malouet pour prendre la route de

terre, ils allèrent coucher le premier soir chez un pâtre dans les savanes. Le lendemain ils atteignirent la rive gauche du Kourou et descendirent chez M. de Préfontaine, qui les accueillit avec toutes sortes de bontés et leur raconta sur les lieux les horreurs dont il avait été témoin. Il leur fit parcourir le bâtiment de l'intendance occupé par M. de Chavallon, et leur communiqua tous les documents qu'il avait rassemblés ainsi que ses mémoires au sujet de cette catastrophe. Quelques années plus tard, appelé lui-même à faire un rapport sur cet événement, Guisan put y consigner les détails qu'il tenait de ce témoin oculaire et respectable.

En quittant M. de Préfontaine, nos

voyageurs visitèrent le chevalier de Boisberthelot, M. Grousson, ex-jésuite, président de la cour de Cayenne, et M. de Coux, propriétaire d'une plantation ; enfin le quatrième jour ils arrivèrent à Cayenne.

Le gouverneur, M. Jaçan de Fiedmont, conduisit lui-même Guisan chez les principaux fonctionnaires de la colonie, dont il reçut la visite dès le lendemain selon l'usage de Cayenne ; y passer quatre jours sans rendre une visite serait regardé comme une impertinence et une insulte. Parmi ces fonctionnaires, nous nommerons seulement M. de la Rivière, trésorier du roi, dont l'affection et les services furent bientôt acquis à Guisan ; il lui offrit même de se charger de faire

valoir sa petite fortune, montant à 16,000 francs, et lui en paya constamment le 40 pour 100.

M. de Fiedmont, brigadier des armées du roi, était un homme très-austère, très-réservé, mais généreux, poli et plein de noblesse dans toute sa conduite. Il montra de l'intérêt au nouvel ingénieur, et le décida par ses conseils à ne prendre dans l'armée du roi qu'un grade surnuméraire qui le dispensait du service régulier et lui laissait tout son temps pour ses travaux. Guisan se contenta donc du titre de capitaine d'infanterie (1) et d'ingénieur en chef (2) pour la partie hy-

(1) Brevet du 5 décembre 1778.

(2) Commission provisoire du 1^{er} mai 1778. Brevet du 5 décembre 1778.

draulique et agraire. On lui assigna en outre une habitation charmante appartenant au gouverneur, appelée le logement du roi, située à un quart de lieue de Cayenne. M. Malouet voulait qu'il eût également sa maison à Cayenne, et on lui concéda le terrain et les matériaux nécessaires pour la bâtir; mais Guisan ne l'accepta point. On le fit directeur du haras royal, où il pouvait prendre des chevaux à son gré; l'habitation du roi était d'ailleurs abondamment pourvue du nécessaire, tant pour le service que pour le matériel. Trois semaines s'écoulèrent avant l'arrivée de Malouet. Guisan n'était point resté oisif, il avait préparé l'exécution de ses plans pour l'établissement d'une nouvelle colonie et l'amélio-

ration de l'ancienne, conformément au rapport qu'il avait présenté au ministre, approuvé et arrêté en octobre 1777.

« Déjà des difficultés vaincues, écrivait
» Malouet, des espérances fondées, un
» changement de scène opéré autour de
» Cayenne, des chemins, des desséche-
» ments, des plantations, un canal tracé
» qui se creusait sous mes yeux, voilà
» quelles étaient mes jouissances; je les
» devais à M. Guisan; mais je le réservais
» à de plus grandes opérations. Je lui avais
» dit après avoir reconnu tout ce qu'il va-
» lait : Que cette colonie vous doive son
» existence, soyez-en l'instituteur; vous
» êtes ici le seul homme capable d'une
» création, je ne peux ni ne veux être
» que votre appui. Il fallait pour cela

» l'investir d'autorité; j'engageai les co-
» lons les plus distingués, notamment
» MM. de Boisberthelot et Couturier de
» Saint-Clair, à se faire ses disciples et à
» visiter avec lui les terrains exploita-
» bles; je doublai son traitement, je l'é-
» tablis commissaire rapporteur de toutes
» les affaires rurales, pour concession,
» abornement et distribution de terrain;
» enfin il avait la direction générale de
» tous les travaux, et l'atelier du roi, que
» j'avais porté à trois cents nègres, était
» à ses ordres.

» Ici commence un nouvel ordre de
» choses : les préjugés se cachent, l'igno-
» rance se tait, l'expérience va nous gui-
» der; les arrêtés de l'assemblée colo-
» niale, ses conjectures, ses vœux, ses

» assertions se réalisent, etc.....

» M. Guisan suffira à tout. »

Au milieu de ces diverses entreprises, Guisan préparait alors un travail fort important ; il s'agissait de reconnaître le gisement des couches de terres basses situées tout autour de Cayenne à une distance de vingt lieues environ. Il fallait les sonder, les analyser, apprécier leurs qualités végétales, leur position relativement à la hauteur des marées, et tout cela au travers d'une couche de trois à cinq pieds d'eau. Personne jusqu'alors n'avait imaginé la possibilité et l'utilité d'un semblable travail, on y entrevoyait les plus grands dangers ; MM. de Boisberthelot et Couturier de Saint-Clair désirèrent les partager. L'époque des grandes

pluies fut choisie par Guisan de préférence aux mois de sécheresse, pendant lesquels le marais produit souvent des exhalaisons insalubres. Deux canots montés chacun de cinq nègres, puis un troisième portant les provisions de bouche pour onze jours, formaient l'expédition. Six autres nègres devaient traîner et pousser les trois canots au travers des arbustes, des palétuviers, des pruniers cotonneux qui leur fermaient la route. Souvent, leurs efforts ne suffisant pas, tous étaient obligés de travailler dans l'eau jusqu'à la poitrine pour se frayer un passage; quelquefois ils parvenaient à peine dans la journée à explorer ainsi une étendue de deux à trois cents toises. La nuit, une pluie constante dont on ne pouvait se garantir

7.

remplissait les canots où les nègres se reposaient entassés les uns sur les autres, tandis que les hamacs des blancs, élevés sur de longues perches plantées dans la vase ou suspendus aux branches des arbres, s'abaissaient peu à peu jusqu'à ce que le dormeur se réveillât dans l'eau. La fatigue était telle et la pluie si continue, que la sensation n'était point aussi désagréable qu'on aurait pu le penser. Au bout de quelques bains de cette espèce, l'habitude en était si bien prise, qu'on ne faisait plus qu'en rire.

Ce dont on ne riait point c'était des blessures que faisaient quelquefois des plantes coupantes comme des rasoirs qui déchiraient les jambes des nègres et les empêchaient de tirer les canots. Deux

d'entre eux étaient déjà hors de service; il fallait les traîner ou les porter. Le sixième jour les vivres commencèrent à se corrompre, il fallut jeter la viande; du biscuit moisi, du fromage et de l'eau-de-vie en petite quantité, étaient toute la ressource des travailleurs; les nègres étaient prêts à se révolter, la fermeté et le sang-froid de Guisan parvinrent seuls à les contenir. Au bout de douze jours ils se trouvèrent, le 14 mars, si exténués de fatigue qu'ils coururent risque de ne pouvoir regagner Cayenne : la pluie, l'orage, l'obscurité de la nuit, ajoutaient à l'embarras de leur position; la faim et les maringoins ne leur permettaient pas le sommeil. D'ailleurs il fallait sortir du marais à tout prix. Toute la nuit se passa

à travailler, à faire avancer les canots, à couper à tâtons les troncs d'arbres au risque de s'estropier; souvent il fallait porter les canots par-dessus les troncs qui ne permettaient pas d'avancer. Ce fut le travail de vingt heures de suite; enfin ils arrivèrent épuisés à l'habitation du roi, le 16, à quatre heures du matin.

Après quinze jours passés à mettre au net le résultat de ses observations, Guisan repartit le 6 avril avec les mêmes compagnons de voyage.

De nouveaux périls les attendaient. Nos voyageurs avaient à peine fait les deux tiers de la distance qui sépare Kaw de Mahury, lorsqu'ils entrèrent dans une espèce de petit lac assez profond, de vingt toises de largeur et d'une lieue de lon-

gueur, rempli d'alligators. Heureusement qu'ils étaient en assez grand nombre à la surface de l'eau pour qu'on les aperçût aussitôt; plus heureusement encore les canots étaient assez allégés par la consommation des vivres pour pouvoir contenir tous les nègres; ils n'eurent que le temps d'y monter avant que les alligators s'approchassent, ce qu'ils firent d'abord avec une certaine réserve. Il y en avait de toutes tailles, depuis dix jusqu'à trente pieds. Un de ces derniers vint se placer parallèlement au canot de Guisan, à six pieds de distance environ; celui-ci n'osait bouger ni ordonner aucun mouvement en avant ni en arrière, de crainte de donner encore plus de prise; l'animal ne bougea point non plus.

Un quart d'heure de contemplation et d'observation réciproque finit par convaincre Guisan que le plus terrible des reptiles n'en est heureusement pas le plus rusé et le plus fin ; il comprit que l'immobilité de l'alligator venait de l'embaras et de l'ignorance où il se trouvait des moyens de satisfaire son appétit. Probablement qu'il ne distinguait pas le canot de ceux qui le montaient, et ne voyait là qu'un animal inconnu qu'il était décidé à manger, mais voilà tout. Bien résolu à n'y souscrire qu'à la dernière extrémité, Guisan se décida à essayer une attaque et fit charger cinq mousquets pour lui tirer dessus à bout portant ; mais les nègres, désespérés de cette résolution, se jetèrent à ses pieds le suppliant avec larmes de

n'en rien faire. MM. de Boisberthelot et Couturier exprimaient vivement leur blâme de cette imprudence et faisaient valoir des arguments que beaucoup d'autres auraient trouvés plausibles ; enfin, ils durent céder. Les cinq mousquets firent feu, mais l'animal ne bougea point ; on exécuta une seconde décharge sans plus de succès : l'œil du crocodile ne clignota pas même ; il semblait ignorer complètement ce qu'on lui voulait, car il n'avait aucune idée de l'homme et de la puissance de ses armes.

Cependant les nègres avaient passé de la terreur la plus vive à une folle confiance ; ils voulaient battre le crocodile à coups de perche. Guisan les en empêcha, un seul coup de sa queue pouvait faire

chavirer les trois embarcations; il ordonna une dernière décharge dirigée sur l'œil du crocodile, qui n'en parut pas plus affecté que des précédentes. Mais au bout d'une minute il éleva perpendiculairement sa queue au-dessus de lui, la secouant fortement avec toute l'apparence de la colère, puis il s'éloigna lentement.

Guisan avait hâte de laisser le champ libre, et il se mit à côtoyer les rives de cette crique pour en relever le plan. A tout moment on se trouvait près de quelques-uns de ces terribles animaux; quelquefois ils regardaient passer les canots, d'autres fois ils les suivaient. L'un d'eux vint se ranger pendant plus d'un quart d'heure absolument côte à côte du canot de Guisan, épiant et imitant tous ses

mouvements, réglant la promptitude ou la lenteur de ses évolutions sur celles des rameurs avec une exactitude remarquable. Guisan voulut le toucher et lui passa la main sur le dos sans qu'il parût s'en apercevoir. Cependant comme l'animal semblait redoubler d'activité et de convoitise, et s'agitait d'une manière inquiétante, Guisan ne crut pas devoir prolonger cette familiarité, et donna l'ordre aux deux autres canots de le devancer; l'alligator les suivit, se rangea près d'eux et finit par plonger.

Il fallut user de grandes précautions pendant plusieurs jours pour passer la nuit dans le marais, peuplé de ces animaux et de leurs nids. On suspendit les hamacs à une hauteur de cinq pieds au

moins au-dessus de l'eau, et malgré cela l'on ne dormait guère. Pendant le jour on rencontra beaucoup de nids, espèces de cônes tronqués ayant huit à dix pieds à leur base, composés de feuilles et de petites branches au sommet desquels sont déposés de six à dix-huit œufs recouverts de feuilles et de débris végétaux. Ils sont longs de six pouces environ, larges de quatre, et assez bons à manger. Les nègres s'en régalerent et en ramassèrent plus de deux cents. Ils mangèrent aussi un jeune caïman de dix pieds de long, tué par Guisan.

Deux jours après être sortis des lieux hantés par ces dangereux animaux, nos voyageurs se trouvèrent face à face avec un tigre d'Amérique, ou jaguar; Guisan

en avait rencontré souvent à la Guyane hollandaise, il ordonna l'attaque. Le jaguar les attendait en rugissant et se secouant avec tous les signes de la fureur. Lorsqu'ils furent à dix pas, il crut devoir leur céder la place en s'éloignant lentement; on lui laissa le chemin libre. Au bout de trente jours de navigation, ils atteignirent enfin la rive gauche de la rivière de Kaw. Dans cette expédition, Guisan avait tracé le plan d'un canal parallèle à la mer à trois quarts de lieue de distance, pour servir à la communication d'Approuague et de Mahury. Son travail enchantait M. Malouet. « Depuis » la création de cette colonie, écrivait-il » à la compagnie de la Guyane à Paris » (9 février 1778), il n'y a point eu d'exa-

» men aussi détaillé des terres, de leurs
» capacités, de leurs moyens d'exploita-
» tion. J'en suis on ne peut plus satisfait...
» La hauteur des eaux de pluie et des
» marées, la direction des courants, l'effet
» des débordements, le relevé des airs de
» vent, la sonde des différentes couches
» de terre, enfin tout ce qui peut déter-
» miner le choix et assurer l'exécution
» d'un grand établissement, a été observé
» et calculé par ces messieurs, dont l'un,
» l'ingénieur, est un homme rare. »

Ailleurs, en annonçant à la compagnie l'arrivée de son représentant à Cayenne, M. Malouet écrivait : « J'ai voulu mon-
» trer tout le prix que j'attache à l'expé-
» rience, aux connaissances locales et à la
» science de ce que l'on veut faire quand

» tout est dirigé par un bon esprit. »
Dans ce but, il lui fait connaître M. Guisan, et ajoute : « Le sens profond, les lumières, l'activité de cet ingénieur, comparés à l'ignorance et à l'inconséquence des autres colons de ce pays-ci, ont éclairé votre agent. » MM. de Boisberthelot et Couturier étaient exceptés cependant de la comparaison, et leurs noms, joints à celui de Guisan, furent proclamés publiquement par MM. de Fiedmont et Malouet comme ayant bien mérité de la colonie.

Guisan fut chargé de tracer les plans de distribution de terre, et d'arrêter le mode des concessions à faire ; il s'en acquitta de manière à encourager les concessionnaires, et à les décider à surmon-

ter les difficultés d'un premier établissement. Il avait eu la prévoyance d'exiger que les concessions ne pussent se faire en Europe, de crainte que les financiers, les courtisans, et autres parasites du pouvoir, ne convoitassent ces avantages, bientôt annulés pour des gens qui n'auraient jamais donné un coup de bêche et ne se seraient pas même transportés sur les lieux. Il n'eut qu'à se féliciter de cette précaution, car son travail, approuvé et arrêté par le ministre, revint à Cayenne accompagné de soixante procurations en blanc, pour charger quelqu'un de faire des demandes pour nombre de gens de cour, parents, cousins, ou alliés de gens de cour, dont on ne pouvait réaliser les espérances sans faire avorter les

plus beaux plans; ils furent éconduits.

Dans les lots qui avaient été formés, figurait un long et large marécage joignant les fortifications de Cayenne; lieu impénétrable même à un chien de chasse, tant la végétation était serrée. C'était là que pullulaient aussi des nuées de maringouins, de moustiques et de cousins, dont la présence désolait les habitants. Ce terrain de seconde qualité fut le premier que Guisan fit dessécher. Un large canal servant à la communication du port de Cayenne et de la banlieue, l'assainissement de la ville, et la création de promenades charmantes, enfin une culture modèle mise sous les yeux des colons, qui pouvaient à toute heure, et

commodément, y puiser instruction, tel fut le résultat de cet essai.

M. Malouet, dans son compte rendu au ministre, déclara n'avoir rien vu à Surinam d'aussi bien ordonné, et sollicita une récompense pour l'auteur de ce beau travail. Nous verrons plus tard ce qu'il en advint.

CHAPITRE VII.

Départ de Malouet. — Indépendance de Guisan. — Malouet lui fait don de l'habitation du roi. — Désintéressement de Guisan. — Mot de Malouet. — Travaux de Poivre. — Les épiceries à l'île de France et à l'île Bourbon. — Mémoire de Guisan. — Plantation de la Gabrielle. — Il est chargé de fortifier Cayenne. — Gratification du gouvernement. — Guisan la refuse. — Le comte de la Serre. — Lettre insolente à Guisan. — Réponse de celui-ci. — Embarras de M. de Fiedmont. — Réflexions. — Guisan est appelé à Paris. — Il se rend à Surinam.

CHAPITRE VII.

Au mois d'octobre 1778, Malouet s'embarqua pour retourner en Europe, emportant de précieuses collections, qui devaient tomber avec lui au pouvoir des Anglais, alors en guerre avec la France. Avant de partir, il annonça à Guisan qu'il avait obtenu pour lui une

indépendance complète du gouverneur et de l'intendant général, et que, dorénavant, il n'aurait de compte à rendre qu'au ministre de la marine, avec lequel il correspondrait directement. N'ayant plus ni contrôle ni surveillance à exercer sur lui, le rôle des administrateurs se réduisait à le protéger en toutes choses, et à lui fournir tout l'argent dont il aurait besoin. L'ordre donné à Leroy de Prévilles, qui succédait à Malouet, avec le titre d'ordonnateur seulement, portait qu'il ne devait contrarier en rien M. Guisan, « parce que cet ingénieur » joignait à beaucoup d'autres talents, » celui de l'emploi le plus économique » du temps, des nègres et des matériaux. »

Jamais, peut-être, pareille indépen-

dance n'avait été accordée sous le gouvernement monarchique, bien plus rarement encore l'homme investi d'une si haute confiance s'en était trouvé digne.

Tous les effets appartenant au roi furent livrés à Guisan, et un atelier de quinze cents noirs lui permit de mettre sur-le-champ tous ses projets à exécution. Enfin, peu de jours avant son départ, Malouet eut encore avec lui un entretien dans lequel, après lui avoir renouvelé l'assurance de son entière satisfaction, il le prévint qu'il arriverait probablement sous peu un ordre de lui accorder une gratification considérable. En attendant, il le pria d'accepter, au nom du roi, la donation de tout l'établissement dit *l'habitation du roi*, contenant une maison

8.

charmante, un jardin, et douze arpents de terrain en plein rapport. Tout le confortable et les agréments qu'on peut se procurer dans ces contrées s'y trouvaient réunis, et Guisan s'y plaisait beaucoup. Aussi, Malouet ayant déjà essuyé un refus au sujet de la maison à la ville, concédée un an auparavant, n'en attendait-il point un second ; mais les motifs en étaient si nobles, si désintéressés, qu'il en fut profondément ému. Chargé de créer une nouvelle colonie, de veiller à une entreprise difficile et coûteuse, et de fonder un établissement utile, devant prêcher l'économie la plus stricte, et faire exécuter des travaux pénibles, Guisan ne pouvait consentir à paraître agir dans des vues d'intérêt. Il se

sentait immensément responsable ; tout l'avenir de la colonie reposait sur lui, sur son activité, sur la confiance dont il serait l'objet. Comment l'obtenir s'il ne pouvait montrer que l'intérêt général était le seul objet qu'il se proposait ? Comment exiger le sacrifice des préventions et des routines ? Comment persuader les colons de renoncer à leurs idées en vue du bien public, si l'amour du bien public n'était pas le seul mobile de celui qui le demandait ? Tels étaient en peu de mots les arguments dont Guisan appuyait son refus. « Quand même » vous vous tromperiez, lui dit Malouet » après l'avoir entendu, vous n'en êtes » pas moins un homme étonnant. J'avais » une grande opinion de vous, mais je

» ne vous connais que de ce moment. »

Deux sous-ingénieurs, MM. Couturier de Saint-Clair et de la Bourgeonnière, furent nommés à la demande de Guisan, pour le seconder. Pourvu d'aides intelligents et dévoués, il put réaliser un projet qui le préoccupait depuis longtemps, et dont l'exécution devait avoir les conséquences les plus importantes pour la colonie.

Tout le monde connaît les travaux de Poivre, et l'énergique persévérance qui lui fit braver tant de dangers, pour enrichir la France des épiceries dont la Hollande avait eu le monopole jusqu'alors. La compagnie hollandaise, non contente de prononcer la peine de mort contre celui qui enlèverait de ses posses-

sions un seul plant de muscade et de girofle, avait poussé son atroce prévoyance jusqu'à faire fabriquer de fausses cartes de l'Archipel des Indes, afin d'engager dans d'inévitables écueils le navigateur téméraire qui serait tenté de braver la défense et la peine qui y était attachée. Ces difficultés ne purent arrêter l'intrépide naturaliste. L'étude de la langue malaise lui permit de communiquer avec les Moluquois, et au travers de mille obstacles de tout genre, il parvint à transplanter à l'île de France et à l'île Bourbon le muscadier et le girofler, qui y languissaient depuis plusieurs années. Quelques échantillons envoyés à Cayenne n'y avaient point réussi faute de soins. Guisan démontra dans un mémoire que le

but de Poivre serait manqué tant qu'on cultiverait ces plantes dans les îles de France et de Bourbon, situées par les vingt degrés et demi de latitude, tandis que celle d'Amboine et de Banda n'est que de quatre degrés trente-trois minutes; il prouva que la latitude de Cayenne, qui n'en diffère que de dix-sept minutes, offre entre autres avantages un transport infiniment plus prompt et moins coûteux, et répondit du succès si on le chargeait de l'exécution. Le ministre de la marine donna aussitôt l'ordre d'expédier une frégate au Malabar et à Ceylan, pour en rapporter les plants nécessaires.

En attendant, Guisan recueillit avec soin la graine des trois girofliers existant à Cayenne, et les sema pour en faire la

culture au nom du gouvernement, jusqu'à ce que l'on pût en remettre à tous les colons. Il choisit pour cet établissement le penchant d'une montagne appelée *la Gabrielle*, vis-à-vis le marais des alligators, dont nous avons parlé, et s'y établit dans ce but. Un ordre de faire réparer et compléter les fortifications de Cayenne, menacée par les Anglais, vint l'y chercher; il y pourvut avec promptitude, et venait de retourner à la Gabrielle, lorsqu'il apprit que le gouvernement, sentant tous les jours mieux le prix de ses services, venait de le lui témoigner en lui faisant don des deux cents arpents de terre desséchés autour de Cayenne, et déjà en plein rapport. Ce cadeau, annoncé par Malouet,

faisait la fortune de Guisan, et pouvait être évalué à un revenu de trente mille francs : fidèle à ses principes, il le refusa. La confiance du gouvernement, l'estime et l'affection de tous ceux qui étaient capables de comprendre la noblesse de sa conduite, s'en augmentèrent ; aussi pouvait-il être sûr d'être écouté et exaucé dans toutes ses requêtes au ministère ; une augmentation de sept cents nègres pour l'atelier du roi lui fut accordée sitôt qu'il en eût exprimé le désir. On aurait craint de lui causer le moindre chagrin et le moindre sujet de déplaisir, et il l'éprouva d'une manière très-marquée dans une affaire désagréable qui lui fut suscitée par le comte de la Serre, ancien confident et ami de M. de Turgot,

et le ministre de sa haine contre M. de Chanvallon.

Cet homme arrogant, qui avait quitté la colonie depuis plusieurs années, obtint de s'y faire renvoyer en 1779 avec le titre vague de commandant des postes extérieurs ; et comme il résidait à la campagne, les administrateurs ordonnèrent qu'on lui fournirait un cheval du haras du roi. L'ayant blessé au bout de quelques semaines, M. de la Serre le renvoya à Guisan. Un autre cheval lui fut livré, et ne le satisfit pas. Il le renvoya de nouveau avec ce billet : « Vous avez eu, mon-
» sieur Guisan, l'impertinence de m'en-
» voyer une rosse ; que je reçois sur-le-
» champ un bon cheval ! J'aurai soin de
» relever ce manquement de service. Je

» vous ferai voir qui je suis, et qui vous
» êtes. Vous apprendrez de moi la ma-
» nière de servir le roi.

» Signé : Comte de la Serre. »

Un certain nombre des habitants de Cayenne, vils parasites attachés au comte de la Serre par ses flatteries et sa bonne chère, mal disposés d'ailleurs en faveur de Guisan, dont la ferme probité les offusquait, avaient eu connaissance de ce billet. Ils n'avaient point imaginé qu'il pût songer à repousser cette insulte, la peine de vingt et un ans de fers étant appliquée à l'officier qui appelle en duel son supérieur. Dévorer en silence l'affront du comte de la Serre ou quitter la colonie, leur semblait la seule manière dont il pût y répondre. Guisan préféra

la troisième, à laquelle on n'avait point songé.

« Monsieur, écrivit-il au comte de la
» Serre, vous n'aurez point d'autre che-
» val. Je n'ai point manqué au service,
» je vous défie de le faire croire à per-
» sonne. Quant à vos menaces, qui êtes-
» vous pour me les faire et pour me par-
» ler avec une telle hauteur? Qui êtes-
» vous encore une fois? Vous êtes M. de
» la Serre, qui venez pour la seconde fois à
» Cayenne. Il n'y a pas là de quoi faire
» trembler; et si vous voulez venir chez
» moi, ou me dire où je pourrai vous
» rencontrer, je vous ferai voir que je ne
» tremble que dans la fièvre.»

Ce billet, remis ouvert au sergent d'ordonnance de M. de la Serre, ne

manqua pas d'être lu par lui, et fut connu publiquement. M. de la Serre, furieux, courut chez M. de Fiedmond réclamer l'exécution de la loi contre l'insolent qui lui manquait. Le gouverneur, confondu du ton de cette réponse de la part d'un homme qu'il aimait et estimait à cause de l'exemple qu'il donnait à tous, et de sa fidélité à accomplir ses devoirs, voulut lui demander quelques explications, et fit traîner sa réponse en longueur. M. de la Serre, impatienté, présenta un mémoire, qui se terminait par la menace de porter ses plaintes au ministre; et il prit avec M. de Fiedmond un ton si arrogant, que celui-ci, poussé à bout, lui dit dans les termes les plus énergiques, que s'il n'était pas un homme

méprisable, il ne se serait pas attiré une réponse pareille.

Le comte de la Serre, outré, s'écria qu'il porterait ses plaintes au tribunal des maréchaux de France, et s'embarqua dans ce but; mais, malgré toutes ses intrigues et de puissantes protections, jamais Guisan ne reçut un mot de reproche. Il s'était trouvé dans les bureaux du ministre des hommes d'honneur et de conscience, qui témoignèrent de leur estime, de leur juste respect pour sa conduite désintéressée, de manière à fermer la bouche à son accusateur. Cela dit, qu'il nous soit permis d'ajouter que nous ne défendons point la réponse de Guisan. Au point de vue chrétien, selon nous le seul bon et le seul vrai, repousser une



injure par une injure, rendre le mal pour le mal, est une faiblesse condamnable pour être approuvée et commandée par le monde, n'en est pas moins un péché devant Dieu.

A la fin de l'année 1779, Malouet obtint sa liberté et fut renvoyé en France. Appelé auprès du ministre pour y discuter sur les avantages et les ressources des colonies d'Amérique, il crut qu'on ne pouvait mieux éclaircir la question qu'en appelant à Paris l'homme qui, selon lui, était destiné à « faire sortir l'ordre du » chaos, et à créer quelque chose du » néant, » en y introduisant les sources de prospérité et d'industrie après lesquelles on courait vainement depuis si longtemps. Guisan reçut donc l'ordre de

partir immédiatement, sur un vaisseau hollandais, pour éviter d'être pris par les Anglais. Il partit donc pour Surinam ; et y vit son oncle, les amis toujours chers qui ne l'avaient point oublié. M. Nepveu était mort : M. Texier le remplaçait et lui fit l'accueil le plus flatteur. Son oncle voulait le forcer d'accepter vingt mille francs, comme dédommagement des peines que lui avait causées la gestion de ses terres ; mais Guisan ne voulut pas en entendre parler. Les heures s'envolaient ; on se l'arrachait de tous côtés ; et le jour du départ arriva, qu'il n'avait pas eu le temps de se reconnaître, ni même pu prendre un repas seul avec son oncle. Le vaisseau avait appareillé, et il fallut s'embarquer au printemps de 1780.

CHAPITRE VIII.

Départ de Surinam. — Grossièreté d'un capitaine de vaisseau. — Une tempête. — La voie d'eau. — Désespoir de l'équipage. — Sang-froid de Guisan. — Il tente un dernier effort. — Le charpentier le seconde. — Succès de ses recherches. — Seconde tempête. — Arrivée en Hollande. — Bon accueil qu'il y reçoit. — Départ pour Paris. — M. de Sartines. — M. de Castries. — MM. de Bretel, de la Coste et Blouin. — Malouet. — M. de Buffon.

CHAPITRE VIII.

Guisan et son domestique se trouvaient les seuls passagers qu'il y eût à bord. Pour toute société il se vit réduit au capitaine, homme grossier et brutal, chez qui rien ne rachetait ces défauts. En vain Guisan essaya-t-il de se concilier ses bonnes grâces par des procédés pleins d'obligeance. Un jour entre autres, il lui

offrit à dîner d'excellent vin du Cap : Guisan en avait fait tirer huit bouteilles. Le capitaine, sans en témoigner la moindre reconnaissance, en vida prestement deux, avec son second et son pilote ; une troisième servit à humecter sa pipe ; les cinq autres furent distribuées, en présence de Guisan, à l'équipage, pour voir, disait-il, si quelqu'un pourrait le boire sans faire la grimace ; le tout accompagné de jurements et des plus sots propos qu'on puisse imaginer.

Que répondre à un homme qui peut vous faire pendre prévôtalement à son bord sans autre explication ? Guisan se promit bien de ne plus faire d'offres de son vin ; on ne les attendit pas, car bien avant son arrivée il ne se trouvait que

quelques morceaux de verre dans la caisse. Bien d'autres petites vexations de détail, que nous ne mentionnons pas, faisaient désirer à notre voyageur le terme de sa traversée, quand une circonstance importante lui fournit l'occasion de prendre une noble revanche de la grossièreté de ses compagnons de voyage.

Le vaisseau était par les 39 degrés entre le banc de Terre-Neuve et les Açores, lorsqu'il fut atteint par une furieuse tempête. Deux heures avant la nuit, tout le convoi, composé de huit vaisseaux marchands et de deux frégates, dut mettre à la cape. Quelques heures après on serra les voiles ; et le vaisseau flotta au gré des vents et des vagues, dont la

fureur allait croissant. Au milieu de la nuit on s'aperçut d'une voie d'eau, et tout le monde dut aller travailler aux pompes. Mais l'eau s'élevait sensiblement, et malgré le travail des deux pompes on reconnut qu'elle ne tarderait pas à remplir le bâtiment. La situation était des plus alarmantes ; et l'on attendait avec angoisse le retour du capitaine, du second et du bosseman, occupés depuis fort longtemps à chercher la voie d'eau, lorsqu'ils remontèrent sur le pont la consternation peinte sur le visage. Le charpentier, qui les suivit, n'avait pas meilleure espérance ; et déclara qu'il ne voyait aucun moyen de salut. On s'était pressé autour de lui ; l'angoisse était générale ; mais dès qu'il eut prononcé son

arrêt, ce ne fut qu'un cri de désolation. Tous ces hommes, qui en temps ordinaire ne faisaient que jurer, blasphémer, défier avec audace le ciel et les enfers, avaient ensuite invoqué Dieu dans le danger, avec tous les signes de la plus profonde terreur. Ils avaient travaillé avec vigueur aux pompes ; mais lorsque le charpentier eut déclaré qu'il n'y avait plus aucune ressource, toute leur activité et leur courage les abandonnèrent. Le capitaine en tête, ils se mirent tous à pousser des hurlements affreux ; les uns se roulaient par terre ; d'autres faisaient mine de monter sur les cordages ; ceux-là paraissaient ne sortir par moments d'une stupeur profonde, que pour déchirer leurs vêtements et s'arracher les

cheveux. A chaque secousse plus violente, on n'entendait que ces mots : « Nous périssons, nous y voilà, nous sommes morts. »

Au milieu de ce tumulte et de ce désordre, un homme seul était calme, et considérait de sang-froid ce spectacle terrible : « Qu'est-ce que de l'homme, se » disait-il, et que deviennent son audace » et son orgueil en présence du Roi des » épouvantements? » Cet homme c'était Guisan. A ses pieds son domestique embrassait ses genoux, qu'il inondait de larmes; il avait presque perdu la tête, et lui répétait sans cesse : « Mourir, monsieur, mourir! » Guisan était attendri. Il cherchait en lui-même quelque ressource, il en entrevoyait une, il voulut

la tenter. Le charpentier du navire était un homme fort et vigoureux, qui lui avait de grandes obligations, et s'en était montré pénétré. Il l'aborde, lui offre un verre de rhum pour le réconforter. Le pauvre charpentier tremblait tellement qu'il ne pouvait le prendre; Guisan le lui mit dans la bouche : « Regarde-moi » pour te rassurer, lui dit-il, et pour » bien te convaincre que je n'ai pas peur » de mourir, et que ce n'est pas par » ce motif que je veux que tu nous » sauves. »

— « Eh! monsieur, mon Dieu, » monsieur, que voulez-vous que je » fasse? Nous sommes perdus, c'est fini, » nous sommes perdus. »

— « Ce que j'entends, ce que je veux

» que tu fasses, c'est que tu exposes ta
» vie pour le salut de tous ; si tu sauves
» le vaisseau, tu seras récompensé ; si
» nous devons périr, tu auras rempli ton
» devoir de charpentier du navire ; et ce
» devoir, je l'exige de toi, à quelque prix
» que ce soit. Je veux que tu te fasses
» attacher avec des cordes, et que tu
» plonges tout autour du bâtiment pour
» découvrir la voie d'eau. »

Sortant alors comme d'une espèce de léthargie : « Je vous entends, monsieur ;
» j'y succomberai, mais je vous obéis. »

Guisan va droit au capitaine, et le secouant rudement par le bras : « Com-
mandez ici, lui dit-il, ou bien je vais
commander, moi. » Puis continuant à
hausser la voix : « Allons, allons, cria-

t-il, debout tout le monde, aux pompes, et promptement ! » Et la vue du charpentier qui allait plonger, remit tout le monde en train. Pendant ce temps les mousses, aidés du domestique, brûlaient et sucraient du rhum, que Guisan distribuait à l'équipage, en surveillant la manœuvre. Au bout d'un quart d'heure, les efforts du charpentier furent couronnés de succès. Il découvrit qu'une feuille de trois pieds de long sur un de large avait été enlevée au doublage de la proue, à deux pieds au-dessous de la ligne de flottaison. Guisan s'en fait donner la mesure ; puis fait couper huit morceaux de toile enduite d'une double couche de suif et de goudron ; il les fait appliquer et coudre ensemble, de manière à former une espèce

de planche épaisse et solide. Pendant trois quarts d'heure, le charpentier lutta intrépidement avec la mer avant de pouvoir parvenir à la fixer ; mais à bord, les forces étaient revenues avec l'espérance, le rhum avait réchauffé les corps, l'exemple de Guisan ranimait le courage, et l'on vit bientôt que l'eau commençait à baisser. Il y en avait déjà neuf pieds, et trois heures plus tard le vaisseau aurait sombré. A l'entrée de la nuit l'eau avait baissé de cinq pieds, et sur les onze heures les pompes étaient à peu près franches.

Cependant la tempête durait depuis trois jours : ce ne fut que le quatrième qu'on put remettre à la voile. Tout le convoi en fit de même ; et l'on se flattait

d'avoir évité les plus grands dangers, quand une nouvelle tempête, non moins violente que la première, s'éleva de l'ouest, et rendit impossible l'entrée au port du Texel. Les pilotes côtiers n'osaient eux-mêmes s'aventurer à la mer. En vain tous les signaux de détresse furent mis en œuvre pour les décider. Force fut de s'abandonner de nouveau à l'ouragan, qui entraîna la flottille jusqu'à l'entrée de la mer Baltique. En cet endroit, la force du vent redoubla tellement que les vaisseaux étaient absolument couchés sur le flanc, et souvent sous l'eau. Chacun dut s'attacher derrière le bord opposé ou descendre dans l'entrepont, pour n'être pas emporté à la mer. La pluie et l'obscurité étaient telles

qu'à trois pas de distance on ne pouvait rien distinguer. Tout commandement, tout secours étaient impossibles. Au matin seulement on s'aperçut de la disparition de quatre pièces de huit, avec leurs amarres et leurs affûts; de trois chaloupes emboîtées les unes dans les autres et retenues par des câbles gros comme la jambe; et de tous les animaux domestiques destinés à la nourriture des passagers.

Au bout de trois jours le vaisseau put enfin aborder en Hollande, où Guisan, devenu l'objet de la reconnaissance et du respect de tous ses compagnons de voyage, fut appelé à en recevoir les assurances les plus vives de la part des armateurs dont il avait sauvé le vaisseau.

A la Bourse, des hommes qu'il ne connaissait point l'abordaient pour le féliciter sur sa belle conduite ; le correspondant de son oncle mit à sa disposition sa bourse et son crédit, et l'engagea à séjourner quelque temps à Amsterdam. Mais le temps pressait : dès qu'il eut terminé ses affaires, Guisan se rendit à Paris.

Après un voyage si fécond en péripéties, Guisan ne s'était point attendu à un événement maintenant fort ordinaire en France : le ministère avait changé. Depuis huit jours, M. de Sartines avait remis le portefeuille de la marine au maréchal de Castries, lorsque Guisan arriva à Paris. Plein d'inquiétude, il court chez Malouet. Celui-ci le rassure, et le con-

duit chez M. de Sartines, qui lui fait la réception la plus propre à l'encourager. Invité à y retourner le lendemain, il eut à subir les plus aimables reproches de l'ex-ministre pour n'avoir pas accepté les témoignages de sa faveur et de son contentement, et le don de terre qu'il lui avait destiné; puis après l'avoir entendu avec intérêt sur l'administration des colonies, il lui fit connaître ses propres vues à ce sujet; et le laissa partir fort désireux de trouver dans le maréchal de Castries un accueil aussi bienveillant.

Malouet le lui avait représenté comme un administrateur probe, sévère et actif. Il n'y avait pas là de quoi l'effrayer. Au bout de peu de jours, il fut appelé à Versailles avec Malouet; mais des affaires

imprévues empêchèrent le ministre de le recevoir au jour fixé; et pour mettre ce temps à profit, Malouet voulut présenter Guisan aux employés supérieurs des ministères, qui tous le connaissaient de réputation, et lui firent l'accueil qu'il méritait. C'étaient MM. de Bretel, de la Coste et Blouin. Ce dernier, chef du bureau de la guerre, lui raconta toutes les démarches du comte de la Serre pour obtenir vengeance de lui et de M. de Fiedmond; et la manière dont il avait été rebuté, malgré la protection d'amis puissants. C'est que M. Blouin avait pour déjouer les intrigants un tact et un talent très-distingués. Sa franchise, sa droiture et son habileté étaient égales à sa connaissance des affaires. Quand on lui pré-

sentait une requête juste, il disait : « Je vous servirai, je le dois. » Mais si la demande, après examen, ne lui paraissait pas équitable, il ne craignait pas de répondre, que le ministre fût-il disposé à l'accorder, il trouverait moyen de l'en empêcher, en lui faisant connaître avec détail l'état de la question. Rarement on persistait après un tel avertissement ; et M. Blouin n'en était que plus recherché, courtié et redouté.

L'audience du ministre renvoyée indéfiniment, Guisan put se livrer au plaisir de parcourir la capitale, et d'en visiter les principaux monuments. Nul ne pouvait mieux lui servir de guide que Malouet. Connu avantageusement comme littérateur, comme poète et auteur dra-

matique; accueilli des savants comme voyageur; en relation habituelle avec la cour, par son titre de secrétaire de madame Adélaïde et d'intendant des colonies; Malouet se fit un plaisir de lui ouvrir les maisons les plus distinguées de la capitale. Il le conduisit chez le comte de Buffon, qui sut mettre à profit la conversation et les observations de Guisan sur l'histoire naturelle de la Guyane. Buffon avait démêlé en lui un esprit juste et net. Il lui reprochait la rareté de ses visites, et prenait plaisir à l'encourager à les réitérer.

Guisan l'aurait fait s'il n'eût été rappelé par le ministre à Versailles, et chargé d'une mission qui absorba tout son temps pendant plusieurs mois.

CHAPITRE IX.

Audience du maréchal de Castries. — Guisan est envoyé à Rochefort. — Mémoire sur l'assainissement de la ville. — Le comte de Broglie. — Son portrait par Dumouriez et Rulhières. — Son caractère, ses talents. — Son activité. — Sa toilette. — Trait de bonté à l'égard d'un jeune sous-lieutenant. — Ses boutades contre Guisan. — Le régiment de porcelaine. — Réunion chez M. de Broglie. — Le projet de Guisan est approuvé et arrêté. — M. Joly de Fleury, contrôleur général. — Les ingénieurs de ponts-et-chaussées. — Opposition et intrigues. — M. d'Ormai.

CHAPITRE IX.

Quinze jours s'étaient écoulés, lorsque le maréchal de Castries fit appeler Guisan pour lui annoncer qu'il ne s'agissait plus de Cayenne pour le moment ; mais qu'il l'avait choisi pour lui confier une mission importante, celle d'aller reconnaître et étudier avec soin les causes de l'insalu-

brité du port de Rochefort, dans lequel quatre mille cinq cents ouvriers et matelots venaient de périr, sans parler de la bourgeoisie atteinte de la contagion. Il fallait trouver les moyens de parer à ces maux en assainissant la ville et les environs.

Guisan partit, recommandé par le ministre aux commandants civils et militaires, à l'intendant de la marine et au marquis de Voyer, lieutenant général et gouverneur de Saintonge. Ce fut chez lui qu'il demeura pendant tout le temps que dura son travail. De retour à Paris, il rédigea un mémoire, dans lequel il traitait avec détail du dessèchement des marais qui environnent Rochefort, des moyens d'amener des eaux dans la ville, et des changements

indispensables dans la distribution de certains bâtimens de l'état et surtout des hôpitaux militaires. Ses plans et ses dessins furent confiés, ainsi que son mémoire, à l'examen de M. de la Coste, qui, aidé des lumières de plusieurs savans, en fit un rapport extrêmement avantageux. Un nouveau travail fut commandé; et pour toutes les informations et directions qui lui devenaient nécessaires, Guisan eut ordre de conférer avec le comte Charles-François de Broglie. Pendant six semaines il séjourna à Rochefort, pour faire, avec l'aide de plusieurs ingénieurs, tous les toisés, tous les calculs nécessaires à un travail définitif; et à son retour il alla s'établir dans le cabinet de M. de Broglie pour l'y rédiger.

Nous ne saurions parler des rapports qui s'établirent entre Guisan et le comte de Broglie, sans dire quelques mots du caractère de ce dernier. Dumouriez dit quelque part, que s'il y avait eu en France quatre ou cinq hommes comme le comte de Broglie, ils auraient sauvé la France de la ruine qui la menaçait.

En effet, la guerre, la diplomatie, l'économie politique et l'administration lui étaient également familières. Il aspirait, selon Dumouriez, à tous les ministères ; et aurait pu les remplir tous, grâce à sa prodigieuse activité. Dévoré d'une ambition proportionnée à ses rares facultés, M. le comte de Broglie est cité par Dumouriez pour sa bravoure, l'austérité de ses mœurs et la violence de ses passions ;

en même temps il le loue comme époux, père, frère, ami et citoyen.

Rulhières a parlé de ses talents et de ses défauts comme diplomate ; bien d'autres ont mentionné les beaux faits de sa vie militaire. Le jugement de Guisan complétera avantageusement ces divers portraits.

C'était, dit-il, l'homme le mieux doué qu'il eût encore rencontré. Le comte de Broglie connaissait l'Europe, ses ressources jusqu'au moindre détail, de manière à n'être jamais embarrassé d'en fournir aucun. Sa mémoire était telle, que si l'on avait besoin d'un officier ou même d'un sous-officier pour quelque spécialité, sur toute l'armée il aurait su dire dans quel régiment et dans quelle compagnie on

pouvait le trouver. Ennemi juré et irréciliable de tous les officiers paresseux qui ne s'occupaient pas exclusivement de leur état, il en était craint et détesté, autant qu'il était aimé et respecté des bons militaires. Un esprit vaste, de grandes vues, un patriotisme sincère, en faisaient un des plus fermes appuis du trône, et l'un des plus utiles serviteurs du roi. Tel était l'homme public. Il ne perdait rien à être vu dans sa vie privée. L'art d'employer le temps, et le talent d'en mettre à profit les moindres moments, y étaient poussés et développés jusqu'au scrupule. Travaillant depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, ce n'était qu'à regret qu'il consentait à sacrifier quelques moments aux

soins les plus nécessaires. A l'heure du dîner, ses valets de chambre avaient charge de sa personne pour sa toilette qui ne devait jamais durer au delà de six minutes. L'un le rasait et lui mettait sa perruque, tandis que l'autre lui ajustait ses bas et le chaussait. Tout le reste de son costume était revêtu avec la même promptitude; enfin, la veste et l'habit, ouverts et tenus par un valet de chambre, étaient enfilés à la fois; le tout avec une prestesse et une précision qu'on pouvait comparer à une charge en douze temps bien exécutée; et cependant, que de regrets ne donnait-il pas à ces six minutes enlevées au travail!

Le comte de Broglie n'accordait rien aux plaisirs bruyants; mais s'agissait-il

d'un service à rendre, on le trouvait toujours. J'en citerai un trait. Un jeune sous-lieutenant du régiment d'Auvergne se présente chez lui; il avait eu le malheur de déplaire à son colonel, et allait être sans autre motif renvoyé du corps. « Revenez tel jour, lui dit le général, et » si vous ne m'en imposez pas, ne crai- » gnez rien. Mais si vous avez des torts, » vous êtes perdu. Apportez-moi un mé- » moire où votre affaire sera clairement » exposée. »

En attendant, M. de Broglie prie le ministre de la guerre de suspendre son jugement, et prend à l'armée les renseignements les plus minutieux et les plus circonstanciés. Au jour marqué, le jeune sous-lieutenant revient avec son mé-

moire, mais mal rédigé, et embrouillé du commencement à la fin. « N'avez-vous » personne pour le refaire? lui dit vivement M. de Broglie. Allons, je vois » votre embarras. Asseyez-vous, je vais » vous le faire. »

Pendant qu'il écrit, arrive le prince de Condé. « Dites que je ne reçois pas. » On revient. « Son Altesse ne demande qu'une » minute. » — « Non, je suis en affaire, » je ne le puis pas. » Le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, et d'autres grands personnages sont renvoyés de même. Enfin, le mémoire fini met au grand jour l'injustice et la cruauté du colonel et l'innocence du jeune officier, qui est pleinement justifié et remboursé de ses frais de voyage.

Toujours poli, et même d'une politesse exquise et recherchée envers ses inférieurs, il n'était fier et haut avec ses égaux que lorsqu'il leur trouvait des prétentions et de l'arrogance. Sa parole était alors incisive et mordante. « Depuis » quand un marquis a-t-il le droit de parler sans rien dire? » s'écria-t-il un jour, en entendant un officier général qui bavardait dans un moment critique.

Dans la conversation il avait souvent une pointe d'ironie fine et assaisonnée de sel; d'autres fois une plaisanterie qui eût pu paraître rude, si la bonhomie et la familiarité du ton n'en eussent ôté toute l'amertume. « Peut-on être aussi bête? Qu'avez-vous donc fait de votre bon sens? » n'étaient de sa part qu'une

manière gaie de faire sentir la souffrance qu'il éprouvait de n'être pas assez vite compris.

Guisan y était souvent en butte, à cause de sa modestie et de son peu de savoir-faire. « Vous n'êtes qu'un nigaud, » lui disait M. de Broglie, et à la cour il » faut être un peu charlatan. Il ne suffit » pas d'être honnête quand on veut s'oc- » cuper du bien public, il faut savoir » faire prévaloir ses raisons, autrement le » bien ne se fait pas. Je vous voudrais un » peu charlatan. Vous n'êtes qu'un franc » nigaud ; vous n'avez pour vous que vos » talents et votre probité, cela ne suffit » point dans ce pays. »

Si parfois Guisan avait éprouvé dans les bureaux des ministres quelqu'un de

ces petits désagréments dont le mérite modeste ne saurait être toujours à l'abri, et si tout ne s'était pas passé au gré du comte de Broglie, « C'est que vous n'êtes » qu'un sot, lui criait-il ; vous n'avez pas » d'autre air ni d'autre tournure. »

Un jour, Guisan eut bien peur de lui causer un de ces mouvements d'impatience qu'il ne pouvait toujours réprimer. Le comte de Broglie avait reçu du roi Louis XVI un régiment de porcelaine de Sèvres d'un travail exquis ; tous les soldats étaient équipés avec la plus minutieuse exactitude, et étaient arrangés en ordre sur une grande table de marbre dans le cabinet du comte, qui y tenait beaucoup. En y entrant, Guisan laisse tomber un papier ; il se baisse pour le

ramasser. Au moment même, et sans cesser d'écrire, M. de Broglie lui adresse la parole; Guisan veut se tourner de son côté, et, se relevant promptement, il balaye avec son épée la table de marbre, et jette sur le parquet les trois quarts du régiment, qui se brise avec un affreux cliquetis. Le frisson lui courut de sa maladresse, dont il s'attendait à être vertement semoncé; mais M. de Broglie ne leva pas même la tête, et continua la conversation, comme s'il ne se fût douté de rien.

Tel était l'homme avec lequel Guisan eut des rapports journaliers pendant plusieurs mois. Ce fut chez lui que son travail terminé, il dut le soumettre à une conférence nommée par le ministre pour

en prendre connaissance. Une réunion imposante d'officiers généraux de terre et de mer, et de membres de l'académie des sciences, consultèrent et délibérèrent sur le projet, après quoi l'on fit entrer l'auteur, qui en reçut d'unanimes éloges. On lui annonça que son travail était approuvé, et qu'il ne tarderait pas à recevoir l'ordre de le mettre à exécution.

Cette décision lui fut confirmée par le maréchal de Castries; mais cela ne suffisait pas; il fallait des fonds considérables, et la guerre avec l'Angleterre avait mis ceux de la marine à sec. M. de Castries, ferme, prudent, et avare des deniers de l'état, ne pouvait cependant retarder l'entreprise dont il sentait l'urgence; il demanda une subvention au contrôleur

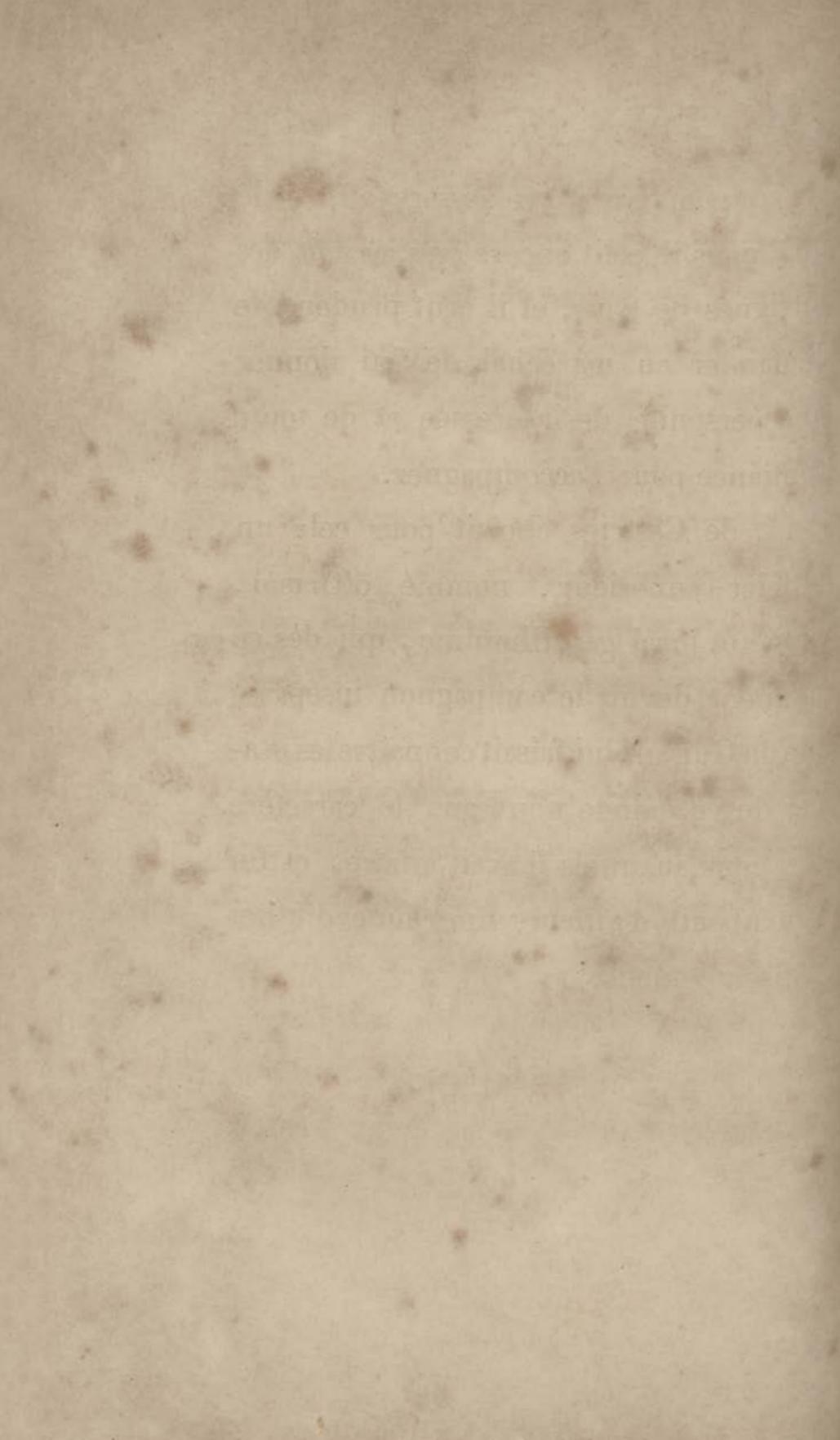
général. Joly de Fleury venait de remplacer M. Necker ; il répondit qu'il ferait les fonds, demandant seulement, pour la forme, de voir les plans adoptés. Comme ils n'étaient pas du ressort des commis de ses bureaux, il les soumit pour les examiner au génie des ponts et chaussées, le corps le plus instruit et le plus habile de toute l'Europe, à cette époque. Que s'ils ne trouvaient rien à redire au talent de l'auteur, ces messieurs avaient bien des raisons de ne pas approuver un travail auquel ils n'avaient point de part, et qui mettait aux mains d'un étranger une entreprise aussi importante, aussi utile, aussi glorieuse. Quelques-uns peut-être ne pensèrent-ils pas sans quelques regrets au maniement considérable de

fonds qui leur était ainsi enlevé. Bref, ils firent valoir leurs raisons assez habilement pour que le contrôleur général, qui n'y mettait pas autrement d'intérêt, leur promît qu'il ne donnerait l'argent que si le génie français était chargé de l'exécution.

Cependant le maréchal attendait une réponse qui ne venait point. Plusieurs fois Joly de Fleury prétextait la difficulté de rassembler le corps du génie dispersé pour des absences *d'office*; mais après avoir épuisé divers prétextes, il parvint enfin à les réunir, et Guisan reçut l'ordre de se transporter à Versailles chez le contrôleur général. Jouissant de la confiance du ministre, qui ne l'accordait et ne la retirait qu'à bonnes enseignes, il

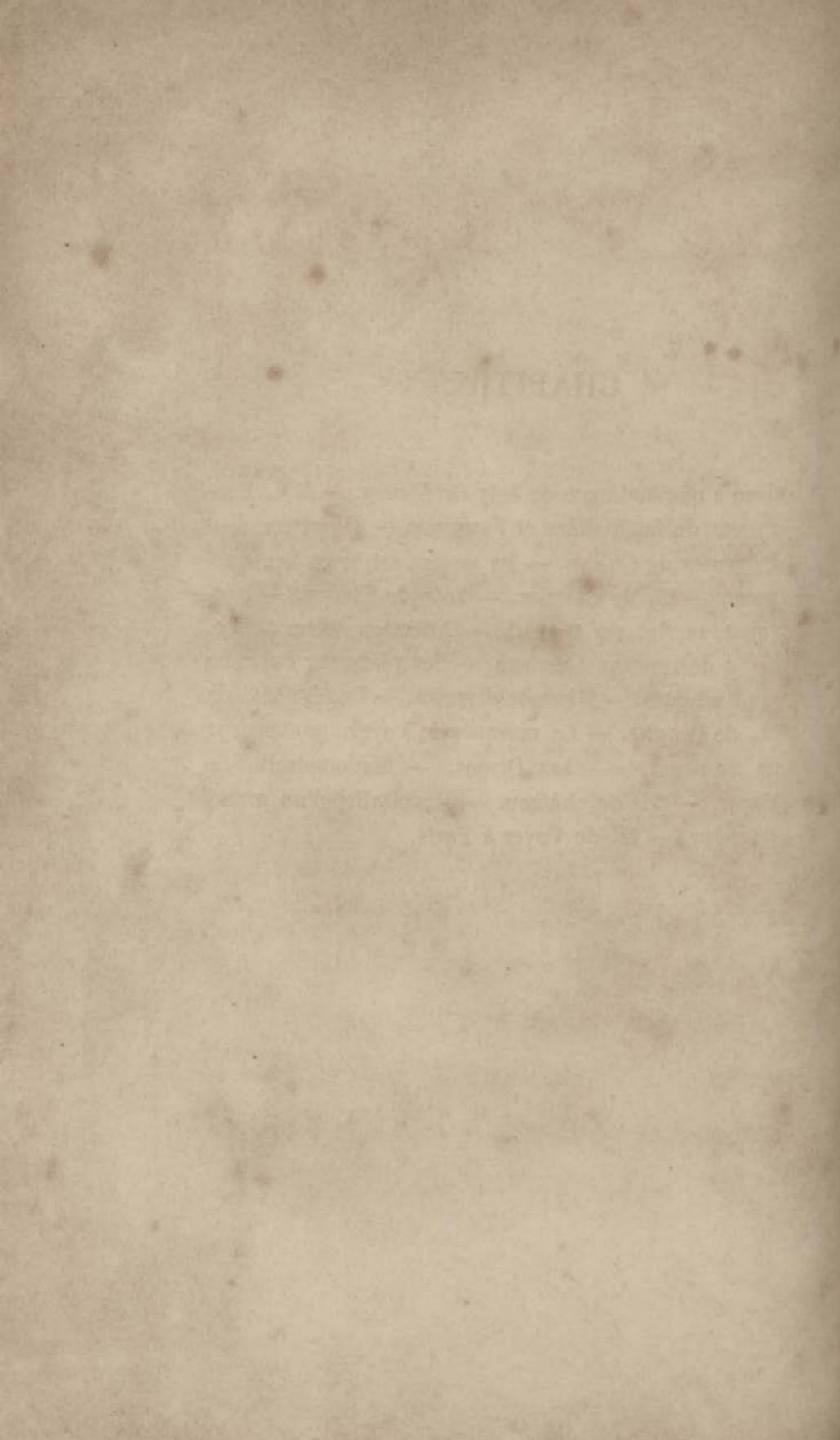
ne craignait pas d'être desservi auprès de lui; mais il était encore peu au fait des intrigues de cour, et il crut prudent de demander au maréchal de lui donner une personne désintéressée et de toute confiance pour l'accompagner.

M. de Castries choisit pour cela un officier supérieur, nommé d'Ormai, brave et loyal gentilhomme, qui dès ce moment devint le compagnon inséparable de Guisan, lui faisait connaître les usages de ce monde nouveau, le caractère des gens auxquels il avait affaire, et lui fournissait d'ailleurs une foule d'utiles renseignements.



CHAPITRE X.

Guisan a une audience de Joly de Fleury. — MM. Per-
ronet, de la Mislère et Fourcroy. — Objections. —
Réponses de Guisan. — La séance est levée brusque-
ment. — M. de Castries. — Joly de Fleury. — Per-
ronet, sa vie, ses travaux. — Affection de ses élèves.
— Sa déclaration à Guisan. — Ses plans sur Cayenne
sont adoptés. — Missions diverses. — Impétuosité de
M. de Broglie. — Le marquis de Voyer, gouverneur
de Saintonge. — Les Ormes. — Mademoiselle de
Voyer. — Vie de château. — Hospitalité d'un grand
seigneur. — M. de Voyer à Paris.



CHAPITRE X.

Au jour indiqué, MM. d'Ormai et Guisan furent donc exacts à se rendre à Versailles. On les introduisit dans un salon d'attente, contigu au cabinet où les examinateurs étaient déjà réunis. La conversation y était trop animée pour permettre à ces messieurs de s'apercevoir de l'entrée de Guisan dans la pièce voisine,

et il dut bon gré mal gré prendre sa part d'une philippique dans laquelle les absurdes prétentions de M. de Castries, de vouloir se passer des ingénieurs des ponts et chaussées, et celle de Guisan, qui devait aller sur leurs brisées, étaient traitées par l'un des interlocuteurs avec toute la sévérité qu'elle méritait, tandis qu'un autre personnage exprimait l'espérance de réussir à dégoûter Guisan lui-même de son propre travail, et de l'y faire renoncer.

Au bout d'un moment la porte s'ouvrit, et ces messieurs furent introduits en présence de la commission composée de MM. Joly de Fleury, de la Mirlière, intendant général des ponts et chaussées; Perronet, premier ingénieur des ponts et

chaussées de France, et membre de l'académie des sciences; de Fourcroy, directeur général du génie militaire, et du premier commis du ministère des finances.

Sur la table étaient étalés les plans. Perronet prit le premier la parole pour faire quelques objections, dont le but évident était de décourager Guisan. Quelques questions où ce dernier crut voir l'intention de l'embarrasser, reçurent de sa part des réponses si brèves et si péremptoires que Perronet laissa la parole à Fourcroy, qui commença par l'éloge du plan et de la conception, puis petit à petit laissa percer quelques doutes, quelques craintes sur les moyens d'exécution, conclut en conseillant à Guisan de dire

lui-même au ministre qu'il avait besoin de mûrir des idées et de demander un délai d'une année pour *les amener à bien.*

Guisan prit alors la parole : « Comment, » vous, monsieur de Fourcroy, vous, directeur général du génie, pouvez-vous » me faire des objections aussi puériles, » et me donner de semblables conseils?..... » Puis réfutant tout ce qui avait été dit, il laissa M. de Fourcroy peu désireux de reprendre la parole.

Après lui, M. de la Mirlière. « Vous » le voyez, monsieur, dit-il avec emphase, vous le voyez, ces messieurs » trouvent vos plans insuffisants, monsieur ! On ne donne pas l'argent du roi » comme cela ! On ne le livre pas aussi

» légèrement. Nous sommes ici pour
» surveiller l'emploi de l'argent du roi.»

..... A ces mots Guisan se lève, et le
toisant de la tête aux pieds..... « Mon-
» sieur, lui dit-il, qui est-ce qui vous
» demande l'argent du roi?..... » M. de
la Mirlière, stupéfait, reste bouche
béante. Quelques minutes du silence le
plus pénible s'étant écoulées, Guisan se
tourne vers le contrôleur général, et lui
demande s'il n'a rien à lui ordonner.

« Rien, monsieur; mais, vous le
» voyez, ces messieurs trouvent bien des
» difficultés; moi je n'en fais aucune;
» mais ces messieurs ont des connais-
» sances.... je suis obligé de m'en rap-
» porter à leurs connaissances..... —
» Et moi aux miennes, reprit Guisan.

» Quant à l'argent du roi, dont on fait
» tant de bruit, je n'en demande point;
» cela ne me regarde en rien. J'ai trouvé
» une occasion de faire du bien et de ser-
» vir l'État, je l'ai saisie avec zèle; voilà
» toute ma mission; c'était celle aussi
» que j'étais venu remplir auprès de
» vous, et je vais en rendre compte à
» monsieur le maréchal. »

Puis, après avoir fait une profonde révérence, il sortit. A peine dehors, M. d'Ormai lui dit : « Comment avez-vous osé les traiter ainsi? A tout autre on eût imposé silence, si même l'on ne l'eût mis à la porte. Avez-vous oublié que ce sont de grands personnages, pour les traiter ainsi comme des enfants? »

On arrive chez le maréchal. Son étonnement fut complet en apprenant le résultat de cette entrevue, dont il attendait de si bons et si palpables effets. Il voulut voir le contrôleur général, qui dès le lendemain fit chercher Guisan, s'excusa en quelque manière, et l'assura de ses bonnes intentions; mais le renvoya encore à M. Perronet pour retirer ses plans.

Perronet, l'homme important en cette affaire, était Vaudois de naissance, fils d'un Lausannois, officier au service de France, et d'une sœur du célèbre Jean-Pierre de Crouzas, auquel il dut peut-être son goût pour les mathématiques. Resté orphelin de bonne heure, il persévéra dans cette étude, puis se mit à l'architecture, et s'y appliqua sous les auspices de

Beausire, architecte de la ville de Paris, jusqu'à ce qu'il entrât au corps des ponts et chaussées, dont il fonda l'école en 1747. Il en fut d'abord directeur, puis inspecteur général; enfin nommé premier ingénieur des ponts et chaussées de France, il ne cessa pas pour cela de s'occuper de l'école du génie, à laquelle il avait mis tout son cœur. Ses élèves étaient ses enfants, il les chérissait comme un père, et en était aussi tendrement aimé. Le beau buste d'Houdon, qui a immortalisé ce sentiment par cette inscription : *Patri carissimo familia*, n'est pas le seul monument qui subsiste de leur tendresse. Les élèves entrés plus tard, et qui n'avaient pu y contribuer, firent graver en 1782 le beau portrait que tout le monde con-

naît, dont l'inscription fut faite par Diderot ¹.

Français par le cœur, Perronet avait épousé les intérêts des ponts et chaussées avec trop de chaleur pour être impartial dans la question de Rochefort. Sa conduite ne saurait être excusée; et la passion qui la dicta fut bien certainement une faiblesse; mais c'était celle d'un cœur chaud, d'un grand caractère, et de l'un des hommes les plus distingués du siècle dernier.

Guisan alla donc se présenter chez lui, au nom du contrôleur général, réduit à

¹ Son buste, placé dans le local des séances de la Société Royale de Londres, en pendant de celui de Franklin, montre qu'il jouissait au dehors d'une grande et belle renommée. Sa statue décore la façade de l'hôtel de ville de Paris.

subir lui-même la dictature du premier ingénieur, en matière de ponts et chaussées. Invité à dîner le lendemain avec M. d'Ormai, il fut parfaitement accueilli par plusieurs ingénieurs distingués qu'il y rencontra. Après le dîner, ces messieurs se retirèrent, et alors Perronet déclara franchement à Guisan que ses plans étaient excellents, qu'il n'y trouvait rien à redire, qu'ils lui faisaient le plus grand honneur, mais que le ministre ne donnerait pas un sol, si lui, Perronet, n'apostillait les plans, et qu'il ne le ferait point.

Guisan prit la parole pour lui faire sentir la déloyauté, l'injustice d'un procédé qui causait un véritable mal au pays et nuisait au service du roi : il en releva

l'inhumanité avec chaleur. Perronet le
laissa dire, et sans rien perdre de sa di-
gnité et de son sang-froid. « Monsieur,
» lui dit-il avec bonté, l'estime que j'ai
» conçue pour vous est au-dessus de tout
» ce que je pourrais vous exprimer, et je
» ne saurais parler de votre travail qu'a-
» vec éloge; mais quand vous seriez mon
» propre fils, il me serait impossible de
» me conduire autrement, et je ne signe-
» rai rien. »

M. de Castries comprit alors qu'il avait
affaire à une cabale puissante et difficile
à déjouer; mais il ne désespérait point
d'y parvenir, et pria Guisan de ne pas se
rebuter. La reconnaissance pour les sen-
timents dont il était l'objet de la part du
ministre lui en faisait un devoir; mais

s'il n'eût écouté que son inclination, il n'eût pas mieux demandé que de retourner à la Guyane et d'y continuer ses travaux. Il profita de cette relâche pour attirer de nouveau l'attention du maréchal sur Cayenne. Ses plans furent présentés, examinés, et arrêtés dans une grande conférence, pour le cas où les travaux de Rochefort ne pourraient s'exécuter prochainement. En attendant, on cherchait à le retenir et à le distraire par des commissions multipliées, dans lesquelles son intégrité, son absence de préventions et son sens droit n'étaient pas moins de requête que ses talents.

Plusieurs rapports importants lui furent demandés, et vinrent accroître l'estime et la considération dont il était l'objet. Ces

missions n'étaient pas briguées, et bien souvent aussi peu désirées que prévues. Un jour, par exemple, Guisan arrivait à l'entrée de la nuit chez M. de Broglie; celui-ci l'aborde en lui annonçant qu'il a à lui donner une mission pressante de la part du ministre pour la Rochelle; il la lui explique en peu de mots.

« C'est bien, répond Guisan; je partirai demain matin.

— Il faut que vous partiez dans ce moment.

— Monsieur le comte, je vous demande au moins deux heures...

— Non, il faut que ce soit tout de suite!

— Mais, monsieur, avant qu'on ait des chevaux....

— On est allé en chercher.

— Et une chaise de poste...

— Vous prendrez la mienne.

— Mais enfin il me faut de l'argent ;
je n'en ai pas chez moi, et avant que
je....

— Ouvrez cette armoire ; prenez-y un
sac de cent louis.... » En ce moment on
vint dire que les chevaux étaient mis. —
« Allons, allons, dépêchez-vous, mon-
sieur le lambin ; on a pourvu à tout ; ne
perdez pas de temps à me répliquer. »

Ces commissions si imprévues, la con-
science avec laquelle elles étaient accom-
plies, et l'activité incroyable du comte de
Broglie, avaient fini par causer une vé-
ritable fatigue à Guisan. Depuis plusieurs
mois il n'avait presque pas eu un mo-

ment de repos. Aussi, malgré les agréments du séjour de Paris, accepta-t-il avec empressement l'invitation que lui adressa le marquis de Voyer, de l'accompagner dans son gouvernement de Saintonge, et ensuite à sa terre des Ormes, en Poitou, pour y passer quelques semaines. Le marquis de Voyer se chargea de négocier avec le ministre, qui ne voyait pas volontiers Guisan s'éloigner, et ne le lui prêta qu'à la condition de le représenter en quarante-huit heures, si sa présence était réclamée à Paris. M. d'Ormai devait être du voyage, et se rendit directement aux Ormes, tandis que Guisan passait quelques jours à Rochefort avec le gouverneur.

Les Ormes étaient alors une des plus

belles terres seigneuriales de France. M. de Voyer y avait réuni tout ce qui pouvait en faire une résidence agréable. Mais ce qui devait surtout la rendre telle aux yeux de Guisan, c'était le goût du marquis de Voyer pour les arts et métiers, dont il avait rassemblé chez lui des maîtres en tous genres. Menuisiers, selliers, charrons, ébénistes, mécaniciens divers, y avaient été attirés, logés, établis, pour y déployer sous sa direction leur activité et leurs talents. Le choix en était fait par M. de Voyer, qui les faisait venir de toutes les parties de l'Europe, les pourvoyait d'un atelier et de tout ce qui était nécessaire à l'exercice de leur industrie. Lui-même se plaisait à s'associer à leurs travaux et à les encourager avec

cette amabilité, cette grâce et cette courtoisie auxquelles l'ouvrier habile, comme l'artiste, est toujours sensible. C'était le temps où Louis XVI préférait aux travaux de la politique et aux soins si graves de la monarchie, l'humble tablier de cuir du forgeron, et déposait chaque jour le sceptre et la couronne, pour manier à la sueur de son front l'enclume et le marteau.

Mademoiselle de Voyer, fille aînée du marquis, contrefaite des suites d'une chute, avait fixé sa résidence aux Ormes, qu'elle ne quittait jamais. Autour d'elle se réunissait une société aimable et choisie composée de la noblesse des environs, et de quelques officiers sans fortune qui avaient servi sous les ordres de son père.

Elle faisait les honneurs du château avec autant de grâce que d'esprit et de bonté. Une grande liberté, un ton toujours convenable, les ressources de la lecture, de l'étude, de la conversation, la beauté du parc, des promenades charmantes, tels étaient enfin les avantages dont jouissaient tous les hôtes du marquis de Voyer pendant les mois d'été. Jamais un mot, un indice quelconque, ne donnait à supposer qu'on pût jamais être de trop. Les semaines, les mois, s'écoulaient pour un grand nombre, sans qu'ils eussent l'occasion de se souvenir un instant qu'ils n'étaient pas chez eux, et pour de vieux militaires surtout, cette hospitalité était un véritable bienfait. A Paris, où il ne pouvait l'exercer de la même manière,

M. de Voyer y avait suppléé de son mieux. Afin d'éviter à ses vieux compagnons d'armes des invitations, des cérémonies, et les dépenses qui en résulteraient, il avait organisé sa vie d'une façon singulière. Sa chambre à coucher était un vaste salon ; son lit était placé dans une espèce d'alcôve à rideaux, qui lui dérobaient la vue de tout ce qui se faisait dans une moitié de la chambre. Là se trouvait une table immense, qui dès le matin était couverte de mets exquis : gibier, volailles, jambons, pâtés, poissons, le tout froid et en abondance, sans oublier d'excellents vins, le café, le chocolat, le thé, qui y étaient maintenus toujours chauds et renouvelés.

En été, à huit heures, une heure plus

tard en hiver, la porte était ouverte, et entraient pour ainsi dire qui voulait, sans se faire annoncer. Plus de quarante personnes, la plupart officiers de fortune, venaient là tous les jours faire un copieux repas. La liberté était complète. On n'attendait personne; le premier qui entraient allait au fond du salon. S'il voyait remuer dans le lit, un « Bonjour, général; comment avez-vous passé la nuit? » l'acquittait de toute autre politesse. A mesure qu'on avait fini, l'on se rapprochait du lit, et une conversation générale s'établissait, à laquelle chacun prenait part. A onze heures tout le monde se retirait, sans faire plus de compliments qu'en entrant. « Vous n'avez pas d'idée, disait » quelquefois M. de Voyer à Guisan,

» avec quelle satisfaction j'entends dé-
» boucher les bouteilles et entrechoquer
» les verres, les couteaux et les fourchet-
» tes, en pensant que ces braves militai-
» res qui ont bien mérité de leur pays,
» prennent là un repas qui leur suffit
» pour vingt-quatre heures, et leur per-
» met d'économiser pour mieux vivre en
» mon absence. »

Nous avons cru devoir donner ces détails, comme se rattachant aux mœurs d'une époque déjà bien loin de nous, et consigner ici le souvenir de ce patronage bienfaisant, de cette aumône faite au prix de quelques convenances personnelles, avec tant de délicatesse et de bonté. Nous le devons d'autant mieux, que la noblesse française de la fin du siècle der-

nier, qui présente à l'étude un mélange singulier de caractères nobles et abjects, de grandeur et de bassesse, nous semble jusqu'ici plus connue par ses travers et ses vices que par ses qualités et ses vertus.

CHAPITRE XI.

Retour à Paris. — Le président de Bongars. — Les maréchaux de Ségur et de Broglie. — Le comte de Vergennes. — Les travaux de Rochefort sont décrétés. — Mémoire de M. Duchêne. — Le contrôleur général refuse l'argent promis. — Enquête ordonnée par M. de Castries. — Mort de l'amiral de Latouche-Tréville. — Belle conduite du comte de Broglie. — M. Duchêne est convaincu de calomnie. — Mort du comte de Broglie. — Guisan part pour Rochefort. — Il tombe malade. — Il est condamné par le médecin. — Embarras de sa situation. — Singulière résolution. — Il part mourant. — Incidents de voyage. — Arrivée à Paris. — Il se rétablit.



CHAPITRE XI.

Au bout de six semaines, Guisan fut rappelé à Paris. Les nouvelles qu'il recevait de la Guyane étaient des plus satisfaisantes; les colons se conformant à ses directions, en éprouvaient les meilleurs effets, et prospéraient de jour en jour davantage. Guisan obtint pour eux

quelques faveurs importantes, et entre autres l'exemption de tous impôts pendant dix ans; il eut aussi la permission de faire exécuter dans les ateliers du roi toutes les machines hydrauliques nécessaires au progrès de la colonie. Lui-même désirait vivement d'y retourner; mais l'affaire de Rochefort étant toujours pendante, M. de Castries ne voulait point le laisser partir. Pour se dédommager de cette contrariété, il profita de quelques occasions de fréquenter une société agréable et intéressante : il vit souvent le président de Bongars; le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, dont il aimait la franchise et la bonhomie; le maréchal de Broglie, très-différent de son frère, passant pour dévot, et

dévoué tout entier aux grands intérêts de l'état; le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, aussi connu par ses talents que par la malheureuse part qu'il eut aux fautes de ce règne. Ce fut chez lui qu'eut lieu un conseil des ministres, dans lequel le contrôleur général pressé par ses collègues au sujet de Rochefort, se vit forcé de manquer aux engagements qu'il avait pris avec le corps des ponts et chaussées, et finit par accorder le secours d'argent demandé par la marine. Aussitôt le comte de Ségur donna ordre à cinq bataillons d'infanterie de se transporter à Rochefort pour y commencer les travaux sous la direction de Guisan.

M. de Castries se croyait au terme de

ses ennuis et de ses peines, et triomphait déjà d'une victoire si longtemps indécise et si péniblement remportée. Mais il n'était pas encore maître du champ de bataille. Le corps des ingénieurs, furieux de voir échapper sa proie, était décidé à tenter un coup de désespoir. Un monsieur Duchêne, ingénieur en chef de la province de Saintonge, qui s'était déjà opposé à Guisan en plusieurs occasions, et plus particulièrement intéressé qu'un autre à contrecarrer le choix d'un étranger, rédigea un mémoire de quelques pages, dans lequel il insinuait au ministre que certains endroits sondés par M. Guisan ne l'avaient pas été avec assez d'exactitude, que d'autres mesures n'avaient été prises que conjecturalement, et qu'ainsi

il se trouvait des erreurs graves dans son travail.

M. Joly de Fleury, triomphant, déclara donc au ministre de la marine qu'il ne donnerait point d'argent, que tout ne fût éclairci. M. de Castries dut se soumettre encore à ce retard, et se contenter de lui faire renouveler sa promesse pour le cas où le travail de Guisan serait reconnu exact, et la fourberie de M. Duchêne démontrée. Ce dernier fut mandé à Paris. Diverses excuses qu'il alléguait pour se dispenser d'obéir, et enfin le service du roi qui le retenait absolument à la Rochelle, forcèrent M. de Castries de nommer une commission d'enquête qui pût se transporter à la Rochelle, et y confronter MM. Duchêne et Guisan.

Dans le même temps, l'amiral de Latouche-Tréville, bien connu dans les fastes de la marine française, mourut à Rochefort, insolvable. Le comte de Broglie, qui avait été son ami, résidait alors dans son gouvernement de Franche-Comté. Il apprend cette nouvelle; part; arrive à Rochefort; et se rend aussitôt auprès de madame de Latouche, femme riche et avare, pour lui déclarer que, si elle ne consent pas à faire honneur aux dettes de son mari, il les payera, mais que le jugement du public lui ferait expier son avarice.

Madame de Latouche tenait à l'opinion; cette pensée l'effraye, l'ébranle; elle finit par céder. Mais elle n'avait aucune connaissance des affaires; M. de Broglie consent à l'aider à débrouiller les

papiers du défunt. Ceci se passait justement au moment où M. de Castries s'occupait de réunir la commission dont nous avons parlé. Il apprend le voyage du comte de Broglie, et saisit cette occasion de le mettre à l'œuvre ; Guisan part avec M. de Voyer, et arrive à Rochefort peu après M. de Broglie. Cette fois, M. Duchêne ne put se dispenser de paraître en présence de MM. de Broglie, de Voyer, du commandant de la marine, du lieutenant du roi, de M. d'Ormai, et du secrétaire du gouvernement de Saintonge, réunis en cour d'enquête.

Dès le lendemain eut lieu la confrontation. MM. Guisan et Duchêne étaient assis face à face au bas de la table. M. de Voyer donna l'ordre de lire le mémoire

de M. Duchêne, il communiqua ensuite la décision du ministre, exposa le but de la réunion, puis il fit faire une seconde lecture du mémoire, après laquelle Guisan fut interpellé au sujet des attaques de son adversaire. Celui-ci changeait de couleur et se troublait à chaque instant davantage. Il aurait donné tout au monde pour se trouver à cent lieues de là, lorsqu'il entendit Guisan répondre avec calme : « Messieurs, je puis certifier que »
» ces accusations sont fausses, et pour le »
» prouver, voici les certificats des trois »
» ingénieurs qui ont travaillé avec moi. »

M. Duchêne, interloqué, balbutia quelques mots d'excuse ; il essaya de faire l'éloge du travail de Guisan, en termes embarrassés, qui furent couchés

par écrit ; puis tous les articles ayant été successivement passés en revue , et chaque réponse inscrite , M. Duchêne dut en écouter la lecture , et signer ce long procès-verbal , qui se terminait par ces mots : « Il est donc définitivement con- » staté que M. Duchêne a malicieuse- » ment calomnié M. Guisan , etc. , etc. » Chacun des assistants signa à son tour.

Cette déclaration vint confondre à Paris MM. des ponts et chaussées ; mais de nouvelles craintes de guerre et la pénurie du trésor furent de nouveau prétextées par M. le contrôleur général ; et l'argent ne pouvant se trouver , force fut au maréchal de Castries d'ajourner encore cette grande entreprise. Cependant une nouvelle catastrophe venait de prouver

une fois de plus l'urgente nécessité d'assainir les marais de Rochefort : le comte de Broglie était resté pour quelques jours chez madame de Latouche-Tréville; il y fut atteint de la maladie qui avait fait déjà tant de victimes, et transporté à Saint-Jean d'Angelys; il y succomba au bout de huit jours. Cette perte fut vivement sentie par Guisan. Elle lui rendit le séjour de Paris insupportable, et lui fit demander avec plus d'instances son renvoi à Cayenne. Il l'obtint, non sans peine, et il fut décidé qu'il partirait avec l'escadre de M. de Kersaint. Le départ n'étant pas fixé, Guisan voulut mettre ce temps à profit pour faire confectonner à Rochefort quelques machines dont il avait besoin à Cayenne.

Le maréchal y consentit, et lui remit une gratification de mille écus ; il en avait déjà reçu plusieurs semblables. A peine était-il arrivé à Rochefort, qu'il reçut un ordre du ministre qui le rappelait à Versailles ; mais quel que fût son désir d'obéir, cela lui fut impossible. Une fièvre toute semblable à celle qui avait emporté M. de Broglie l'avait saisi à son arrivée à Rochefort, et le retenait au lit. Aucun remède ne produisait le moindre effet ; et le mal s'aggrava si rapidement que, dès le cinquième jour, le médecin lui déclara que, s'il avait quelques dispositions à faire, il devrait y penser. A cette époque, médecins et chirurgiens prêtaient serment d'avertir un prêtre toutes les fois qu'ils trouvaient un malade

en grand danger. Mais Guisan déclara péremptoirement qu'il ne le recevrait pas au cas où il se présenterait. Il avait vu la mort de près en mainte occasion ; jamais elle ne l'avait effrayé. Cependant l'idée de mourir à Rochefort lui était odieuse. Habitué à y être en compagnie de M. de Voyer, logé à l'hôtel du gouverneur, entouré de tous les soins et de toutes les prévenances que pouvait inspirer aux subordonnés l'affection dont l'honorait le maître, Guisan était mal tombé cette fois-ci. Logé dans un hôtel, il avait dû laisser à Paris le domestique américain dont le dévouement et l'affection lui auraient été si nécessaires ; et l'avait remplacé provisoirement par un domestique de place, qui se trouva malheu-

reusement un fort mauvais sujet. Plein d'égards et de petits soins dès qu'il avait un témoin, le misérable s'en dédommageait la nuit en refusant les moindres services au malade, qu'une fièvre ardente consumait. Bien plus, ayant découvert que son maître possédait quelque argent, il cherchait à se l'approprier; et en parlait souvent à voix basse avec une grosse servante, de la manière la plus pénible pour Guisan, dont l'ouïe, rendue excessivement délicate par la maladie, ne perdait pas les moindres mots du complot. Une nuit même, il avait cherché à prendre les clefs de la malle sous le chevet du malade, qui eut assez de force pour l'en empêcher. En vain celui-ci se plaignait-il au chirurgien, qui passait la journée

auprès de lui, et aux gens de l'hôtel, qui, gagnés par le valet, s'accordaient à rejeter sur le délire et la fièvre toutes ses plaintes et ses lamentations. D'ailleurs le service était si bien fait pendant le jour que la vérité était difficile à admettre.

Cependant, malgré son état, Guisan était obligé de se lever pour mettre du bois au feu, la nuit, de se préparer ses médicaments; il se vit de plus le quatrième jour insulté et injurié de la manière la plus grossière par le misérable valet. Indigné, exaspéré, et soutenu par la fièvre qui lui donnait des forces, Guisan se précipita à bas de son lit; et saisissant son épée, il le frappa du plat, le menaçant de la pointe s'il ne prenait la fuite. Le lendemain ce misérable n'en re-

parut pas moins, aussi zélé et aussi doux en apparence que d'habitude, au grand chagrin de Guisan, qui espérait s'en être débarrassé.

Tel était le sujet de ses préoccupations, lorsqu'on lui annonça la fin qui le menaçait. Sa fièvre était très-forte. Le complot lui était devenu si manifeste et si odieux, qu'il n'avait plus d'autre pensée que celle d'échapper à ses persécuteurs. Il ne rêvait que cela, et n'avait plus d'autre idée que de ne pas mourir entre leurs mains. Voici ce qu'il imagina pour la réaliser.

Il fit venir le maître de poste, et lui montrant la lettre du ministre qui le rappelait à Versailles, il commanda des chevaux pour se rendre de suite à la Rochelle. Le maître de poste croit rêver

d'abord, puis bientôt il se persuade que le malade est devenu fou. « Oui, oui, monsieur, » répond-il avec cette complaisance que lui semble nécessiter la situation.

— « Ne m'objectez rien, reprend Guisan, il le faut; et de plus je vous préviens que si vous obéissiez à un ordre contraire, vous vous exposeriez à une terrible réprimande, en me désobligant. » Puis il lui donna trois louis, ne pensant pas pouvoir être trop généreux pendant le peu d'heures qui lui restaient à vivre.

Cependant le médecin, averti, accourt, et cherche à combattre ses projets; mais ne pouvant rien gagner par le raisonnement, il essaya de la plaisanterie; et ne

réussissant pas mieux, il finit par menacer Guisan de le faire enfermer. « Fort bien, » dit celui-ci en saisissant ses pistolets. A cette vue, le médecin croyant aussi son malade atteint de folie, se sauve; et va demander à l'intendant de faire défense au maître de poste de livrer ses chevaux.

Le maître de poste, devenu introuvable, envoie cependant au malade un postillon pour expliquer sa conduite. Celui-ci, gagné par la promesse et la vue de l'or, court atteler la chaise de poste; et en peu d'instants, Guisan, porté dans sa voiture, roulait sur la route de la Rochelle. Mais à peine hors du faubourg, la faiblesse se fit sentir; et pensant qu'il ne pourrait conserver sa connaissance, il fit

arrêter, et remit au postillon de quoi payer les guides d'avance, en faisant reverser d'un relai à l'autre le prix des chevaux jusqu'à la Rochelle, et ordonnant qu'on ne s'arrêtât que dans cette ville.

Il y arriva en effet, évanoui au fond de sa voiture. Le maître de poste de la Rochelle, homme bon et humain, le crut mort; puis lui voyant un reste de vie, il voulut le faire transporter chez lui et en prendre soin. Mais cela ne faisait pas le compte de Guisan, qui, dès qu'il put parler, demanda qu'on le remît en voiture. Le maître de poste, inquiet de cette résolution, voulut au moins l'escorter à cheval, et le suivit jusqu'à Niort. Là, un violent mal de gorge força Guisan de s'arrêter et d'appeler un médecin, qui

prescrivit quelques remèdes. A peine deux heures étaient écoulées, qu'à son immense étonnement cet homme vit son malade se faire porter en voiture. En effet il ne croyait pas qu'il passât la journée. A Poitiers, Guisan prit du thé, et continua sa route un peu soulagé ; mais, à la dernière poste, avant d'atteindre Orléans, il éprouva un contre-temps fort désagréable, et dont les suites pouvaient être bien fâcheuses. Son postillon, jeune homme d'une mauvaise figure, s'était dès le premier moment montré fort insolent. En vain le pauvre malade lui avait recommandé d'éviter les ornières, dont les cahots le faisaient horriblement souffrir ; c'était précisément ce que le drôle semblait chercher. Enfin, voyant les roues bien

prises dans une fondrière, tout à coup il tourne court et casse une limonière; puis, sans autre explication, il détèle ses chevaux, et se présente à la portière pour réclamer [son paiement. Guisan, stupéfait, ne répondait point. « Entendez-vous, monsieur? lui cria le postillon, mon paiement! » Cette insolence, cette dureté, ce meurtre, car c'en était un de l'abandonner sans secours dans cette situation, indignent notre malade et lui rendent quelques forces. Il se saisit de ses pistolets d'une main tremblante, et dit au postillon : « Vous voulez que je » meure ici, eh bien! mourons, je vous » tue! »

Le postillon recule épouvanté. Guisan lui ordonne de couper du bois dans la

haie pour refaire un timon; le postillon résiste et l'accable d'imprécations; enfin, moitié crainte, moitié espérance d'être bien payé, il se met en devoir de lui obéir, et le conduit à Orléans. Après un repos de vingt-quatre heures, Guisan en repart, et arrive à Paris. Au bout de quinze jours de soins, il se trouvait rétabli.



CHAPITRE XII.

Guisan se rend à Versailles. — Mémoire de M. de Bessner, réfuté par Guisan. — Offres obligeantes du marquis de Voyer. — Madame de la Vallière. — Julie de la Vallière. — Sentiments élevés de Guisan. — Son mariage est arrêté. — Obstacle imprévu. — Bonté du maréchal de Castries. — Départ de la flotte de M. de Kersaint. — Perte d'un vaisseau. — Impression qu'il produit. — Une journée à bord de *l'Iphigénie*. — Le baron de Bessner. — Seconde catastrophe. — Arrivée à Cayenne. — Le commandant de la Vallière. — Guisan reprend ses travaux.



CHAPITRE XII.

A peine guéri, Guisan se rendit à Versailles, où M. de Castries l'attendait pour lui communiquer un nouveau mémoire du baron de Bessner, nommé gouverneur de la Guyane, à la place de M. de Fiedmond, admis à la retraite. Dans ce mémoire, M. de Bessner exposait

ses vues entièrement différentes de celles de Malouet, et qui ne tendaient à rien moins qu'à replonger la colonie dans toutes les vicissitudes et les embarras dont on avait eu tant de peines à sortir. Guisan, fort de son expérience et de la connaissance approfondie des lieux, se chargea de le réfuter, et le fit victorieusement, avec tous les égards que la position de M. de Bessner exigeait de lui.

L'escadre de M. de Kersaint n'étant pas prête à mettre à la voile, il put encore faire un séjour aux Ormes, où M. de Voyer n'oublia rien pour le fixer. D'accord en cela avec M. de Castries, comme nous l'avons vu plus haut, il lui offrait de l'avancement à l'armée, dès que les travaux de Rochefort seraient terminés;

ou même tout de suite, au cas où ils ne seraient pas exécutés par lui. « En attendant, lui disait-il, vous vous établirez » aux Ormes pour aussi longtemps que » je vivrai ; vous y êtes chez vous ; et » lorsque je serai mort, je vous promets » que mes enfants ne vous chasseront » pas. » Pendant trois semaines ces instances, que rendaient plus pressantes l'affection, les marques d'estime de toute la famille de M. de Voyer, furent sans cesse renouvelées, sans pouvoir ébranler la résolution de Guisan, de retourner se consacrer à l'œuvre de civilisation qu'il avait entreprise et si bien commencée. A la fin d'août 1781, il quitta les Ormes pour se rendre à Rochefort, et y achever ses préparatifs. Il y trouva ses amis, le chevalier

de Boisberthelot et M. de Coux, logé chez une de ses parentes, madame Le-neuf de Beaubassin de la Vallière. Madame de la Vallière était veuve d'un officier de marine d'une bonne famille de Normandie. Elle avait eu dix-neuf enfants, dont il lui restait quatre fils et deux filles. Ses quatre fils étant entrés dans la marine, elle s'était fixée avec ses filles à Tonnay-Charente, où elle avait de nombreux parents; deux beaux-frères, dont l'un, le baron de la Vallière, était officier général, l'autre lieutenant du roi à Cayenne, composaient le reste de sa famille.

La cadette de ses filles, Julie, était aimable, spirituelle, d'une beauté remarquable. Elle était en tout faite pour ex-

citer l'admiration ; Guisan n'avait pas tardé à s'apercevoir de ses charmantes qualités ; son ami, M. de Coux, ne manquait pas de les lui faire valoir encore. Non content de la lui vanter sans cesse en particulier, il disait souvent devant elle à son ami, que cette union ferait tout son bonheur, et qu'il la voulait absolument ; et de cette manière il les embarrassait beaucoup l'un et l'autre.

Quelques idées de mariage avaient bien abordé l'imagination de Julie, qui y prenait un secret plaisir. Guisan l'avait deviné ; il était trop délicat pour ne pas se retirer, s'il y eût eu de sa part quelque obstacle à réaliser les vœux de son ami.

« J'ai toujours pensé, écrit-il, que c'est » dans sa conduite et dans ses relations

» avec le beau sexe, qu'un homme doit
» surtout mettre en usage sa délicatesse,
» sa probité, toute la pureté de senti-
» ments dont il peut être capable ; cette
» opinion, trop rare malheureusement ,
» est fondée sur la justice, la dignité de
» notre être, et sur le sentiment de res-
» pect que nous devons au sexe , senti-
» ment qui doit être d'autant plus grand
» que nous supposons ce sexe plus fai-
» ble. » Dès que Guisan fut assuré que
ses ouvertures seraient convenablement
accueillies, il fit sa demande. Puis il fal-
lut bientôt penser aux noces ; car les for-
malités à remplir exigeaient quelques se-
maines, et la flotte pouvait appareiller
d'un moment à l'autre. En effet, dès le
lendemain arriva une lettre de M. de

Kersaint, qui annonçait à Guisan que son départ étant hâté, il fallait, à compter de la date de sa lettre, écrite depuis deux jours, qu'il fût embarqué le neuvième au plus tard. Cette nouvelle jeta tout le monde dans la consternation. Il fallait, entre autres papiers importants, obtenir l'agrément du roi pour ce mariage. On ne pouvait l'espérer au plus tôt avant cinq jours, en admettant que la chose fût faite en toute hâte; trop heureux quand on l'avait au bout de trois ou quatre semaines en temps ordinaire.

Placé entre la crainte de manquer l'embarquement ou le mariage, si la permission n'arrivait pas à temps; sans autre perspective que le déshonneur ou le désespoir de toute une famille; Guisan

écrivit au maréchal de Castries, pour lui exposer l'embarras de sa situation. Au bout de cinq jours de l'attente la plus vive, des prières les plus ardentes et les plus sincères, il reçut à la fois l'agrément du roi; l'ordre pour la frégate du commandant de l'escadre, *l'Iphigénie*, de recevoir monsieur et madame Guisan, leurs gens et leurs bagages; l'ordre à l'intendant de la marine, de veiller à ce qu'ils fussent aussi agréablement et confortablement que possible; le tout accompagné des vœux et des témoignages d'estime et d'affection du digne maréchal.

Le cœur léger et plein de reconnaissance, Guisan épousa mademoiselle de la Vallière le lendemain, et le surlende-

main il rejoignit avec elle l'escadre de M. de Kersaint.

En se séparant de sa famille, de sa mère surtout, madame Guisan éprouva une douleur profonde. Un voyage sur mer était alors une bien plus grande affaire qu'aujourd'hui. Les soins, les égards, la tendresse de son mari le lui rendirent doublement cher dans ce cruel moment. Tous les autres passagers semblaient compatir à sa douleur, et ils le lui témoignèrent chacun à sa manière. Ces passagers étaient au nombre de vingt-deux, parmi lesquels le baron de Bessner; son aide de camp, le marquis de Saint-Aignant; M. de Coux et sa nièce, mademoiselle de Kerbeille; M. de Boisberthelot et sa nièce; plusieurs autres

personnes instruites et aimables. L'équipage se composait de trois cents soldats.

Pendant quelques jours l'escadre mouilla à l'île de Rhé, où Guisan revit pour la dernière fois le marquis de Voyer, qui s'y était rendu avec M. d'Ormai, pour veiller à la sûreté de l'île, menacée par les Anglais. Cette seconde séparation renouvelait dans son cœur tous les regrets que lui avait causés la mort de M. de Broglie, de Latouche et de Blouin. MM. de Voyer et d'Ormai ne devaient pas leur survivre longtemps.

Ce fut aux premiers jours d'octobre qu'eut lieu le départ. Le beau temps durait depuis plusieurs jours, et l'on se félicitait de toutes parts d'une navigation commencée sous d'aussi heureux auspi-

ces, lorsque eut lieu un sinistre bien rare dans ces mers si fréquentées. L'escadre longeait les côtes de Portugal jusque-là réputées sans dangers, lorsqu'un des vaisseaux de transport donna à pleines voiles sur un écueil sous eau; il y resta quelques moments suspendu; puis, poussé par les vagues, il le franchit; et se retrouva à flot, mais fracassé. La voie d'eau était si considérable, qu'avant qu'on eût pu répondre à ses signaux et à son canon de détresse, il s'enfonça lentement. Cependant il n'avait pas coulé à fond: les vagues le poussaient vers la côte, où il finit par se briser. Tout l'équipage, qui avait d'abord cherché un refuge sur les agrès du navire, s'efforça de gagner la côte; mais elle était encore assez éloi-

gnée, et nul ne se présentait pour les aider. Le vaisseau échoué appartenait à celui qui avait le droit d'épave dans ces contrées. En attendant ses agents, une foule d'hommes accourus sur le rivage s'étaient précipités du côté du navire, ne pensant qu'au pillage; ils auraient cru perdre leur temps en s'occupant à conserver la vie aux malheureux qui luttèrent contre les flots.

Des quatre cents hommes d'équipage une vingtaine seulement furent recueillis par M. de Kersaint. Toute l'escadre avait assisté à cette catastrophe, et la consternation était générale. Durant trois jours on ne parla d'autre chose à bord de *l'Iphigénie*. Au bout de ce temps, la gaieté française avait repris le dessus.

Nul souci, nulle préoccupation de ce que devenaient ces âmes si promptement lancées dans l'éternité. Jouir du moment présent, et se distraire de cette vie monotone, semblait l'unique affaire de cette société, amie du plaisir. Voici comment se passait la journée à bord de *l'Iphigénie*. A huit heures on déjeûnait; puis la lecture, la conversation, et d'autres passe-temps, menaient jusqu'à onze heures; c'était l'heure de la toilette, qui ne s'achevait guère avant le dîner, qui avait lieu à une heure.

La conversation, qui se prolongeait jusqu'à trois heures, était suivie du jeu; on jouait aux cartes jusqu'à cinq heures et demie, moment fixé pour la promenade sur le pont, qu'on ne quittait que pour

souper à sept heures. La promenade reprenait encore après le souper, et durait jusqu'à l'heure du coucher. Telle était la vie d'un jour, et celle de tous les jours. Pour la varier, une certaine dame Dulair eut l'idée de proposer que chacun racontât sa vie à son tour. Le baron de Bessner commença. C'était un courtisan spirituel et aimable ; et il sut la rendre tellement agréable, il la broda de tant d'anecdotes plaisantes, que durant trois ou quatre jours ce fut un véritable enchantement. Après lui, chacun fit la sienne. Toutes les dames avaient été élevées au couvent, et gardaient rancune à cette institution. Aussi ne se firent-elles pas faute de la montrer à son désavantage. Le chirurgien du vaisseau, qui rempla-

çait l'aumônier, leur en adressa quelques réprimandes; il fut honni et houspillé pendant tout le reste du voyage, qui se termina encore par une catastrophe. L'escadre n'était plus qu'à quatorze lieues de Cayenne, où l'on comptait débarquer le même jour. En face du rocher le Connétable, une partie des vaisseaux devait passer à droite, et l'autre à gauche. Malheureusement le commandant d'un grand lougre de guerre ayant longtemps hésité de quel côté il se rangerait, prit son parti si tard qu'il fut jeté sur le Connétable, et s'y brisa. La mer était haute et très-houleuse. Pendant plusieurs minutes, *l'Iphigénie*, qui n'était qu'à deux portées de pistolet du sinistre, eut l'épouvantable spectacle de la détresse et de l'angoisse de

ces malheureux luttant contre la mort. En vain fit-on ce qu'on put pour les sauver; on ne réussit à retirer que peu de personnes et des débris.

Le lendemain on débarqua à Cayenne, où Guisan se hâta d'aller présenter sa femme au chevalier de la Vallière, son oncle, commandant de la place. Par une heureuse rencontre, son beau-frère, capitaine d'infanterie, se trouvait chez le chevalier; et tous deux ne purent assez témoigner à Guisan leur joie de voir resserrer encore les liens d'amitié qui les unissaient à lui depuis longtemps. Mais s'il acquérait ainsi de nouveaux parents, il eut un vrai chagrin en apprenant la mort de son oncle de Surinam. Sept mois s'étaient écoulés dès lors; et la liquida-

tion de ses affaires assez embrouillées , et encore indivises avec celles du ministre Sugnens, avait été faite avec tant de précipitation et de mauvaise foi, qu'il était impossible de vérifier si le déficit constaté l'avait été légalement et justement. La succession fut refusée par les parents, d'après le conseil de Guisan.

Etablis dans la charmante habitation du roi, les nouveaux époux n'eurent pendant plusieurs semaines, et même plusieurs mois, qu'à recevoir et rendre les politesses dont ils étaient comblés. Tous les jours leur union, leur intimité allait en augmentant, et leur bonheur en proportion; mais le travail et les besoins de la colonie n'étaient point oubliés. Guisan allait accomplir une grande entreprise

destinée à livrer à la culture un terrain vaste et précieux. Il avait apporté dans ce but de nouvelles machines construites à Rochefort, sous ses yeux, avec l'autorisation du ministre. Il avait même pourvu au transport de tout le matériel en amenant un petit vaisseau de cent tonneaux destiné à parcourir la rivière d'Approuague, et à joindre le nouveau quartier avec Cayenne. Ce joli bâtiment, qu'il avait nommé *le Galibi*, en facilitant le transport peu coûteux des ateliers, des dépêches et des cotons, pouvait rendre les plus grands services.

CHAPITRE XIII.

Le nouveau quartier d'Approuague. — Son succès. — Les épiceries. — Activité extraordinaire de Guisan. — Nouvelles gratifications du gouvernement. — Il les refuse. — Opposition menaçante. — Le baron de Bessner. — Son caractère. — M. de Préville. — Ses projets. — Loyauté et délicatesse de Guisan. — Sentiments divers des administrateurs. — Travaux d'Approuague et de la Gabrielle. — Maladie et mort de M^{me} Guisan. — Guisan s'enferme pendant huit mois chez son oncle. — Ses regrets.

CHAPITRE XIII.

Guisan se rendit à Approuague au mois de juillet 1782, accompagné de M. Couturier de Saint-Clair. Il s'établit, avec un atelier de huit cents noirs, sur la rive gauche de la rivière, à trois lieues de la mer, et y dressa promptement une espèce de camp en baraques pour loger cinq cents personnes. Ce camp était à trois

pieds au-dessus du sol, de crainte des inondations. Guisan commença par tracer un carré de trois cents arpents environ, dont on coupa les bois, puis on procéda au dessèchement.

Nul ne savait mieux que Guisan stimuler l'activité des noirs, et les encourager au travail ; et cela sans menaces, sans punition. Malouet l'avait bien reconnu. En fort peu de temps le terrain futensemencé, et les graines y germèrent si vigoureusement qu'on venait de vingt lieues à la ronde pour les admirer. Cette expérience fut décisive pour les colons, et les força de reconnaître les avantages de la culture des terres basses ; ils avaient déjà vu les premiers travaux autour de Cayenne ; mais cela n'avait pas suffi.

Peut-être même cette nouvelle preuve ne les eût point persuadés si Guisan s'en était tenu là. Mais il ne se contenta point de démontrer et d'avoir raison : il fallait engager les colons à venir se fixer dans ce nouveau quartier, à s'y établir avec tout l'attirail nécessaire à l'exploitation de ce sol vierge. A force d'obligeance, d'encouragements, de directions, en prêtant les nègres aux nouveaux venus pendant des semaines entières, il les fit entrer dans tous ses plans. Le succès et la satisfaction des premiers arrivants en décidèrent beaucoup d'autres à suivre leur exemple. Guisan lui-même s'était établi provisoirement au centre de l'entreprise dont il était l'ame. Une vaste maison en bois lui permettait de loger

les principaux employés ; de recevoir de nombreuses visites qui venaient de toutes parts observer, questionner, examiner, admirer ou critiquer ses travaux. Tous étaient accueillis avec bienveillance et politesse. Les remarques étaient écoutées ; les objections combattues avec tant de douceur et de connaissance du sujet, que le grand nombre le quittait persuadé et charmé. En cela, Guisan se ressentait des excellentes leçons de M. de Broglie. L'expérience qu'il avait acquise dans son séjour à Paris, et de ses entretiens avec les ministres et autres employés de divers rangs ; les intrigues dont il avait été témoin ; la difficulté de faire prévaloir l'amour du bien et de réchauffer les sentiments nobles et généreux ; avaient porté fruit et furent mis à

profit. Ce ne fut que lorsque l'établissement d'Approuague fut en pleine activité qu'il s'en éloigna; et se rendit tantôt à Cayenne, tantôt à la plantation de la Gabrielle, qui prospérait sensiblement.

Il se trouvait alors en mesure de fournir des graines à tous les habitants qui voulaient en faire usage; et l'année suivante, en 1784, il eut en outre cinq milles plantes à distribuer. Encore ici, Guisan dut mettre en œuvre toutes les ressources et son zèle, pour décider les colons à sortir de leur routine, et leur faire semer les graines qu'il leur envoyait distribuer par des hommes de confiance. Non content de les remettre gratis, il offrait d'aller lui-même choisir et désigner chez eux le terrain le plus favorable à ce genre de

culture, et fournissait à chacun toutes les instructions dont il avait besoin. En vain les administrateurs, MM. de Bessner et de Prévile, lui reprochaient de gâter les colons ; Guisan savait que le voyage de deux ou trois jours, que plusieurs étaient obligés de faire pour venir le consulter, était suffisant pour dégoûter les colons, sans parler d'une perte de ce temps dont personne ne connaissait le prix mieux que lui. On aurait peine à se figurer tout ce qu'il pouvait faire, et tout ce qu'il fit pendant ces trois ans qui suivirent son retour à Cayenne. Outre les occupations que nous avons mentionnées, les voyages, les surveillances, les plans à tracer, les routes, les canaux à établir, l'exploration des nouveaux terrains au travers de

mille dangers, dans des marais peuplés de crocodiles, de tigres, de boas, de serpents à sonnettes et d'insectes malfaisants, il avait encore à entretenir une correspondance active avec M. de Castries, MM. de Voyer, d'Ormai, les administrateurs de la colonie, les bureaux de la marine; il fournissait des mémoires sur divers objets pour lesquels le ministre le consultait, et prenait des notes détaillées sur l'agriculture et l'histoire naturelle de la Guyane. Tous ces travaux dénotaient une rare aptitude de travail; mais ce n'étaient pas, selon nous, les facultés de Guisan qui le rendaient vraiment remarquable; ce que nous sommes heureux de signaler en lui, c'est l'exemple qu'il nous a laissé de son re-

noncement , de sa générosité et de son désintéressement , vertus si rares en tout temps et en tout pays.

M. de Castries, qui connaissait bien les hommes, et n'en rencontrait pas souvent de pareils, avait cherché, à diverses reprises, à lui faire accepter des témoignages de sa satisfaction. Il lui fit don d'une maison à la ville et d'une portion considérable des nouveaux terrains d'Approuague ; mais ces présents, équivalant à plusieurs centaines de mille francs, furent encore refusés.

Si l'on réfléchit que jamais aucune démarche, aucune sollicitation, n'avaient provoqué ces marques de la munificence royale, on reconnaîtra sans doute avec nous qu'elles n'étaient pas moins hono-

rables pour celui qui les accordait que pour celui qui en était l'objet. Nous ne connaissons pas pour un ministre de devoir plus difficile, pas d'emploi plus noble et plus délicat de la faveur, que celui d'honorer le mérite modeste et de récompenser les services réels, mais sans éclat, rendus à l'état et à la société. En France, la difficulté était peut-être plus grande encore, à cette époque de corruption. Mais aussi, comment ne pas distinguer un homme qui justifiait si bien la confiance qu'on avait mise en lui, et réalisait si parfaitement les espérances que Malouet exprimait en ces mots :

« J'ai cherché un homme capable de
» convertir mes paroles en actions, de
» faire succéder l'ordre au chaos, l'être

» au néant. J'ai trouvé cet homme capa-
» ble et modeste; son zèle et ses talents
» suppléeront à tout ce qui n'est pas
» prévu. »

Jusqu'ici il l'avait fait. Mais tout actif, intelligent, dévoué, désintéressé, qu'était Guisan, il ne pouvait seul amener à bien cette entreprise difficile : il lui fallait le concours et l'aide des administrateurs de la colonie ; sans eux, il devait nécessairement être arrêté, et pouvait même être contrecarré de la manière la plus fâcheuse.

Guisan touchait au moment d'une de ces luttes acharnées, lutte d'erreur, d'ignorance, d'orgueil, de ruse, d'envie et de haine, d'une part; de courage, de persévérance, de support, de loyauté et

d'activité, de l'autre, dans laquelle son noble caractère se montre sous le plus beau jour. Mais avant de retracer l'origine de ces débats, nous dirons quelques mots du caractère des administrateurs.

Le baron de Bessner, dont nous avons déjà parlé, était généreux, mais dépensier, ami de la représentation, ce qu'on appelle vulgairement un panier percé. Toujours criblé de dettes, et réduit aux expédients pour faire face à ses dépenses dans toutes les places qu'il avait occupées, il disait en plaisantant qu'il avait trop bonne opinion de ses créanciers pour leur supposer le désir de rentrer dans leurs avances, et qu'il les jugeait trop délicats pour oser leur parler d'argent. Du reste, M. de Bessner n'aurait

point commis une action honteuse, et ses défauts étaient ceux de son temps et du monde dans lequel il avait vécu. S'il regardait comme de peu d'importance de s'approprier certains objets qui appartenaient au gouvernement pour les tourner à son usage particulier, en revanche, jamais il n'aurait osé se livrer à quelque-une de ces tromperies, de ces escroqueries manifestes que d'habiles administrateurs se permettent quelquefois. Mais qu'attendre d'un homme qui n'a pas en fait de probité des principes arrêtés, et ne suit pas une règle invariable? « Il n'y a pas, » écrit Guisan, de milieu entre l'honneur et le déshonneur, la justice et l'iniquité, l'équité et le larcin, la délicatesse et l'immoralité. Il n'y a pas un

» quart de probité, une demi-probité, une
» demi-justice, une demi-délicatesse. »
Telle est bien l'inflexible règle du devoir.

M. de Bessner, seul, ou associé à un homme qui eût cherché à réveiller en lui l'amour de la justice, était capable de mouvements nobles et généreux. Malheureusement celui qui aurait dû exercer cette heureuse influence, et qui partageait avec lui l'administration de la colonie sous le titre d'ordonnateur, M. de Prévile, n'avait rien de ce qu'il aurait fallu pour cela. Plein de vanité, fastueux, rusé, adroit et vindicatif, M. de Prévile saisissait avec empressement toutes les occasions de pêcher en eau trouble, et savait habilement les faire naître au besoin. Inépuisable en ressources à cet

égard, il doublait les revenus de sa place en se faisant donner la signature du gouverneur, dans certaines transactions où le seul tort de celui-ci, bien grave assurément, était de ne pas examiner d'assez près ce qu'on lui demandait. D'autres fois M. de Préville avait le talent de lui représenter une affaire, douteuse tout au moins, sous des couleurs telles qu'elles ne pouvaient répugner à M. de Bessner; et il l'intéressait en lui abandonnant une minime partie des bénéfices. Recevant de toutes mains, M. de Préville ne se faisait jamais de scrupule d'accepter des cadeaux de cent ou deux cents louis des fournisseurs de l'armée, dont les approvisionnements lui étaient confiés; mais tout cela ne lui suffisait point. Il ne pou-

vait s'empêcher de regarder d'un œil de convoitise les fournitures considérables confiées à Guisan. Quelques tentatives qu'il fit dans le but de se les attribuer étant restées sans succès, il en reconnut l'impossibilité, et voulut se rattraper d'un autre côté. Dans ce but il avait imaginé une spéculation, ou au moins quelque chose qu'il appelait de ce nom, dont il avait rempli la tête de M. de Bessner.

Il s'agissait de s'approprier la plantation de girofliers et de canneliers dont nous avons parlé; mais pour cela il fallait que Guisan en fit la demande pour lui-même au ministre, qui n'aurait pas manqué de l'accorder. M. de Bessner, de son côté, aurait demandé à la reine, qui le protégeait, un don de cent vingt

noirs pour la cultiver. Quant à M. de Préville, déjà riche, j'ignore s'il mettait dans la communauté autre chose que l'invention du projet ; mais il réclamait un tiers des bénéfices, montant en tout à cent dix mille livres par an.

Cet argent, qui n'était proprement pris à personne, selon M. de Préville, puisque les graines se distribuèrent gratis aux colons, lui tenait précieusement au cœur ; aussi après les premières ouvertures faites par M. de Bessner, revint-il plus d'une fois à la charge auprès de Guisan, avec toute la souplesse, la ruse et l'habileté dont il était capable. Celui-ci en souffrait, et aurait eu peine à contenir ce qu'il éprouvait à l'ouïe de ces propositions, si M. de Castries ne lui avait pas enjoint, de

la manière la plus formelle, de faire tout ce qui dépendrait de lui pour vivre en paix et en bonne harmonie avec les administrateurs. Il se contenta donc de représenter que la propagation des épiceries et la distribution gratuite qui en était faite aux colons étaient chose absolument indispensable au bien-être et à la prospérité de la colonie; et s'appuya d'autres raisons assez semblables à celles qu'il avait émises pour motiver ses refus de gratifications offertes en d'autres temps. Tout à son idée, M. de Prévillè ne voyait là qu'une dose extraordinaire de bêtise, d'aveuglement et d'opiniâtreté; et il persuada à M. de Bessner qu'il fallait en finir et frapper les derniers coups pour convaincre cet esprit rebelle. Force fut donc à Gui-

san d'entendre tout au long les raisons de ces messieurs, et de leur déclarer, de la manière la plus catégorique, que jamais il n'accepterait leur proposition ni aucune autre semblable ; que si, dans l'espoir de les voir renoncer d'eux-mêmes à une idée aussi indigne d'eux, il ne s'était pas prononcé plus nettement jusqu'alors, il n'en avait pas moins toujours été éloigné d'une semblable transaction avec ses principes ; et qu'il espérait bien que jamais ils ne le mettraient dans le cas de se souvenir d'une affaire qui lui était si désagréable, et que tous ses efforts tendraient désormais à l'oublier. Tout cela fut dit avec sang-froid, et dans les formes de la plus respectueuse politesse. M. de Bessner, spontané et généreux par caractère, sentit

ce qu'il y avait de délicat dans ce procédé, et en témoigna franchement son approbation. M. de Préville, incapable d'un noble mouvement, fut blessé au vif, et ne pardonna point à Guisan. Pour lui, il avait la conscience d'avoir accompli un devoir, et poursuivait sa route sans craindre les difficultés et les entraves que pourraient lui susciter la haine et la rancune de l'ordonnateur.

Les travaux d'Approuague prospéraient de jour en jour davantage. Il en était de même de cette plantation de la Gabrielle, objet de tant de débats. Guisan s'y transporta pendant quelque temps pour y vaquer à la préparation des clous de girofle et de l'écorce du cannelier, dont les Hollandais faisaient un secret. Douze prépa-

rations des clous envoyées à Paris et examinées par l'Académie des sciences, furent toutes jugées satisfaisantes. La meilleure, et aussi la plus simple, consistait à faire sécher le clou au soleil jusqu'à un certain point, que Guisan déterminait de la manière la plus exacte. La supériorité de cette préparation sur celle des clous hollandais les fit estimer vingt-cinq sols la livre de plus que ceux de Ceylan.

Au milieu de ces travaux, il reçut la nouvelle que madame Guisan, qu'il avait laissée en fort bonne santé à l'habitation du roi, était fort malade. Plein d'inquiétude, il part aussitôt, et la retrouve vivante, mais dans l'état le plus alarmant : une fausse couche occasionnée par une

frayeur avait été accompagnée d'accidents qui faisaient craindre pour la vie. Des évanouissements fréquents et prolongés se succédaient, une maladie de langueur se déclara. En vain les soins les plus assidus, l'affection la plus tendre, furent prodigués pour retenir cette vie si précieuse : au bout de quelques mois la malade succomba. Elle vit approcher sa fin, et fit à son époux les adieux les plus touchants. Longtemps après, Guisan écrivait en parlant de cet événement : « Je n'entreprendrai pas de dé-
» crire ce que je devins alors. Le sou-
» venir de ces moments, quoiqu'il soit
» bien loin de moi, m'affecte encore trop
» vivement pour pouvoir en donner des
» détails. Je tombai dans une espèce de

» stupeur. Je m'enfermai chez le bon
» M. de la Vallière. Lui, sa fille, trois
» amis et mon domestique, furent les
» seuls visages que je vis pendant huit
» mois. Les devoirs de ma place purent
» seuls me chasser d'une retraite qui
» convenait absolument à ma mélanco-
» lie, et qui avait été destinée et consa-
» crée aux larmes et aux regrets. »

CHAPITRE XIV.

Mort de M. de Bessner. — Le colonel Fitz-Maurice. — Lescalier. — Le capitaine Chambli. — Les travaux de Rochefort s'exécutent. — Procès intenté par M^{me} de la Rivière. — Les amis de Guisan sont persécutés à cause de lui. — Il tombe malade. — MM. de Fitz-Maurice et Lescalier à Approuague. — Scène désagréable. — On refuse à Guisan les matériaux qui lui sont nécessaires. — Intrigues et menées de ses ennemis. — La Compagnie de la Guyane. — Lettre de M. de Castries. — Énergie et persévérance de Guisan. — Nouveau piège qu'on lui tend.

CHAPITRE XIV.

Privé d'une compagne, d'une amie qui avait fait le charme de sa vie depuis son retour à la Guyane, le cœur brisé, mais non découragé, Guisan trouva dans le travail la seule distraction qu'il pût et voulût accepter. Il s'y livra avec ardeur, et en éprouva du soulagement. Tout entier aux projets de bien public et aux in-

térêts de la colonie, dont il était en quelque sorte le tuteur, il redoubla d'activité et de zèle pour lui procurer toute la prospérité dont elle était susceptible. Sa première entreprise fut la fabrication d'une sucrerie en grand, établissement encore inconnu à la Guyane française. Les ouvriers nécessaires pour l'exécuter manquant absolument, ce fut Guisan qui dut former et instruire les maçons, les charpentiers, les forgerons, les menuisiers, et tous les autres artisans dont il avait besoin pour ce travail. Toutes les études de sa jeunesse, qu'il n'avait point oubliées, trouvèrent là leur application. Mais ces obstacles matériels vaincus, il en surgissait d'autres plus graves.

Au commencement de l'année 1785,

le baron de Bessner mourut. Il fut remplacé provisoirement par un commandant du régiment de la Guadeloupe, colonel de Fitz-Maurice, homme violent, brutal, vindicatif, méfiant et avare. A peu près en même temps l'ordonnateur de Préville, dénoncé pour ses rapines, eut pour successeur un commissaire général de la marine, nommé Lescalier, recommandé hautement par M. de la Fayette, qu'il avait abusé par de beaux dehors de probité et d'amour de la justice. Tout sembla confirmer les espérances de son protecteur pendant les premiers mois. Mais après avoir fait dépouiller M. de Préville du bien mal acquis, et donné les plus magnifiques espérances d'une intégrité à toute épreuve, le nouvel ordonnateur

changea peu à peu de conduite; et soit qu'il se fût habilement déguisé, soit que la pente du vice l'ait entraîné, il ne se fit pas de scrupule de marcher dans la même voie que son prédécesseur. Plus rusé, plus adroit et plus dissimulé que Préville, il ne valait pas mieux comme administrateur, et la colonie eut beaucoup à en souffrir.

MM. Fitz-Maurice et Lescalier parurent d'abord pleins de bienveillance pour l'ingénieur en chef, et lui montrèrent une confiance, une affection même qui l'étonnait. Consulté sur toutes choses, il ne tarda pas à s'apercevoir cependant que Lescalier surtout entendait bien que ce fût à charge de réciprocité, et qu'il se croyait quelque droit à le diri-

ger et à le soulager de sa responsabilité.

Pour couper court à des tentatives qui le gênaient, Guisan dut alors rappeler l'indépendance complète de ses fonctions de celles des administrateurs. Il le fit avec la douceur et la modération dont il ne se départait jamais, mais il n'était pas besoin d'une manifestation énergique pour irriter Lescalier. Tout cœur vendu à la passion renferme une secrète sentence d'ostracisme contre celui qui veut défendre par devoir son indépendance menacée. Lescalier voyait un ennemi, un obstacle dans cet homme qui ne ménageait rien, ne prétendait à rien qu'à être lui-même et à exercer ses droits. Il en était rongé d'envie et de haine. Mais il cherchait à les déguiser; et peut-être eût-

il voulu le faire encore longtemps, s'il n'eût été deviné, à Cayenne, par l'œil clairvoyant de ses parasites, assez intéressés à flatter ses mauvais penchants, et assez vils pour chercher à lui complaire en approuvant et en stimulant ses sentiments haineux.

Un certain Chambli, capitaine retiré du service, homme d'esprit, mais sans principes, y prenait un malin plaisir, et semblait s'en faire un jeu. Guisan était à Approuague, et il ne se doutait de rien. Mais en son absence un de ses amis, indigné des propos tenus par Chambli, lui en demanda raison; et sur son refus de se battre, il lui administra une volée de coups de canne, qui acheva d'exaspérer Lescalier. Tandis que celui-ci méditait

d'en tirer une éclatante vengeance, Guisan déployait toutes les ressources de son autorité à assurer le résultat de ses entreprises. Il venait d'apprendre, par une lettre du maréchal de Castries, que l'assainissement de Rochefort n'était plus en projet : le génie français en était chargé, et devait se conformer autant que possible aux plans de l'ingénieur Guisan, que son utilité à Cayenne empêchait de rappeler.

Tandis qu'il gagnait sa cause en France, il fut, par l'inimitié et les intrigues de Lescalier, bien près de la perdre à Cayenne dans un procès qu'il eut à y soutenir. Nous avons parlé déjà du trésorier du gouvernement, M. de la Rivière, qui s'était chargé d'administrer les fonds

de Guisan. Une société avait été formée entre les deux amis et M. Couturier de Saint-Clair pour faire valoir une propriété achetée à frais communs. L'établissement marchait à merveille, lorsque M. de la Rivière mourut. Sa femme, mal conseillée et poussée par de faux amis, intenta aux associés de son mari un procès, qui, malgré la plus injuste cabale, fut jugé tout à fait à leur avantage. De nouvelles vexations furent la suite de cette défaite. Elles s'étendirent à tous les amis de Guisan, et particulièrement à M. Couturier de Saint-Clair, qui, de guerre lasse, finit par se retirer du service.

Guisan en fut péniblement affecté. Il avait supporté avec une patience admirable tous les désagréments qui lui étaient

personnels ; les contrariétés ; les lettres désobligeantes et grossières que se permettaient de lui adresser les administrateurs, soit en sa qualité d'ingénieur, soit comme commandant d'un département. Mais le manque d'égards et les tracasseries dont ses amis étaient devenus l'objet, uniquement à cause de leur affection et de leur dévouement connus, lui causèrent un véritable chagrin. A ces peines morales il s'en joignit de physiques : un rhumatisme aigu, qu'il ressentit pour avoir couché sur la terre dans le marais, le fit cruellement souffrir et le retint au lit.

Cette nouvelle enhardit ses ennemis, et les décida à se rendre à Approuague, pour y essayer sous main quelques

moyens de lui nuire ou de le pousser à bout. Ils arrivèrent chez lui, suivis de leurs complaisants, d'un secrétaire d'ordonnance, et s'y installèrent sans façon, sans même demander à le voir. Pendant deux jours qu'ils mirent à parcourir les travaux, ils blâmèrent tout haut tout ce qui se faisait, cherchant à inspirer du découragement aux travailleurs, ou même à les débaucher. On les laissa dire, sans s'en embarrasser; et le silence de l'indignation et du mépris, qui accueillit leurs insinuations, ne fit que les irriter.

Le troisième jour ils firent dire à Guisan qu'ils voulaient lui parler. Sur sa réponse qu'il était malade et au lit, le colonel Fitz-Maurice envoya un sergent lui porter l'ordre de descendre.

— Allez dire à messieurs les administrateurs que je suis malade. Je ne puis me lever, fut sa réponse.

Nouveau message. — « Ils le veulent. »
— « Mais je ne puis me lever ; s'ils veulent »
» donc prendre la peine de monter.... »

Le colonel et Lescalier montent effectivement avec leur suite ; et le premier poussant la porte rudement, se mit à crier en jurant, et en menaçant Guisan de le faire marcher avec les baïonnettes.

— « Je sais, monsieur, lui répondit- »
» il avec un grand sang-froid, tout le »
» pouvoir que vous avez ; je doute même »
» que personne au monde le sente aussi »
» bien que moi. »

— « Monsieur, vous me manquez ! »

— « Monsieur, je vous demande pardon ;

je ne vous manque en rien, je m'en garderais comme de me brûler les doigts. »

— « Je vous ordonne de vous taire. »

— « Monsieur, c'est par égard que je vous ai répondu; par égard, je me tais. »

Lescalier prit alors la parole pour témoigner leur mécontentement, et lui annonça qu'ils se croyaient obligés de faire leur rapport au ministre sur ce qu'ils avaient vu.

Guisan se contenta de le regarder en face, avec un calme et une assurance qui mirent un terme à cette scène désagréable. Ils partirent le lendemain. Grande fut la satisfaction causée par leur départ, surtout aux domestiques de Guisan, rudoyés et maltraités à cause de lui pendant plusieurs jours de suite. Nul doute que s'il

n'en eût été aimé et respecté comme il l'était, ils n'eussent fait un mauvais parti à ces hôtes malfaisants. Lorsqu'ils n'y pouvaient plus tenir et que la patience leur échappait, ils allaient pleurer auprès de son lit; mais tout en les consolant, il ne cessait de leur enjoindre l'obéissance la plus respectueuse, en leur apprenant par son exemple à surmonter le mal par le bien.

Sous le gouvernement absolu qui régissait la France, la nécessité de faire respecter le pouvoir dans ses dernières limites avait, comme toujours, de grands inconvénients : l'inférieur avait presque habituellement tort à l'égard de son supérieur; et lorsque celui-ci était mal choisi, et ne répondait pas à la confiance

dont il avait été investi, il en résultait des abus criants, d'intolérables actes d'arbitraire. S'il en était ainsi en France, que pouvait-on attendre de l'administration des colonies? Guisan, délivré de la présence de ses ennemis à Approuague, ne les avait pas désarmés. Loin de là: aveuglés par la passion, ils ne se gênèrent pas en le contrariant d'une manière effective, en suspendant les envois de chaux, de pierres, de cordages, de comestibles, qu'ils étaient tenus de lui faire parvenir. Non contents d'enfreindre leurs instructions, ils supprimèrent les voyages du *Galibi*, et exigèrent, sans autorisation du gouvernement, le remboursement des avances faites aux colons; puis, tandis qu'ils les décourageaient et

cherchaient à les détourner de la culture des terres basses, ils leur faisaient sous main les offres les plus avantageuses pour abandonner Approuague et l'ingénieur en chef. Ils s'emparèrent encore de la plantation des épiceries; et en ôtèrent l'atelier, l'exposant ainsi à une ruine prochaine. Enfin ils poussèrent l'impudence jusqu'à établir des inspecteurs à poste fixe, chargés de leur rendre compte de la manière dont Guisan perdait son temps. Mais ces divers moyens employés pour ruiner son crédit et lui ôter toute considération, ne pouvaient effacer le souvenir de sa probité, de ses talents, de son dévouement au bien général. Lescaulier s'en aperçut : redoutant l'effet fâcheux qui résulterait d'une opposition

trop marquée, il changea de langage, se plut à reconnaître les qualités de Guisan, et se rabattit sur son manque de capacité et sur les erreurs graves qu'il commettait dans ses entreprises, assurant que rien ne pouvait venir à bien dans ses mains. En vain lui citait-on des succès obtenus, palpables, éclatants, il avait mille moyens de répondre à cette objection ; et pour se dédommager de l'incrédulité qu'il rencontrait à Cayenne, il résolut, avec M. de Fitz-Maurice, de faire retentir jusqu'en Europe ses plaintes et son mécontentement.

La compagnie de la Guyane et du Sénégal avait donné, en maintes occasions, des preuves de son entière confiance à celui dont l'expérience et les conseils lui

avaient rendu de si nombreux services. Lescalier parvint à s'insinuer auprès de ses agents et à les circonvenir. Trop faibles ou trop ignorants pour se soustraire à son influence, ils consentirent à se faire l'organe de ses préventions et de sa haine, en le dénonçant à la compagnie, qui, pour s'éclairer, envoya une députation au ministre de la marine.

M. de Castries n'eut pas de peine à démontrer l'odieux de ces accusations, et mit dans un jour si éclatant l'innocence de l'ingénieur en chef, que le directeur général voulut écrire lui-même une lettre flatteuse à Guisan, pour lui recommander de nouveau les intérêts de la compagnie, et lui donner l'assurance d'une confiance inébranlable pour l'avenir.

Cependant M. de Castries était fort embarrassé, par la mésintelligence qui régnait entre les administrateurs et l'ingénieur en chef. Ne pouvant douter de la capacité et du bon droit de celui-ci, et ne voulant cependant pas donner trop évidemment tort à ceux-là, il se contenta de leur mander de laisser Guisan continuer ses opérations en toute liberté, « afin, disait-il, que s'il a tous les torts » et l'inexpérience dont vous me rendez » compte, il ne puisse pas, en cas de non- » réussite, objecter qu'on l'a empêché de » mener son entreprise à bien. » MM. de Fitz-Maurice et Lescalier ne comprirent point le sens profond de cette réponse; et quant à celle de la compagnie, ils affectèrent de s'en moquer. Mais les matériaux

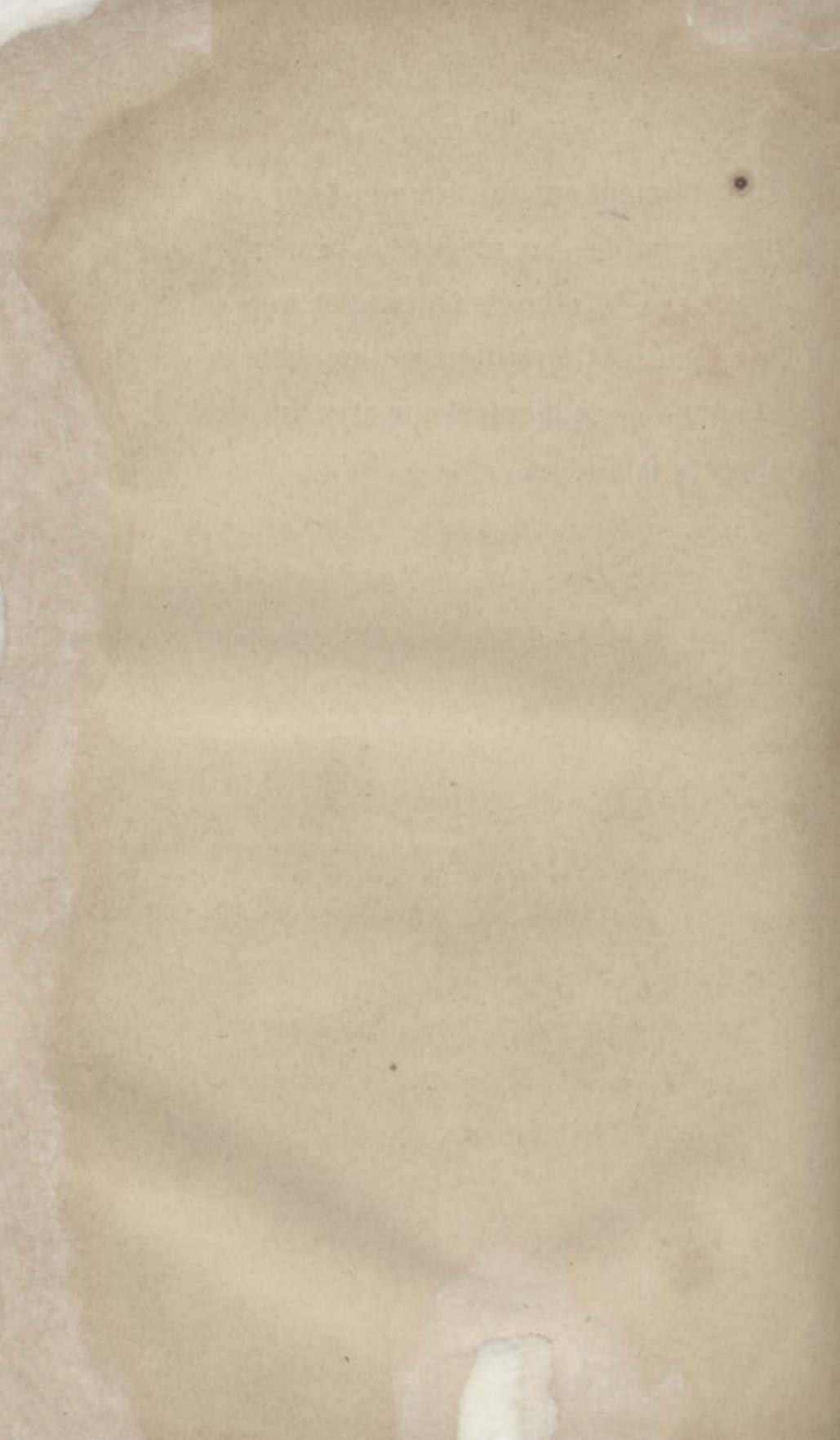
furent de nouveau fournis, et c'était bien ce qu'il fallait à Guisan. N'ayant plus d'impossibilité absolue à vaincre, il résolut de redoubler d'efforts pour accomplir ce grand travail, et y déploya toute l'énergie et la force de volonté dont il était capable

Ne pouvant se mouvoir à cause de son rhumatisme, il se faisait porter auprès des ouvriers, dont sa présence redoublait l'ardeur et le zèle. Encouragements, gratifications en argent, de sa propre bourse, il n'épargna rien, et se soumit à tous les sacrifices nécessaires pour achever la grande sucrerie du collège et les autres établissements du nouveau quartier. Ses progrès étaient si rapides, que MM. de Fitz-Maurice et Lescalier, tenus au cou-

rant par leurs inspecteurs, ne trouvèrent d'autre moyen de les arrêter que d'appeler l'ingénieur en chef à Cayenne, pour le charger d'une mission pressante pour Surinam. L'état de sa santé et le service du roi étaient bien suffisants pour motiver un refus. Mais les administrateurs n'y trouvaient pas leur compte; et ils menacèrent Guisan, s'il n'obéissait promptement, de le faire casser de tous ses grades, et de lui faire perdre le fruit de tous ses travaux.

Fort de la bonté de sa cause, ce dernier n'en parut point ému : il se contenta de répondre qu'il ne les croyait pas capables d'agir avec aussi peu d'équité; mais que s'ils l'osaient, ils ne seraient pas les seuls juges de sa conduite, et ne

lui inspiraient aucune crainte. Leur rage fut au comble; on n'osa plus prononcer devant eux le nom de Guisan, et tout ce qui n'était pas brouillé avec les chefs de la colonie cessa d'entretenir avec lui des rapports familiers.



CHAPITRE XV.

Les travaux d'Approuague achevés. — Guisan fait l'ouverture publique du nouvel établissement. — MM. de Fitz-Maurice et Lescalier. — Terreur panique de Fitz-Maurice. — Le souper. — Triomphe de Guisan. — Témoignage de l'ingénieur de la Martinique. — Guisan part pour Cayenne. — Nouvelles perfidies de Lescalier. — Guisan les déjoue. — Son traité des Terres-Basses. — Idées de Guisan sur l'esclavage. — Philanthropie éclairée. — Le baron du Puget. — Correspondance de M. de Castries. — Sa lettre aux administrateurs. — Leur consternation. — Bassesse de Lescalier.



CHAPITRE XV.

L'établissement d'Approuague étant complètement terminé, Guisan se décida à en faire l'ouverture publique, et l'annonça à tout ce qui pouvait y mettre quelque intérêt dans la colonie. Il ne voulut pas oublier les administrateurs, et les invita officiellement à se rencontrer à

Approuague au jour fixé. Ces messieurs n'avaient garde d'y manquer. Ils avaient une trop mince opinion du travail et de l'entreprise d'un homme qui refusait des cadeaux, et fuyait les occasions de s'enrichir comme d'autres les recherchent, pour n'être pas sûrs de trouver dans son œuvre abondante matière à critiques; aussi pensaient-ils bien ne pas les épargnes, et prendre une bonne revanche de tous les échecs que leur amour-propre avait essayés précédemment. Ils se croyaient si sûrs de leur fait, qu'ils avaient chargé trois ou quatre de leurs suppôts de dresser un procès-verbal de tout ce qui se passerait dans la journée; et l'on peut comprendre dans quel esprit! Comme ces experts étaient fort

ignorants, on avait cru prudent de leur adjoindre un officier du génie français, qui se rendait à la Martinique. Cet officier était un homme instruit et aimable, qui, entendant parler à tout propos des prétentions et de l'incapacité de l'ingénieur en chef, croyait remplir un devoir, et rendre un service à l'état en en faisant bonne justice.

Au jour indiqué, toutes les notabilités de la colonie et beaucoup de curieux se trouvèrent réunis à Approuague, au nombre de deux mille trois cents personnes environ. Guisan, que son rhumatisme rendait incapable de marcher, était réduit à se faire porter dans un fauteuil. C'est ainsi qu'il reçut ses hôtes. Il ne pouvait se défendre d'une certaine émo-

tion, à la pensée de soumettre son œuvre au jugement de ce grand nombre de témoins ; mais sa conscience lui rendait témoignage, que dans toute son entreprise un seul sentiment l'avait guidé, l'amour du bien public. Il n'eut donc aucune peine à supporter, avec la plus parfaite sérénité, l'air grossier avec lequel MM. Fitz-Maurice et Lescalier accueillirent son salut lorsqu'il se présenta pour les recevoir. Sur l'entrée principale ils avaient lu en arrivant : « *Labor improbus omnia vincit.* » Ces derniers mots avaient paru à leur mauvaise conscience une audacieuse bravade, et avaient redoublé leur mauvaise humeur.

Guisan leur proposa de les accompagner dans l'établissement pour leur en

expliquer tous les détails, ce qu'ils acceptèrent en rechignant. La foule les suivait, et paraissait prendre à cette exhibition industrielle le plus vif intérêt, tandis que les administrateurs seuls feignaient de ne rien voir ni entendre.

Cette inspection dura toute la journée. Le soir, aux lumières, on se transporta dans la sucrerie, et Guisan en profita pour faire mettre en mouvement le moulin à cannes. Mais à peine cette superbe machine eut-elle commencé à fonctionner, que le colonel Fitz-Maurice prit la fuite à toutes jambes, avec tous les signes de la terreur : il s'était laissé persuader que la grande roue ne saurait tourner sans que le bâtiment tout entier s'écroulât comme un château de cartes.

La vue de cette panique excita une hilarité générale; elle n'était pas encore calmée lorsque le commandant, rassuré pour sa vie, vint reprendre sa place.

A part cet incident, qui égaya les spectateurs, tous avaient suivi avec un intérêt sérieux et écouté avec attention les explications et les démonstrations de Guisan : toutes les demandes qui lui avaient été adressées avaient reçu les réponses les plus claires et les plus détaillées. Chacun en était satisfait.

Un souper de cent couverts, offert par lui aux principaux colons, et aux autorités qu'il avait remarquées dans la foule pendant le cours de cette belle journée, devait la terminer. La souffrance et la fatigue l'empêchant d'y assister, il avait con

fié à ses amis le soin d'en faire les honneurs. Sa position d'ailleurs vis-à-vis des administrateurs y eût été trop délicate, et sa présence eût pu gêner une manifestation de l'opinion à laquelle il attachait du prix. A table, chacun se mit à l'aise et fit ses observations. Elles étaient toutes favorables ; et bientôt l'enthousiasme se communiquant, les talents, l'habileté et le caractère de Guisan furent élevés aux nues, et son éloge retentit de toutes parts. Mais de tous ses admirateurs, nul n'était plus électrisé et plus éloquent que l'ingénieur français dont nous avons parlé. Sa voix dominait toutes les autres, au grand désappointement de MM. Fitz-Maurice et Lescalier. Plusieurs fois ils essayèrent par signes

de le modérer et de le rappeler à l'ordre ; inutilement. Enfin , de détresse , Lescalier lui fit dire à l'oreille de se souvenir du rapport qu'il avait promis de faire. Mais cet homme d'honneur, comprenant enfin le rôle indigne qu'on voulait lui faire jouer, se tourna vers Lescalier : « Non, messieurs, s'écria-t-il de ma-
» nière à être entendu de tous les convi-
» ves, vous ne pouvez rendre que le
» compte le plus favorable possible de
» ces travaux et de celui qui les a exécu-
» tés. Je ne le connais que de ce soir ;
» mais je dois lui rendre justice. Dans
» tous les pays d'Europe, dans tous ceux
» où les arts sont poussés le plus loin,
» M. Guisan pourrait s'honorer de ce
» qu'il a créé dans ce désert, et cela sans

» le secours d'aucun homme à talent , et
» avec les ouvriers les plus ordinaires. Je
» n'ai jamais vu d'aussi beaux ouvrages
» d'hydraulique, et si je les avais faits, je
» m'en ferais honneur toute ma vie. »

Un murmure d'applaudissemens accueillit ces paroles , et dès cet instant les administrateurs suffoqués de rage gardèrent le silence le plus absolu.

Le lendemain Guisan laissa tous ses hôtes à Approuague , pour aller se mettre entre les mains d'un médecin. Il en était temps ; car les fatigues, les soucis, les travaux excessifs des derniers mois , avaient empêché tous les ménagemens nécessaires dans son état. M. Noyer, chirurgien-major à Cayenne , praticien habile, doué d'un tact médical remarqua-

ble, le soumit à un régime de bains aromatisés de feuilles de girofliers et de canneliers, qui opéra une guérison lente, mais sûre, et sans aucun inconvénient.

Ce monsieur Noyer était une des lumières de la colonie, et en même temps un homme excellent. Chez lui le philanthrope ne le cédait point au médecin : il était le père des malheureux, quêtait pour les pauvres, et au besoin se serait dépouillé de tout pour les soulager. Un tel homme devait être l'ami de Guisan, et le fut en effet.

Au bout de quelque temps, le malade se sentait assez bien pour regretter ses occupations, l'oisiveté lui pesait, il serait reparti pour affronter de nouvelles

fatigues; mais l'inflexible docteur ne voulut absolument pas le lui permettre, tant qu'il n'était pas guéri radicalement.

Pour se consoler, Guisan eut l'idée d'employer ses loisirs à la composition d'un ouvrage sur la culture des terres basses. Encore là, il déjouait une infernale combinaison de ses ennemis, qui, malgré leur dernière défaite, travaillaient à détruire son œuvre à Approuague, en répandant un journal destiné à égarer les cultivateurs et à les jeter dans les voies les plus funestes. Cette publication, dirigée par Lescalier, était censée l'œuvre d'un agronome célèbre de Demérary; elle était rédigée avec talent, et pouvait avoir les plus tristes conséquences.

Sans sortir du ton de modération qui

lui était habituel, et sans faire aucune allusion personnelle, Guisan exposa son système avec beaucoup de clarté et de détails. L'autorité de son nom, de ses expériences, et les connaissances pratiques qu'il déployait, lui assurèrent un entier succès. Il eut la satisfaction de voir son livre accueilli et étudié par tous les colons.

Dans ses mémoires sur les colonies, Malouet déclare cet ouvrage classique en matière d'agriculture. Dès lors il n'a point baissé dans l'opinion, et tous les procédés de culture qu'il indique sont encore mis en usage. J'ajouterai qu'à la Guyane, en 1839, un riche propriétaire d'Europe ayant prié l'amiral commandant la station française de lui en rap-

porter un exemplaire, celui-ci ne put l'obtenir à aucun prix : tant les colons tiennent à conserver cet ouvrage ¹.

Il n'est pas besoin d'être colon, ni même agriculteur, pour reconnaître que ce traité, malgré quelque incorrection, est écrit avec une clarté et une simplicité parfaites. On y trouve des notions fort curieuses sur divers points, mais surtout des réflexions pleines de sens et d'humanité sur la condition des esclaves. Dans une note placée en tête de l'exemplaire

¹ En voici le titre : *Traité sur les terres noyées de la Guyane, appelées communément Terres-Basses, sur leur desséchement, leur défrichement, leur culture, et l'exploitation de leurs productions, avec des réflexions sur la régie des esclaves et autres objets, par M. Guisan, capitaine d'infanterie, ingénieur en chef pour la partie agraire et hydraulique. In-4° de 350 pages, de l'imprimerie du Roi, 1788.*

qui appartient maintenant à la bibliothèque du canton de Vaud, l'auteur dit lui-même que « son but principal était d'a-
» doucir le sort des esclaves, et de pré-
» parer l'esprit public et l'avarice des
» particuliers à un ouvrage plus étendu,
» qui aurait eu pour but d'abolir l'escla-
» vage dans toute l'Amérique. »

Plusieurs pages intéressantes de directions aux propriétaires de noirs mériteraient d'être citées. Par exemple, Guisan avait inventé pour les enfants des nègres quelque chose qui ressemblait assez aux asiles, bien longtemps avant que la pensée nous en vint d'Angleterre. Une négresse choisie *ad hoc* devait être chargée de la direction de tous les négrillons, pendant les heures de travail des parents;

elle devait encore apprendre à coudre aux petites filles, et aux garçons à faire des paniers et d'autres objets d'utilité dans un local choisi exprès. Elle veillait à la propreté, aux amusements, aux repas. « Cette négresse, ajoute-t-il, leur » fera faire soir et matin pour première » et dernière action une prière courte, » mais à laquelle elle leur fera prêter » toute l'attention que leur âge pourra » comporter, pour les pénétrer de bonne » heure des idées de la religion, dont les » principes seront toujours pour les esclaves la plus douce consolation de » leur sort, et les sentiments les plus » précieux et les plus propres à leur donner le courage nécessaire pour supporter la misère de leur condition. »

Qu'on se rappelle quelles étaient les notions généralement répandues sur l'esclavage, qu'on compare même ces idées avec ce qui se fait actuellement dans plusieurs portions de l'Amérique, et l'on reconnaîtra qu'au point de vue moral, religieux et vraiment civilisateur, Guisan était aussi avancé que les philanthropes les plus éclairés et les plus respectables.

Peut-être ne lui a-t-il manqué que du temps, pour que son nom, associé à celui des Buxten et des Wilberforce, fût proclamé comme celui d'un des grands bienfaiteurs de l'humanité.

Tout entier à ce travail, Guisan était depuis quelques mois fixé à Cayenne, lorsque arriva le baron du Puget, inspec-

teur d'artillerie, chargé secrètement par le maréchal de Castries de prendre connaissance des difficultés qui s'étaient élevées entre les administrateurs et lui. Fort de son bon droit, Guisan n'avait jamais voulu en appeler à M. de Castries, dans aucune des tracasseries qui lui avaient été suscitées. Une seule fois son âme s'était épanchée en ce peu de mots : « Je »
» peux mourir à la peine, avant d'avoir »
» pu remplir ma tâche ; mais dans tous »
» les cas, je vous supplie de ne porter sur »
» moi un jugement définitif qu'après »
» vous être bien éclairé et convaincu des »
» faits. »

Le maréchal avait répondu : « J'espère »
» que votre conduite envers les adminis- »
» trateurs ne me compromettra point, et

» que je n'aurai jamais occasion de reve-
» nir en arrière sur la confiance que je
» vous ai donnée. »

Il n'en fallait pas davantage pour lui ôter tout souci : sûr du maréchal, il était bien décidé à mettre en pratique jusqu'à la fin la modération et la prudence dont il ne s'était jamais départi.

M. du Puget, qui le voyait souvent, après avoir passé quelques mois à Cayenne, quitta la colonie, sans que les intéressés se fussent jamais doutés du but de sa mission. Ils ne la comprirent qu'en recevant après son retour en Europe des lettres du maréchal, qui leur ouvrirent les yeux. Au gouverneur et à l'intendant, il écrivait : « De la part du
» roi, vous ferez payer une gratification

» de mille écus à M. Guisan; et vous
» lui direz publiquement que Sa Majesté
» m'a chargé de lui faire témoigner sa
» satisfaction sur son zèle et ses bons
» services. Je saurai que vous vous en
» serez acquittés, lorsqu'il m'en aura
» rendu compte lui-même. »

Ce témoignage public, cette mention honorable, étaient d'un prix infini pour Guisan. Plus il avait opposé de fermeté et de calme à l'injustice de ses adversaires, plus il éprouva de joie en voyant enfin son innocence reconnue, et en recevant cette tardive récompense de tant de sacrifices. Et ici nous ne parlons pas de la munificence royale dont il était l'objet. Guisan y tenait peu : ses revenus, montant annuellement à 12,000 fr.,

sans compter son traitement, étaient intégralement employés au bien du service et à l'utilité générale. Le maréchal le savait; aussi les mille écus n'étaient peut-être qu'un moyen de rendre plus sévère et plus frappante la leçon qu'il voulait faire à ses agents.

Mais si Guisan était soulagé d'un grand poids, les administrateurs, au contraire, semblèrent écrasés à la réception de la lettre du maréchal : ils ne pouvaient en croire leurs yeux, et demeurèrent quelque temps frappés d'une stupéfaction dont on peut difficilement se faire l'idée. Habités à considérer l'ingénieur en chef comme un homme sans ressources, qui d'un jour à l'autre devait succomber à leur incessante poursuite, leur haine,

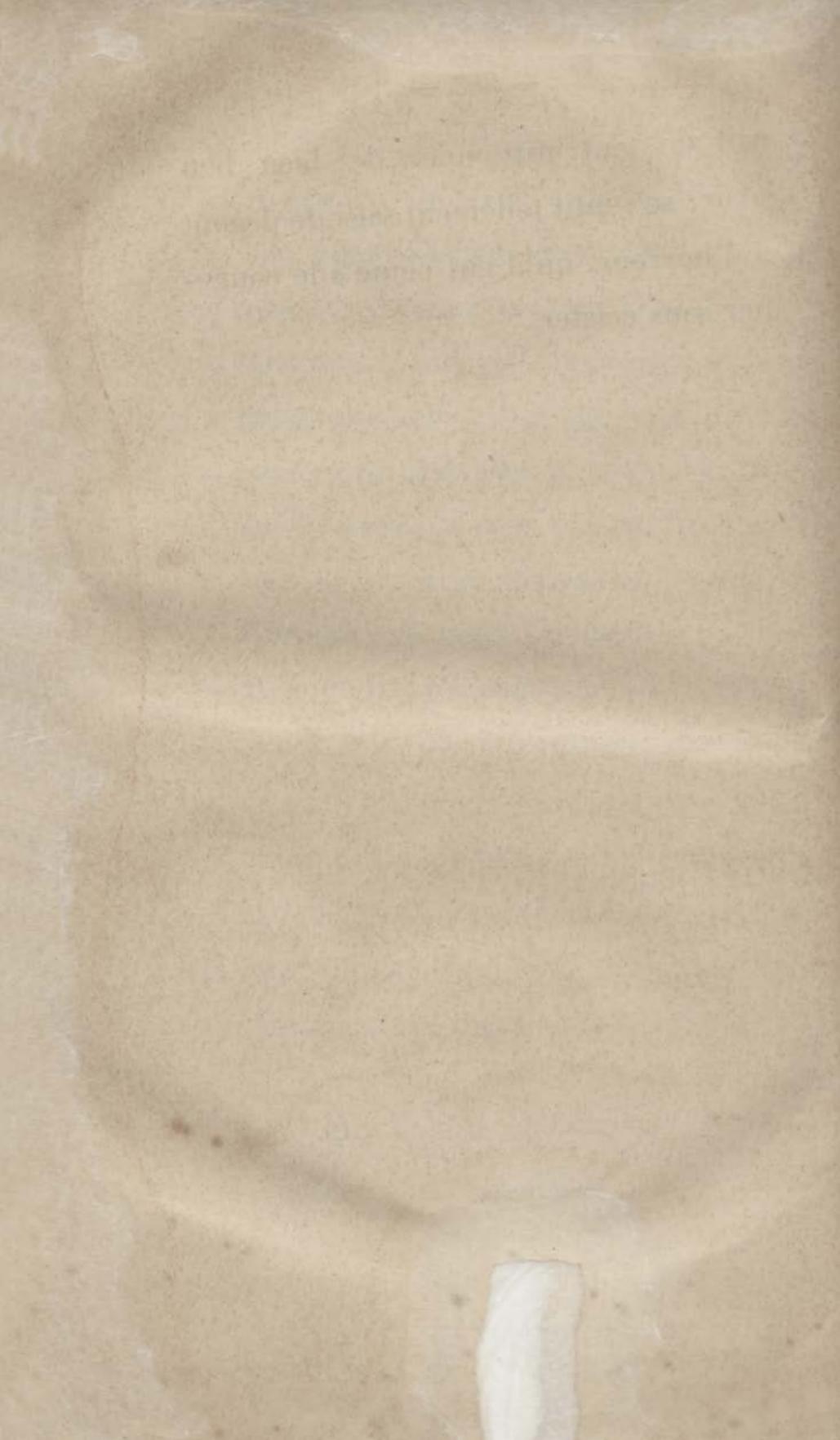
qu'il avait si noblement bravée, n'avait cessé de s'accroître, car ils ne pouvaient lui pardonner la manière dont il avait supporté leurs offenses. Tout en eux se révoltait à la pensée de devoir proclamer eux-mêmes son triomphe et leur défaite ; mais il n'y avait pas à reculer.

Ils dévorèrent donc cette humiliation ; et non contents de remplir les ordres de M. de Castries, ils furent aussi bas et rampants avec Guisan, qu'ils avaient été hauts et insolents avant d'être démasqués. Ce ne fut pas assez pour eux d'aller lui faire des excuses de tout ce qui s'était passé : Lescalier y ajouta des offres de services et des protestations de dévouement telles, que Guisan eut

peine à en croire ses oreilles. « Monsieur
» Guisan, lui dit-il, si vous vouliez.....
» il ne tiendrait qu'à vous de pouvoir me
» regarder comme un bon ami.... Vous
» savez que j'ai la clef du trésor..... Je
» pense que vous n'êtes pas assez novice
» pour croire que l'état en serait plus pau-
» vre, si jamais je vous rendais un grand
» service..... Si jamais vous aviez besoin
» d'argent, si vous en vouliez... dans
» quelque temps, dans quelque occasion
» que ce soit, un mot suffirait; jamais il
» ne vous en sera refusé... Et ici, il n'est
» pas question de refus, d'obligation, de
» rien de semblable; je ne vous demande
» que votre amitié... »

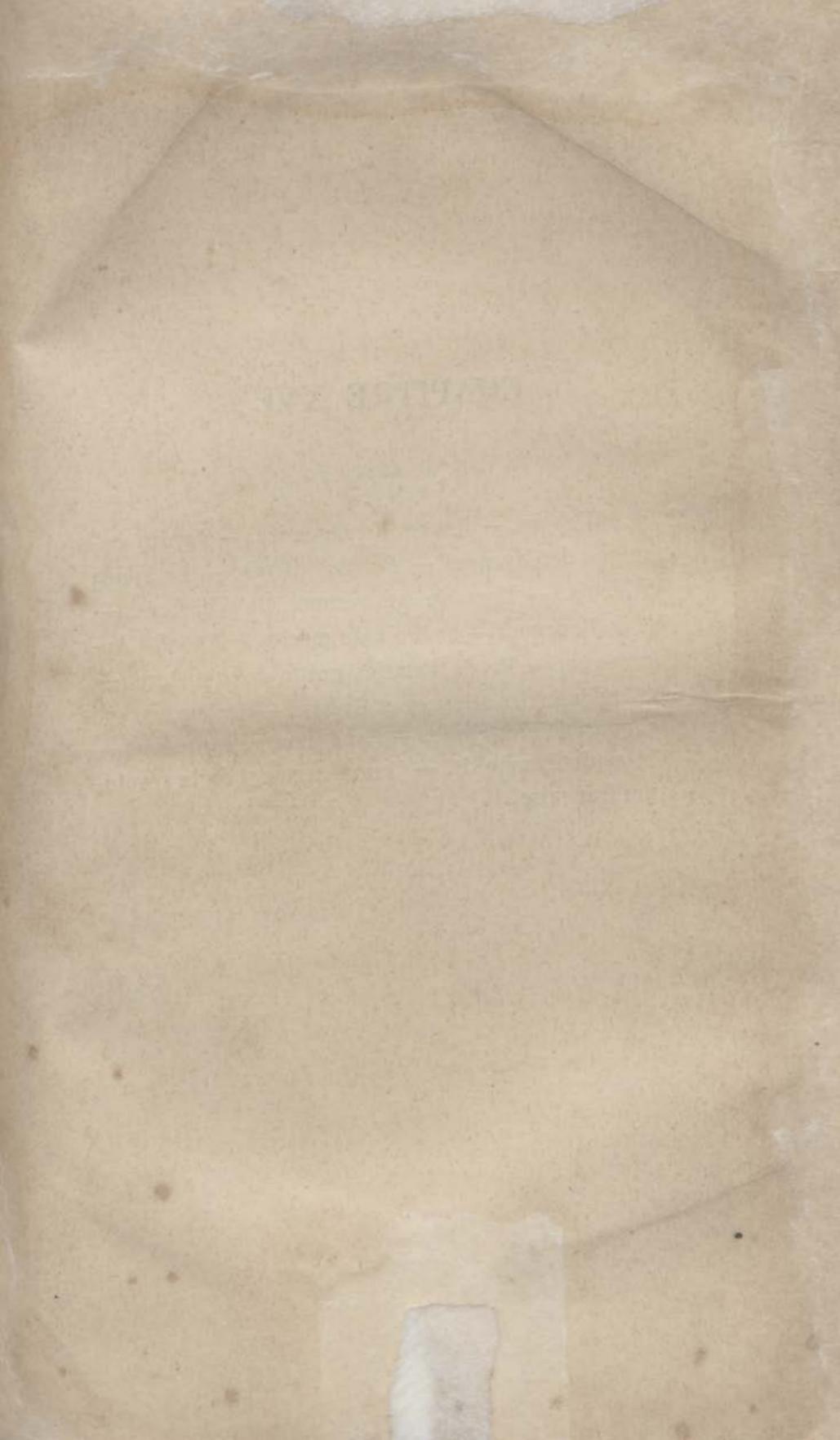
A l'ouïe de ces paroles, Guisan, qui ve-

nait de tout pardonner de bien bon cœur, se sentit tellement saisi de dégoût et d'horreur, qu'il eut peine à le congédier sans éclater.



CHAPITRE XVI.

M. de Villebois. — Renvoi de Lescalier. — Jardin botanique de Cayenne. — Travaux divers. — Le bourg Villebois. — Mort du gouverneur de Villebois. — M. de Bourgon. — La croix du mérite. — Canal d'Approuague. — M. de Castries quitte le ministère. — L'Académie des sciences et Guisan. — Recherches sur la gymnote électrique. — Expériences de Guisan. — Celles de Humboldt. — Commencement de la révolution française.



CHAPITRE XVI.

Peu après, M. de Fitz-Maurice repartit pour la France, et le nouveau gouverneur vint enfin prendre sa place. C'était M. de Villebois. Froid et réservé dans le premier moment, on ne découvrait en l'approchant de plus près que des qualités estimables : noble dans toute sa conduite, simple, austère, il semblait

nommé pour faire le plus parfait contraste avec son prédécesseur. Devancé dans la colonie par la plus belle réputation, il y était d'autant mieux placé, qu'il n'y était venu que par dévouement, et pour tâcher de réparer les désordres de l'administration précédente. Il s'attacha dès son arrivée à l'étudier et à en sonder toutes les plaies, avec une impartialité et une perspicacité qui ne pouvaient manquer de réussir. Un ami de Guisan ayant voulu faire son éloge devant M. de Villebois, celui-ci, comprenant l'intention, l'interrompit froidement en disant : « Je » ne fais que d'arriver, monsieur ; mais » je voudrais qu'on sût bien que mon » jugement ne se forme que sur mes » propres observations. »

Six mois furent employés, avec une infatigable activité, à l'enquête qui devait mettre au jour tant de turpitudes. Il parcourut toute la colonie en tous sens, accompagné souvent de MM. Lescalier, Guisan, Mentele, et de beaucoup d'autres employés, sans jamais laisser percer l'opinion qu'il s'était formée par l'étude approfondie des actes de l'administration. Jamais un mot, un geste, n'avaient pu faire prévoir aux intéressés ni à leurs partisans quel serait le jugement porté par le gouverneur; lorsqu'un jour, à l'occasion de la rapidité prodigieuse avec laquelle Guisan avait fait préparer, dans une forêt, des logements pour soixante personnes et quinze chevaux, M. de Villebois s'écria : « Il me tarde

» bien de pouvoir témoigner publique-
» ment le cas que je fais de M. Guisan !
» En attendant il a toute mon estime.
» Comment pourrait-on ne pas aimer
» cet homme-là ! »

Cette parole n'annonçait que trop à Lescalier quel serait son sort. Il fut renvoyé, et laissa Guisan jouir en paix du bonheur, dont il avait été si longtemps privé, d'être compris, aidé et encouragé dans toutes ses opérations.

Son cœur se dilatait; et les fatigues de la lutte s'effaçaient peu à peu de son souvenir, dans la société de cet homme aussi aimable qu'instruit et vertueux. Nous n'avons pu retracer le portrait qu'en a laissé Guisan; il serait taxé d'enthousiasme avec quelque raison. M. de Vil-

lebois avait été à la cour de Frédéric II, après la guerre de sept ans. Il connaissait beaucoup d'hommes distingués, et avait profité de leur commerce. Son instruction étant solide et variée, il prenait ainsi à tous les travaux de Guisan un intérêt de savant autant que d'administrateur.

Ce fut sous son gouvernement que Guisan introduisit au jardin botanique, dont il avait la direction, l'arbre à pain et plusieurs autres plantes inconnues, qui devaient offrir plus tard une ressource de plus à la colonie. Ces plantes, rapportées de l'Inde, étaient étudiées, suivies dans leur développement, avec l'exactitude et le tact d'observation qu'il mettait en toutes choses. Il put, d'après des expé-

riences suivies, s'assurer que la culture du poivrier était moins avantageuse à la Guyane, que celle du café et de la canne à sucre; et que celle-ci était fort inférieure comme produit à celle du cannelier et du giroflier. Les travaux hydrauliques des fortifications à l'extérieur l'occupèrent ensuite. Il construisit aussi un bourg à Approuague, avec maison commune, presbytère, temple, magasins, logement militaire; le tout sur des plans tracés par lui et adoptés par le gouvernement. Il le nomma bourg Villebois. Bientôt les colons y arrivèrent en foule demander des concessions de terrain, que la prospérité croissante de ce quartier rendait fort avantageuses.

Vers la fin de l'année 1787, M. de

Villebois tomba gravement malade , et mourut universellement regretté. Guisan fut l'interprète de la douleur universelle en publiant , dans *la Gazette de la Martinique*, l'éloge de son respectable ami.

M. de Bourgon , commandant en second de cette île, vint succéder à M. de Villebois dans le gouvernement de la Guyane. Ce fut M. de Bourgon qui offrit de la part du roi à Guisan la croix du mérite , en lui annonçant qu'il l'aurait eue depuis longtemps s'il l'avait demandée. Guisan avait si peu pensé à la réclamer qu'il refusa de la recevoir. Il voulait, disait-il, l'avoir mieux méritée en accomplissant un dernier travail, qu'il regardait comme le complément de tout ce qu'il avait déjà fait : c'était l'exécution d'un

canal destiné à établir la communication entre Approuague et Cayenne. Ce canal, dont l'étendue et l'importance du nouveau quartier faisait vivement sentir le besoin, fut tracé parallèlement à la mer, à cinq quarts de lieue du rivage.

Le tracé était achevé; il fallut construire des machines, préparer les logements des travailleurs; et puis le canal fut ouvert aux deux extrémités. « Quand » il fut près d'être achevé, écrivit Guisan, j'en ressentis une joie presque » folle, en considérant que ce dernier » service rendu à la colonie couronnait » tous les autres, et leur donnait plus » d'importance encore. »

En effet, la Guyane se trouvait, grâce à lui, pourvue de tout ce qui pouvait as-

sur sa prospérité, et la rendre pour la France une source de richesses dans l'avenir. L'impulsion était donnée; et l'exemple de Guisan, la persévérance dont il avait fait preuve, étaient pour tous les colons qui avaient quelque bon sens et quelque moralité, un précieux modèle à suivre. A moins de catastrophes impossibles à prévoir, il devait recueillir le fruit de ses peines, et il rappela la promesse de la croix du mérite. On lui répondit que rien n'était si juste; mais à peu près à la même époque, M. de Castries, qui supportait impatiemment le contrôle et la surveillance de l'archevêque de Toulouse, nommé chef du conseil des finances, venait de se retirer du ministère, où l'avait remplacé M. de la Lu-

zerne. La révolution commençait. M. de la Luzerne écrivait peu, et bientôt n'écrivait plus du tout; et Guisan ne voulut pas faire une seconde démarche pour avoir sa croix. Ses grandes entreprises terminées, il n'était pas oisif pour cela. Plusieurs plans de fortifications, et entre autres celui d'une île noyée près d'Approuague, où il lui fallut faire des travaux d'un genre tout à fait nouveau pour consolider des batteries de 18, furent exécutés par lui. Les tracés de route, les rapports de toutes les causes du tribunal terrier, le commissariat pour l'inspection des concessions à accorder, une correspondance étendue sur des matières d'administration et sur des objets scientifiques, employaient encore tout son temps.

Je mentionnerai , à l'occasion de ces derniers travaux, celui qu'il fut appelé à faire en 1789 sur l'anguille tremblante (*Gymnotus electricus*), à la demande de l'Académie des sciences. Elle avait chargé MM. Leroy et le baron du Puget de le prier de faire quelques recherches sur ce fait encore incertain, de l'électricité remarquée dans la torpille et quelques autres poissons. La gymnote offrant à un plus haut degré les mêmes phénomènes, devait être l'objet de ces observations; mais on ne pouvait la transporter en Europe.

A la Guyane même, l'expérience n'était pas facile. Car la gymnote, fort abondante dans les étangs et les fleuves de l'Amérique méridionale, y atteint une

longueur de cinq ou six pieds; et la puissance électrique dont elle fait usage pour se défendre de tout attouchement ou de toute attaque est telle, qu'elle priverait complètement de mouvement l'imprudent qui s'y exposerait. Grand et large en toutes choses, Guisan n'épargna pas l'argent pour se mettre en possession de ces animaux, qu'il avait eu souvent l'occasion d'observer, dans ses nombreuses explorations des fleuves et des rivières de la Guyane. Une douzaine de nègres qu'il obtint du gouverneur pour cela, et qu'il payait généreusement, étaient employés journellement à cette pêche, qui se faisait dans de grands draps tenus par les coins au moyen de cordes de soie. La gymnote, enlevée de cette manière, était trans-

portée dans de grands réservoirs construits exprès.

Ce fut là qu'il put étudier cet animal, et faire une série d'expériences remarquables sur les phénomènes lumineux de l'électricité, au moyen de plusieurs appareils ingénieux, dont il donna une description fort exacte dans un mémoire envoyé à l'Académie des sciences, qui lui en témoigna sa vive satisfaction.

Les observations qu'il avait rassemblées, sans avoir toute la valeur de celles qu'a faites plus tard l'illustre Humboldt, sont encore les plus curieuses qui aient été faites, pour l'intensité des phénomènes lumineux. Humboldt pêchait les gymnotes au moyen de chevaux demi-sauvages, qu'on chassait dans l'eau où

elles se trouvaient réunies. Des Indiens, armés de longues perches et de harpons, placés sur les bords du bassin, empêchaient, par leurs cris et les coups de leurs perches, que les chevaux n'atteignent la rive; tandis que les gymnètes, effrayées du bruit et de l'agitation communiquée à l'eau, se croyant attaquées, venaient se placer sous le ventre des chevaux, et y faisaient des décharges électriques. L'engourdissement qui en résultait était si profond, que plusieurs de ces pauvres quadrupèdes s'enfonçaient dans l'eau et s'y noyaient; mais bientôt épuisées elles-mêmes de leurs victoires, les gymnètes nageaient vers le rivage, et s'y laissaient prendre sans résistance. Fatiguées et tenues en captivité, elles ne pouvaient

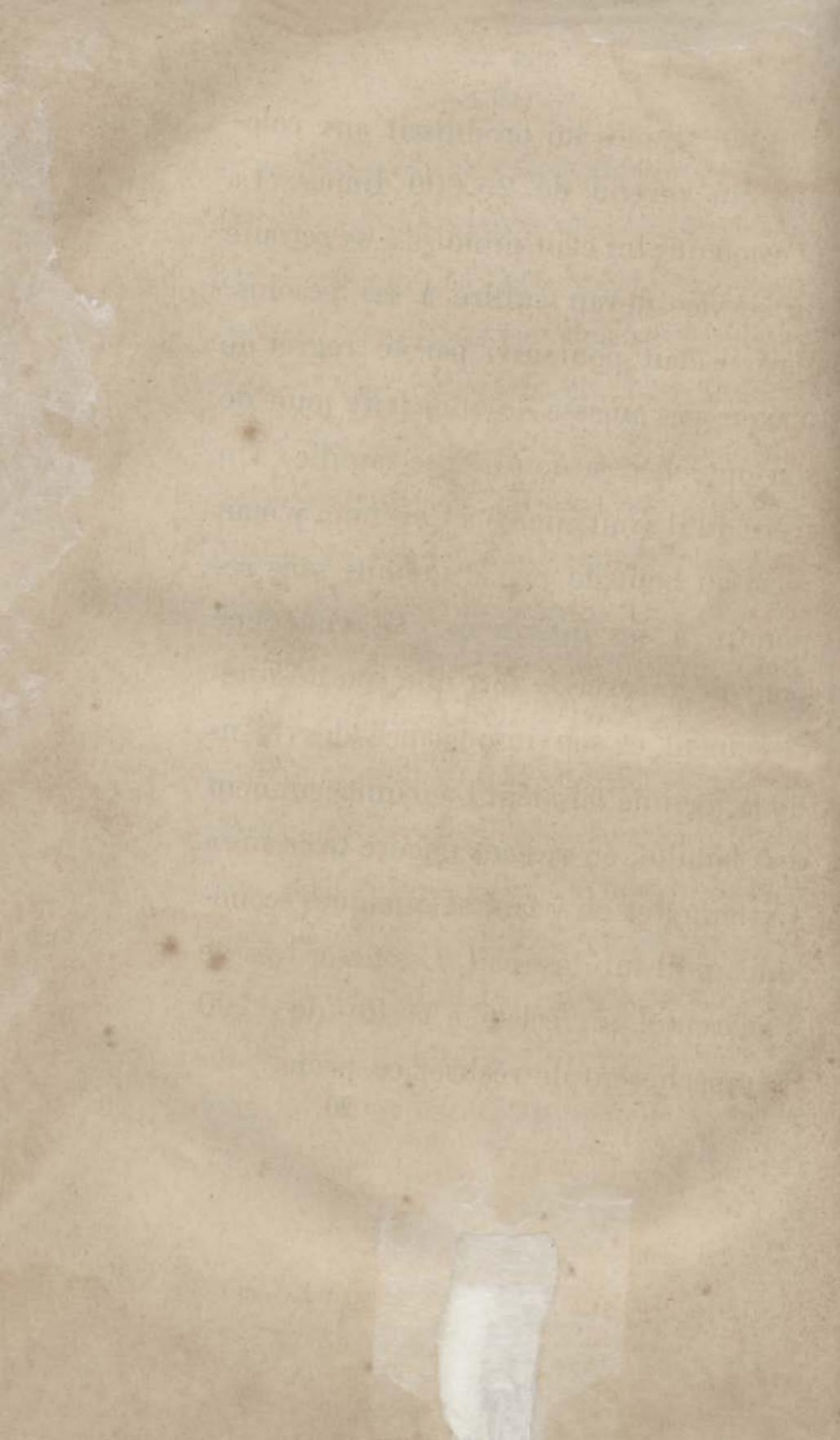
jamais récupérer la faculté électro-magnétique, qu'elles n'accumulent en liberté que par le repos et une nourriture abondante. Celles que se procurait Guisan étaient au contraire pleines de vie. Le célèbre physiologue Müller de Berlin a parlé avec éloge de ces expériences, à l'occasion de la Dissertation extraite du mémoire de Guisan, publiée sous le titre *De Gymnoto electrico, Dissertatio inauguralis*. Tubingen, 1819. (Voy. *Physiologie de Müller*, 3^e édition, 1841, p. 65.)

Ordinairement Guisan faisait ses observations de nuit, afin de ne pas perdre un temps précieux, et de pouvoir rendre plus sensibles les résultats de ses expériences aux nombreux spectateurs qui s'empressaient d'y assister. Il était loin

de se douter qu'il aurait plus tard à rendre un compte sévère de ces innocents loisirs, et que sa tête même serait en danger, pour le service qu'il avait voulu rendre à la science et au corps illustre qui le lui demandait.

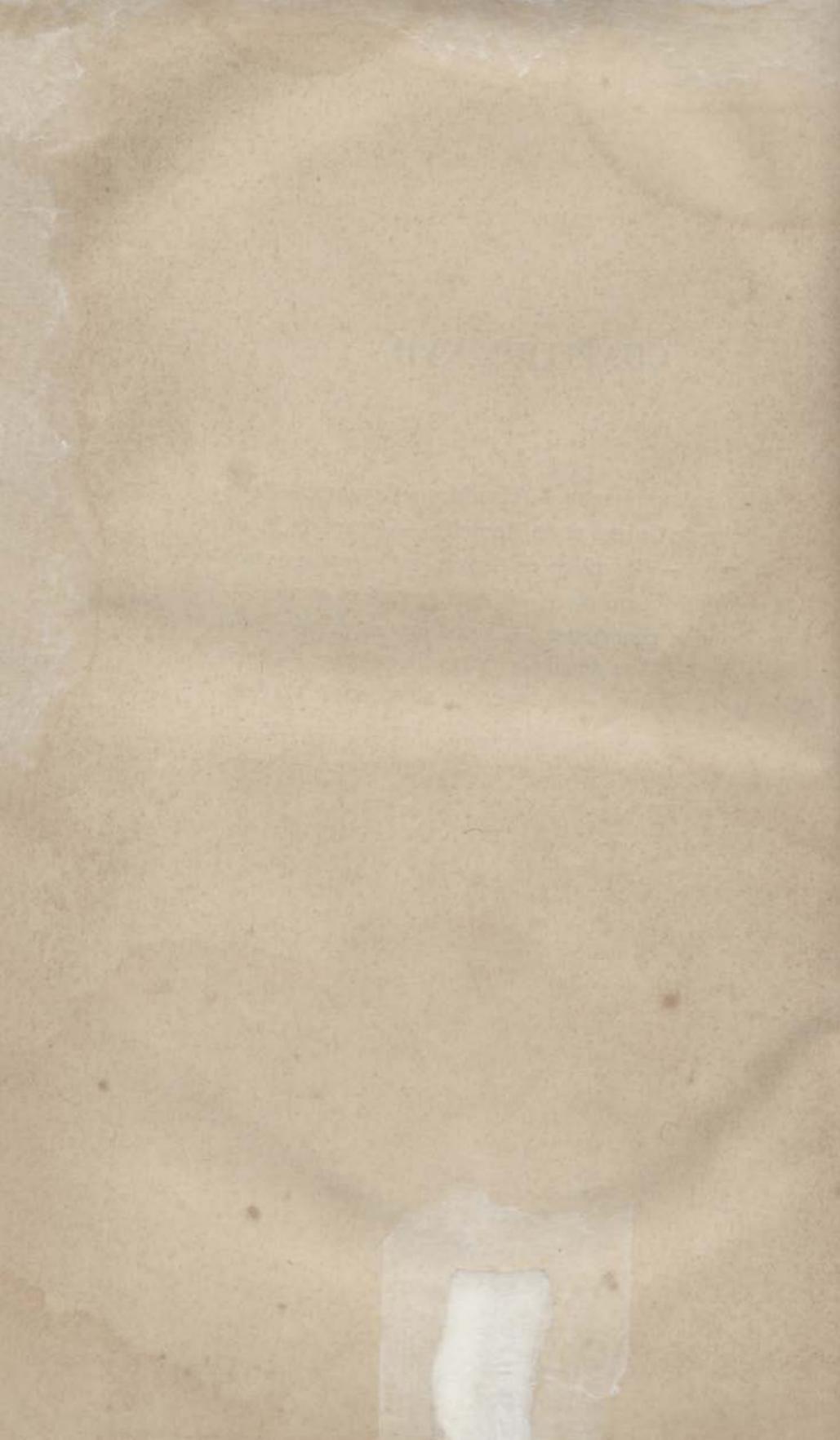
Cependant la révolution qui s'accomplissait en France avait pénétré aux colonies, et l'esprit de mécontentement, de révolte et de désordre s'y propageait de plus en plus. Guisan le voyait, et comprenait que les progrès de ce mal ne pourraient être facilement arrêtés, au milieu d'un peuple ardent et mal administré à tant d'égards. Sa tâche était accomplie, et il pouvait se retirer honorablement pour jouir en Europe d'un repos bien légitimement acquis. Sa fortune de

160,000 francs lui produisait aux colonies un revenu de 25,000 francs. La pension qui lui était promise à sa retraite du service devait suffire à ses besoins. Mais il était poursuivi par le regret de n'avoir pas amassé de quoi faire jouir de son opulence sa nombreuse famille. Un frère qu'il avait appelé à Cayenne, y était mort au bout de peu de temps sans répondre à ses intentions. Il crut donc pouvoir réparer le tort que son désintéressement et son insouciance des biens de la fortune faisaient bien innocemment à sa famille, en restant encore trois ans à Cayenne, et en y faisant quelques économies qu'il lui destinait. Les désordres de l'anarchie qui éclata à la fin de 1790 l'empêchèrent de réaliser ce projet.



CHAPITRE XVII.

Troubles à Approuague. — Troubles à Cayenne. — Belle conduite de Guisan et de Mentelle. — Départ de M. de Bourgon. — La place de Guisan est supprimée par l'assemblée coloniale. — Il est dénoncé et accusé. — Sa défense victorieuse. — Vexations et persécutions diverses. — Il se décide à quitter la colonie. — Incidents du voyage. — Le vaisseau abandonné. — Tempête. — Port de Barcelone. — Erreur funeste. — Présence d'esprit de Guisan. — Naufrage. — Sang-froid étonnant.



CHAPITRE XVII.

Les premiers troubles qui éclatèrent à la Guyane eurent lieu à Approuague. Un nommé Saint-Marcel, qui ne cessait de parler aux nègres de l'égalité des hommes et de leurs droits, s'étant emporté contre un des siens et l'ayant frappé, celui-ci s'écria : « Eh bien ! où est l'égalité ? » De nouveaux coups répondirent à

cette question indiscrete. Les nègres exaspérés mettent alors en pratique les théories de leur maître, massacrent Saint-Marcel et sa famille, et se transportent à Approuague, où ils mettent le feu aux plantations et aux maisons; on parvient à l'éteindre; l'émeute est réprimée, et les chefs principaux arrêtés. Quelque temps après une seconde insurrection eut lieu, plus grave que la première. Les troupes, excitées par quelques factieux, se portèrent dans l'ivresse à l'hôtel du gouverneur à Cayenne, et en dressèrent le siège, siège heureusement plus bruyant que dangereux.

Dès la première apparence de danger, Guisan, Mentelle et l'ingénieur de la place de Cayenne, parvinrent, au travers du feu

d'un bataillon en désordre, à rejoindre M. de Bourgon, et passèrent la nuit auprès de lui. Leur présence lui sauva la vie; leur énergie imposa à ces mutins, et les empêcha de se porter à de plus grands excès. Mais pendant plusieurs semaines le danger se renouvela souvent.

En butte à la violence de ces furieux, M. de Bourgon n'eut d'autre ressource que ces trois officiers, dont le dévouement ne se démentit pas un instant jusqu'au jour où il parvint à s'échapper, les laissant exposés à toute la fureur du parti révolutionnaire. Guisan, sollicité, de la manière la plus pressante, d'accepter les fonctions de député à l'assemblée coloniale qui s'organi-

sait, ne voyant aucune possibilité de la diriger vers le bien, et ne pouvant reconnaître le mandat des électeurs qui s'adressaient à lui, résista à toutes ces avances. Ce refus, joint à la prière que M. de Bourgon lui avait adressée de veiller à la vente de ses effets, le fit encore plus mal voir. M. de Bourgon lui avait donné en outre tout pouvoir de le remplacer en tout ce qu'il pourrait, lui enjoignant d'ouvrir les lettres du gouvernement, et d'y répondre pour le mieux. Il n'en fallait pas tant pour le perdre dans ces jours d'effervescence et d'anarchie.

La création de la colonie, l'établissement des grands districts des terres basses, les communications établies, l'intro-

duction des épiceries, qui faisaient la richesse du pays; les inépuisables complaisances de Guisan, les services de tout genre qu'il avait rendus aux colons, furent oubliés en un instant. Le premier soin de l'assemblée coloniale fut de décréter que les services de l'ingénieur en chef n'étant plus utiles, sa place était supprimée. Ses appointements arriérés, montant à 12,000 francs, lui furent retranchés. Enfin, l'un de ses anciens amis se porta son dénonciateur à la barre de l'assemblée coloniale; et l'accusa d'avoir employé les nègres du gouvernement à pêcher des gymnotes, pour pouvoir jouer le rôle de savant, au lieu de faire son métier.

La disposition générale des esprits

donnait à cette accusation une immense gravité. Une potence de quarante pieds de haut était élevée à la porte de l'hôtel où siégeaient les représentants de la colonie; et l'on parlait déjà d'y suspendre Guisan pour un fait qui, en tout autre temps, n'eût pas même attiré l'attention. L'assemblée, qui avait été prévenue d'avance de cette dénonciation, l'accueillit avec acclamations. L'empportement fut si grand qu'il en résulta une espèce de lutte, les plus modérés prétendant qu'il fallait cependant faire une espèce d'enquête. Le président écrivit donc à Guisan une lettre insidieuse, pour le faire convenir de l'emploi qu'il avait fait des nègres du gouvernement. Il répondit que ses motifs avaient été louables, et qu'il

en rendrait compte dans un autre temps; que, du reste, il était bien aisé de le prévenir qu'il n'avait agi qu'avec l'ordre des administrateurs, et avait tous les reçus des nègres qui avaient pêché les gymnotes, qu'il leur payait largement.

L'assemblée, voyant ses projets déjoués et son attente frustrée, accueillit cette communication avec des cris de rage. Le président ordonna qu'on allât chercher ces papiers. Guisan demanda du temps pour les lire; et l'employa à faire dresser copie authentique par un notaire, de crainte de surprise. On revint une seconde fois. Enfin une garde fut postée à sa porte, avec ordre de l'arrêter s'il ne livrait pas dans la journée les reçus en question. Ils furent livrés, mais ses en-

nemis n'en devinrent que plus ardents à rechercher les moyens de ressaisir la proie qui leur échappait. Aucun grief ne pouvait être allégué, l'occasion était manquée pour longtemps. On eut recours à des vexations, à des coups d'épingle sans cesse renouvelés, espérant par là pousser à bout la patience de Guisan, et le forcer à un éclat, qu'il aurait payé de sa tête. Sa modération et son sang-froid le mirent en garde contre ces pièges. L'assemblée s'empara de toutes les propriétés du gouvernement : l'habitation du roi, la plantation des épiceries, le collège d'Approuague, furent confisqués ; et avec les procédés les plus désagréables qu'on put imaginer. Ces avanies furent repoussées avec dignité et calme ; mais la position

n'était plus tenable, et Guisan vit qu'il n'avait qu'à vendre ce qu'il possédait, et à retourner en Europe. Il s'en occupa ; mais les temps étaient mauvais, et l'animosité dont il était l'objet rendait toute transaction défavorable. Il dut céder ses établissements pour le prix de deux années de revenu. Cela joint à quelques autres effets, et à ce qu'il put retirer de son traitement, lui procura un capital de 76,000 livres, avec lesquelles il s'embarqua au mois de juillet 1794. Le gouvernement de la colonie, pour s'en débarrasser, paya son passage à bord.

Les adieux de Guisan à ce pays qu'il avait aimé comme sa patrie furent douloureux. Son cœur y avait éprouvé les joies les plus pures, et avait ressenti de

nobles sympathies. Il emportait les souvenirs de vingt années de dévouement, de lutttes et de victoires si chèrement achetées sur les éléments et sur les hommes. Le sentiment de ne pouvoir plus faire le bien qu'il avait rêvé, la crainte de voir ruiner ce qu'il avait eu tant de peine à créer, et l'appréhension bien fondée de la décadence de cette colonie qui lui avait coûté tant de soins et de sollicitudes; tous ces sentiments auraient cruellement empoisonné sa vie, si la conscience ne lui avait rendu le témoignage, qu'il avait toujours préféré le bien de la colonie à ses propres intérêts. Malouet lui rend justice, lorsqu'il dit dans ses mémoires :
« M. Guisan, travaillant obstinément,
» malgré tous les dégoûts qu'il éprou-

» vait, fit sortir des marais d'Approua-
» gue une sucrerie à l'instar de celle de
» Surinam; et n'abandonna la colonie
» qu'après avoir acquitté tous ses enga-
» gements envers moi, et avoir publié
» un ouvrage classique sur l'exploitation
» des terres de la Guyane. »

Nous ne parlerons pas de plusieurs incidents du voyage qui n'eurent pas de conséquences fâcheuses : le vent contraire empêcha le vaisseau de Guisan de doubler les Açores; un calme plat succéda, et les retint pendant plusieurs jours. A trente lieues à l'est, par le travers de ces îles, on voyait à une certaine distance un bâtiment du commerce surpris dans la même immobilité, dont l'opiniâtreté à ne répondre à aucun des signaux qui lui

étaient faits excita vivement la curiosité. Le capitaine français expédia la chaloupe pour le reconnaître. Quel spectacle affreux s'offrit aux regards ! Deux hommes seuls vivaient encore au milieu des cadavres de leurs camarades en putréfaction, qu'ils n'avaient pas eu la force de jeter par-dessus le pont. Un d'eux pouvant encore parler, raconta qu'ils étaient partis de Madère ; que le calme plat les avait retenus six semaines ; les vivres avaient manqué, et tous ses compagnons étaient morts de faim. Le chirurgien du vaisseau alla donner des soins aux survivants, et leur laissa des vivres. Mais le vent d'ouest, qui reprit bientôt, dut encore éloigner ces malheureux des Açores, but de leur voyage.

Le temps étant redevenu favorable, la traversée fut heureuse jusqu'à l'entrée du détroit de Gibraltar, où le vent contraire ne leur permit pas d'entrer pendant plusieurs jours. Le capitaine se décida à faire des vivres à Cadix ; mais au moment d'effectuer ce dessein, le vent ayant repris, il changea d'avis. On était à l'entrée du golfe de Lion, lorsqu'une tempête terrible s'éleva. Il dut penser à se mettre à l'abri ; et il fit choix pour cela du port de Barcelone , qu'il ne connaissait point. L'entrée en est fort étroite ; un seul passage connu des pilotes, aux pieds des rochers , et vis-à-vis du môle, permet de traverser un banc de sable à fleur d'eau. La tempête rendait impossible d'envoyer un pilote ; mais dès que

l'on s'aperçut que le dessein du capitaine était d'entrer au port, cinq ou six mille personnes accoururent sur le môle. On essaya de plusieurs manières de faire comprendre au malencontreux capitaine, qu'il devait prendre le large et chercher un autre abri. Tous les signaux furent interprétés comme des encouragements. On indiqua alors au capitaine un mouillage près du port. Il crut qu'on l'engageait à serrer de plus près le môle, d'où l'on tirait le canon coup sur coup pour l'écarter. Tout fut inutile. Ce ne fut qu'en entendant siffler un boulet que tout à coup le capitaine comprit son danger. Mais il était trop tard : l'équipage n'était pas encore revenu de sa stupéfaction, lorsque le vaisseau, poussé avec une extrême rapidité,

fut jeté sur le banc de gravier. Les vagues énormes qui le soulevaient pour le laisser retomber, ne pouvaient manquer de le briser bientôt. La terreur était au comble. Guisan vit se renouveler toutes les scènes de désolation dont il avait déjà été témoin. Des cris de : « Nous sommes morts, nous périssons, » des hurlements affreux répondaient aux clameurs des spectateurs incapables de tendre le moindre secours. On montait sur les haubans et sur les cordages, frêle ressource devant une catastrophe presque inévitable. Guisan seul avait conservé tout son calme : il s'attendait à la mort, avec une tranquillité et cette confiance en la bonté de Dieu qui ne l'avait jamais abandonné.

Il avait jeté son chapeau, son habit et

ses souliers sur le pont; et s'était établi près du pilote qui tenait le gouvernail. « Tu ne quitteras pas ton poste, lui » avait-il dit avec cette autorité que » donne le sang-froid et le vrai courage; » tu seras ici le seul marin qui ait fait » son devoir; tu mourras à ton poste; et » je ne bougerai pas d'auprès de toi. »

Depuis un moment, il observait que les vagues, en élevant le navire, le portaient toujours plus avant sur le banc de sable; il fut poussé ainsi au sommet; une vague monstrueuse vint enfin l'arracher en l'élevant presque au niveau du môle, et en le jetant dans le port. La secousse fut épouvantable. La chambre commune, la dunette qu'habitait Guisan, fut emportée à quelques pieds de lui, jusqu'au dessous

de la ligne de flottaison. L'eau se précipita dans le bâtiment; mais l'équipage put se sauver, grâce aux secours qui furent dirigés avec zèle et promptitude.

Aussitôt les naufragés recueillis, le consul français leur fit administrer les soins d'un homme de l'art : un médecin et un chirurgien pratiquèrent à chacun d'eux, une saignée jugée absolument nécessaire après de si violentes émotions. « Je m'étais tenu à l'écart, dit Guisan, » sentant que je n'avais besoin d'aucun » secours. » Le médecin, m'apercevant, accourut. — « Monsieur, dis-je au médecin, je ne crois pas avoir besoin » d'une saignée. »

— « Monsieur, ne plaisantons pas; ne » vous exposez pas à payer bien cher vo-

» tre négligence. Voyons votre pouls ,
» s'il vous plaît. »

» Je lui tends le bras, qu'il rejette avec
» un étonnement et une émotion singu-
» lière.

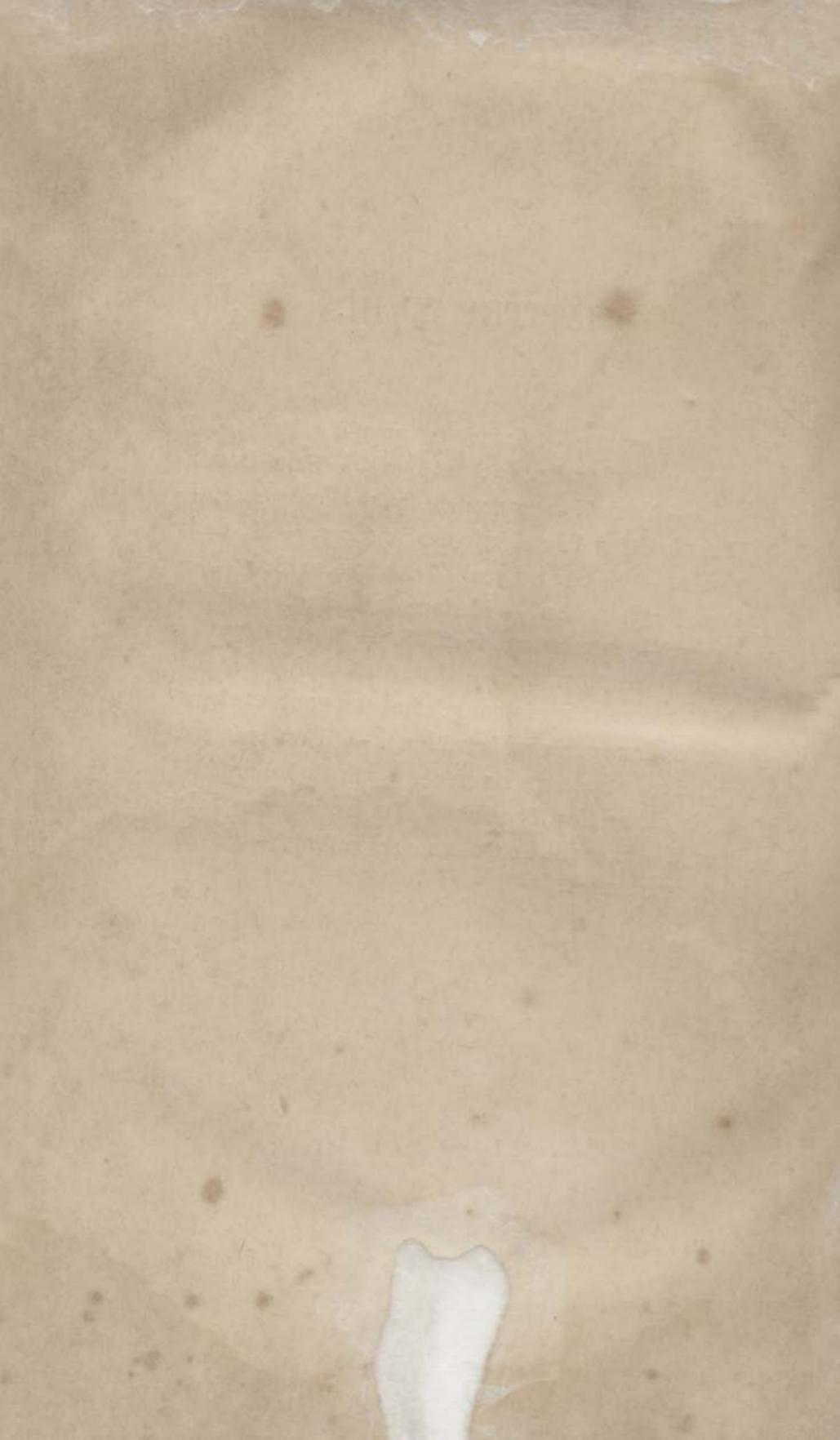
« Quel homme êtes-vous donc? Vous
» pouvez avoir le pouls et l'âme tran-
» quilles après tout cela! Quel diable
» d'homme! »

— « Oui, j'avais l'âme tranquille,
» mais je n'étais pas sans regrets. »

Guisan venait de perdre la plus grande partie de ses effets; et entre autres ses collections d'histoire naturelle, ses papiers, ses mémoires, tout le fruit de vingt années de travaux et d'observation.

CHAPITRE XVIII.

Séjour à Marseille. — Guisan est appelé à Paris. — Il est nommé chevalier de Saint-Louis. — Saint-Dominique. — Nouvelle occasion de fortune repoussée. — Il est invité à l'Académie des Sciences. — M. de la Lande. — Séjour à Lyon. — Arrivée en Suisse. — Lord Northampton. — Mariage de Guisan. — Détails divers. — Révolution de 1798. — Il est député à l'assemblée provisoire. — Il devient chef du bureau de la guerre et ingénieur général des ponts et chaussées de la république helvétique. — Il est créé chef de brigade du corps du génie. — F. C. Laharpe. — M. le chancelier Mousson. — Le landamman Jules Muret. — Conseils de Guisan à ses enfants. — Sa maladie et sa mort.



CHAPITRE XVIII.

A Barcelone, Guisan fut accueilli avec tous les égards et l'empressement que l'hospitalité la plus délicate pouvait suggérer. Les attentions aimables, les politesses dont il se vit l'objet, le retinrent plus longtemps qu'il n'avait compté. Il en partit au commencement d'octobre; et arriva à Marseille en novembre, après

avoir visité Perpignan, Montpellier, Nîmes et Beaucaire. Sa santé était altérée ; il prit pendant plusieurs semaines des bouillons de tortue, qui le remirent complètement.

Le 1^{er} janvier 1792 il fut appelé à Paris, par ordre du ministre de la marine. Il s'y rendit au mois de février. Dès son arrivée il reçut la décoration de Saint-Louis, qui avait remplacé celle du mérite militaire. Elle lui fut remise par M. de Bourgon, heureux d'être l'organe de la reconnaissance publique et de la sienne propre. Le citoyen Lacoste, ministre de la marine, proposa à Guisan de l'envoyer à Saint-Domingue, avec un grade dans l'armée, qui lui permettrait de rendre d'importants services.

Cette considération était décisive pour Guisan ; mais l'embarquement des troupes ne devant pas encore s'effectuer, il demanda la permission de se rendre en Suisse, et elle lui fut accordée. Il fit cependant quelque séjour à Paris, et eut le plaisir d'y retrouver quelques anciens amis, entre autres Malouet, devenu l'un des plus nobles soutiens de la monarchie qui s'écroulait. La fortune qui s'était si souvent offerte à Guisan, et qu'il avait toujours rebutée, l'attendait encore dans cette ville pour lui tendre ses derniers appâts. Une demoiselle aimable, d'une haute naissance, qui désirait fuir la France, et ne demandait qu'à se fixer dans la famille de son époux, lui fit offrir sa main. Elle lui aurait apporté un mil-

lion de fortune. Guisan, craignant qu'elle n'eût plus tard des regrets d'avoir renoncé à son rang, et qu'elle ne pût pas se défaire de ses préjugés aristocratiques, repoussa toutes les avances qui lui furent faites par l'oncle de la noble demoiselle.

Une invitation d'assister à une séance de l'Académie des Sciences lui fut adressée peu avant son départ. M. de la Lande, qui la présidait, lui exprima la reconnaissance de l'Académie pour son travail sur les gymnotes, et lui annonça que son mémoire serait imprimé dans les travaux des savants étrangers.

Guisan partit pour Lyon au mois d'avril. Il y fut accueilli, fêté à l'envi par la famille de son ami, M. Couturier de

Saint-Clair, qui le retint jusqu'au mois de mai. Un mémoire fort intéressant sur la culture du giroflier, qui fut lu à l'Académie de Lyon, lui valut la connaissance de plusieurs savants.

A peine de retour en Suisse, Guisan reçut l'ordre de se tenir prêt à partir de nouveau. Un mois après il reçut un contre-ordre par l'intermédiaire de Malouet, qui lui annonça que l'expédition de Saint-Domingue n'avait pas lieu. M. Lacoste le prévenait en même temps, qu'il était admis à la retraite avec mille écus de pension. Les événements qui se pressaient, l'orage révolutionnaire grondant au loin, et couvrant la France de ruines et de deuil, anéantirent l'effet de cette décision; et Guisan ne fit rien pour en pres-

ser l'exécution. Ses services se trouvèrent ainsi sans récompense. Il se retira à Avenches. Là il voyait souvent quelques émigrés qu'il avait accueillis à leur fuite de France ; d'anciens amis ; des parents ; un Anglais , le marquis de Northampton , fixé depuis quelques années en Suisse avec sa fille lady Compton.

Lord Northampton était infirme : un jour qu'il se rendait à Fribourg, en voiture ouverte, un violent orage le surprit au moment où il entrait dans la ville ; la foudre le frappa et le rendit paralytique de la moitié du corps. Dès lors il ne put faire d'autre exercice que celui de la voiture, et il l'aimait avec passion. Une demoiselle de compagnie de lady Compton, parente éloignée de Guisan, et du même

nom que lui, avait acquis une certaine habitude de conduire l'équipage léger dans lequel le marquis et sa fille aimaient à parcourir ces contrées pittoresques. Guisan, la voyant tous les jours, s'attacha à elle, et l'épousa en 1792. Un fils, qui naquit l'année suivante, vint procurer à Guisan les douceurs de l'affection paternelle, que son cœur si aimant savourait avec délices. Mais il avait beaucoup vécu, beaucoup souffert; et la fraîcheur de ses sentiments longtemps comprimés ne s'épanouissait que rarement. Ordinairement silencieux, et en apparence froid et distrait, il ne s'animait guère que lorsqu'on lui parlait de la Guyane, où il espérait toujours pouvoir retourner. Il s'en occupait beaucoup; et rêvait sans cesse

d'améliorations et de réformes utiles dans les colonies, qui ne devaient jamais s'exécuter. Il avait entrepris de rédiger pour ses enfants un récit de sa vie, dont nous avons extrait en grande partie notre travail. Il s'occupait aussi de travaux locaux, de plans, de tracés divers pour sa ville natale. Ce fut lui qui s'amusa à construire sur les murs de l'église d'Avenches le cadran solaire que les étrangers remarquent en passant. Il répara et rétablit avec beaucoup d'adresse une mosaïque assez belle, mais fort endommagée, trouvée à Avenches; elle représentait un éléphant. Lord Northampton en fit l'acquisition. Sa relation avec ce seigneur était devenue de jour en jour plus intime. Dans je ne sais quelle occasion,



il lui prêta toute sa fortune, montant à 50,000 francs environ, sans reçu, sans aucune garantie. Cette somme lui fut exactement rendue.

La révolution du Pays de Vaud, et l'entrée de l'armée française en Suisse en 1798, vinrent troubler cette vie si paisible. Devenu époux et père de deux fils, la pensée d'un danger, qui n'avait jamais ébranlé un instant le mâle courage de Guisan, sembla lui apparaître pour la première fois. Son grade, sa croix de Saint-Louis, qu'il n'avait pas voulu renvoyer, malgré l'ordre de la Convention, qui abolissait cette distinction, son attachement à l'ancien gouvernement, étaient des titres suffisants pour être exposé à quelques désagréments. Pour s'y sous-

traire, il se réfugia à Neuchâtel avec sa famille; mais au bout de peu de temps il revint à Avenches, et fut député à l'assemblée représentative provisoire qui se forma à Lausanne. Dès que la république helvétique fut fondée, les talents bien connus de Guisan le désignèrent, malgré sa modestie, au choix du directoire helvétique, pour remplir la place de chef du bureau de la guerre, avec le titre d'ingénieur général des ponts et chaussées. Il alla s'installer à Berne en cette qualité. Là, au milieu des agitations, des intrigues des partis, il sut conserver la position la plus indépendante et la plus honorable. Aimé, respecté de tous, estimé des directeurs pour la promptitude et la bonne exécution des travaux dont il

était chargé, il semblait avoir retrouvé toute l'activité et l'énergie de ses jeunes années.

Ses travaux furent considérables. Le 26 avril 1799, il fut promu au grade de chef de brigade dans le corps du génie helvétique. Pendant cette année et la suivante, il eut l'occasion de parcourir la Suisse pour créer en divers cantons des routes, des chaussées, tracer des plans, et rédiger des rapports, dont un grand nombre sont conservés dans les archives du directoire helvétique.

On lui doit en bonne partie la grande amélioration des routes et des chemins de traverse. Il écrivit sur ce sujet un traité fort utile. Mais un travail plus important, c'est le redressement du cours

de la Linth, si heureusement réalisé par l'excellent Conrad Escher : Guisan en avait eu la première idée, et en avait tracé les premiers projets, que la mort l'empêcha d'exécuter.

Frédéric-César Laharpe appréciait hautement Guisan. Souvent il se plaisait à rendre hommage à ses talents, à sa modestie, à sa droiture, avec cette effusion, cette chaleur de sentiments que l'âge ne put jamais amortir. Tous ceux qui connurent Guisan à cette époque, en ont conservé un souvenir plein d'intérêt. Je citerai, entre autres témoignages, quelques lignes écrites par monsieur le chancelier Mousson, alors secrétaire général du directoire helvétique : « Mes souvenirs ne » pourront guère servir à l'histoire de

» cet homme estimable, dont une sincère
» modestie fut l'une des vertus les plus
» caractéristiques : quarante années au
» moins se sont écoulées depuis que je
» l'ai connu ; une différence d'âge pres-
» que aussi grande nous séparait ; je n'ai
» pas eu avec lui de relations particuliè-
» res. Cependant sa personne m'est en-
» core bien présente.

» Sa physionomie, où l'expression d'une
» grande bonté s'unissait à la dignité de
» la sagesse ; ses manières simples, dou-
» ces et graves tout à la fois, annonçaient
» l'homme de bien qui a beaucoup ob-
» servé, beaucoup réfléchi, et qu'une vie
» difficile ou peu fortunée avait laissé
» sans aigreur, comme sans décourage-
» ment. Sa santé était chancelante ; et je

» crois me souvenir qu'il ressentait sou-
» vent des douleurs, suite de l'activité
» qu'il avait déployée sous d'autres cli-
» mats. »

M. Guisan, justement considéré à raison de son honorable caractère, n'était pas moins apprécié pour ses connaissances, sa fidélité, son zèle, et la manière distinguée dont il remplissait les fonctions de son emploi... Le ministre de la guerre, ainsi que les membres du gouvernement d'alors, faisaient de lui le plus grand cas.

« J'ai eu peu de relations avec M. Guisan, nous écrit M. le landamman Jules Muret; mais le souvenir qui m'en reste est celui d'un homme simple dans ses manières, dont l'air de bonté, de loyauté,

de candeur, attirait toute la confiance. On le disait fort habile, etc., etc.... »

Bienveillant, généreux, Guisan vivait à Berne selon ses habitudes, et dépensait largement ses revenus et son traitement de 3,600 francs. Sa pension de France ne lui avait point été payée. Il le regrettait à cause de ses enfants, qu'il aimait tendrement.

Dans le désir de s'en faire bien connaître, il avait écrit pour eux des mémoires, monument touchant de sa sollicitude, de sa candeur et de la simplicité de son ame. J'en citerai quelques fragments : « Je ne me présente pas à vos yeux, mes chers petits enfants, comme un modèle que vous deviez suivre, leur dit-il ; j'espère que pour les qualités de l'ame vous

me surpasserez en tout point... J'espère, de plus, que vous vous efforcerez d'éviter tous les défauts que vous me trouverez, car mon histoire est une espèce de confession, et que vous les remplacerez par les vertus qui peuvent leur être opposées... J'aurais voulu dans tous les temps être moins imparfait. J'ai toujours fait tout ce qu'il m'a été possible pour être vertueux, humain, juste, généreux et bon.

» Je vous exhorte à faire vos plus grands efforts, vos efforts réitérés, pour tâcher de devenir des hommes dignes du Dieu suprême, dignes de cette raison qu'il plaça dans le cœur humain, par une distinction que nous devons chercher à mériter. Soyez heureux, mes

chers petits amis ; vous devez croire que c'est le premier vœu de mon ame ; devenez-le par votre sagesse et vos vertus. Méritez l'affection des honnêtes gens , devenez l'ornement de votre patrie, et je ne désire plus rien.

» Mes chers petits amis , que je serais heureux, si, contre mon attente, je vivais assez longtemps pour vous instruire par mes leçons, pour hâter et agrandir votre expérience par la mienne ! Combien je serais heureux si, en remplissant tous les devoirs du plus tendre amour paternel, je pouvais vous en faire goûter tous les fruits, et vous faire savourer les délicieux épanchements de l'amitié ! Mais si le ciel en ordonne autrement, j'ai la consolante espérance, que des parents, des amis, qui

déjà vous chérissent, aideront une mère sensible à me remplacer.

» Enfin, c'est toi, grand Dieu, auteur de ces milliers de mondes que tu promènes si majestueusement dans l'espace, toi qui n'as qu'à vouloir pour que toutes choses soient faites dans leur plus grande perfection, Bonté suprême, c'est toi que j'invoque, c'est toi que je prie de vouloir protéger mes chers enfants. Dans tous les temps, veuille être leur sauvegarde; veuille ainsi combler de joie mon ame, qui a tant de sujets de te bénir. »

Ce cri du cœur d'un père a été entendu. Nous en bénissons celui qui en tous lieux a pour agréables ceux qui le cherchent et s'attendent à lui, quel que soit le degré de lumière auquel ils sont parvenus.

Au milieu de sa plus grande activité, Guisan fut atteint d'hémorroïdes, qui le tourmentèrent beaucoup. Appelé à se rendre à Lucerne pour les fonctions de son office, il se servit imprudemment de l'extrait de Saturne pour les arrêter. Une irritation intestinale s'ensuivit, qui fut traitée à Berne d'après le système de Brown. Cette médecine incendiaire porta le dernier coup à une santé déjà ébranlée par les fatigues et les chaleurs de la Guyane; et le 19 juin 1804, Guisan succomba à l'âge de soixante-un ans, regretté et pleuré de tous ceux qui l'avaient connu.

Telle fut la vie de Jean-Samuel Guisan. Le bruit de ses pacifiques exploits a été bien vite étouffé par la grande voix

des révolutions, les cris de guerre et la chute des empires; et son nom même est maintenant inconnu dans les lieux qui l'ont vu naître. Il était temps de le tirer d'oubli; et de rappeler par son exemple, à la génération présente, qu'il est quelque chose au-dessus des jouissances matérielles et du bien-être temporel, au-dessus de tous les avantages que peuvent procurer la gloire et la fortune. Quiconque honore la fermeté, la patience et le désintéressement, accueillera avec joie le souvenir de cet homme qui se dévoua au bien public avec tant de persévérance. Nous le recommandons surtout à la jeunesse, en lui citant ces paroles de nos saints livres : « Celui qui marche dans » l'intégrité sera délivré. Un jour vien-

» dra où l'affliction et l'angoisse tombe-
» ront sur tout homme qui aura fait le
» mal ; mais la gloire, l'honneur et l'im-
» mortalité seront le partage de tout
» homme qui aura fait le bien. »

FIN.

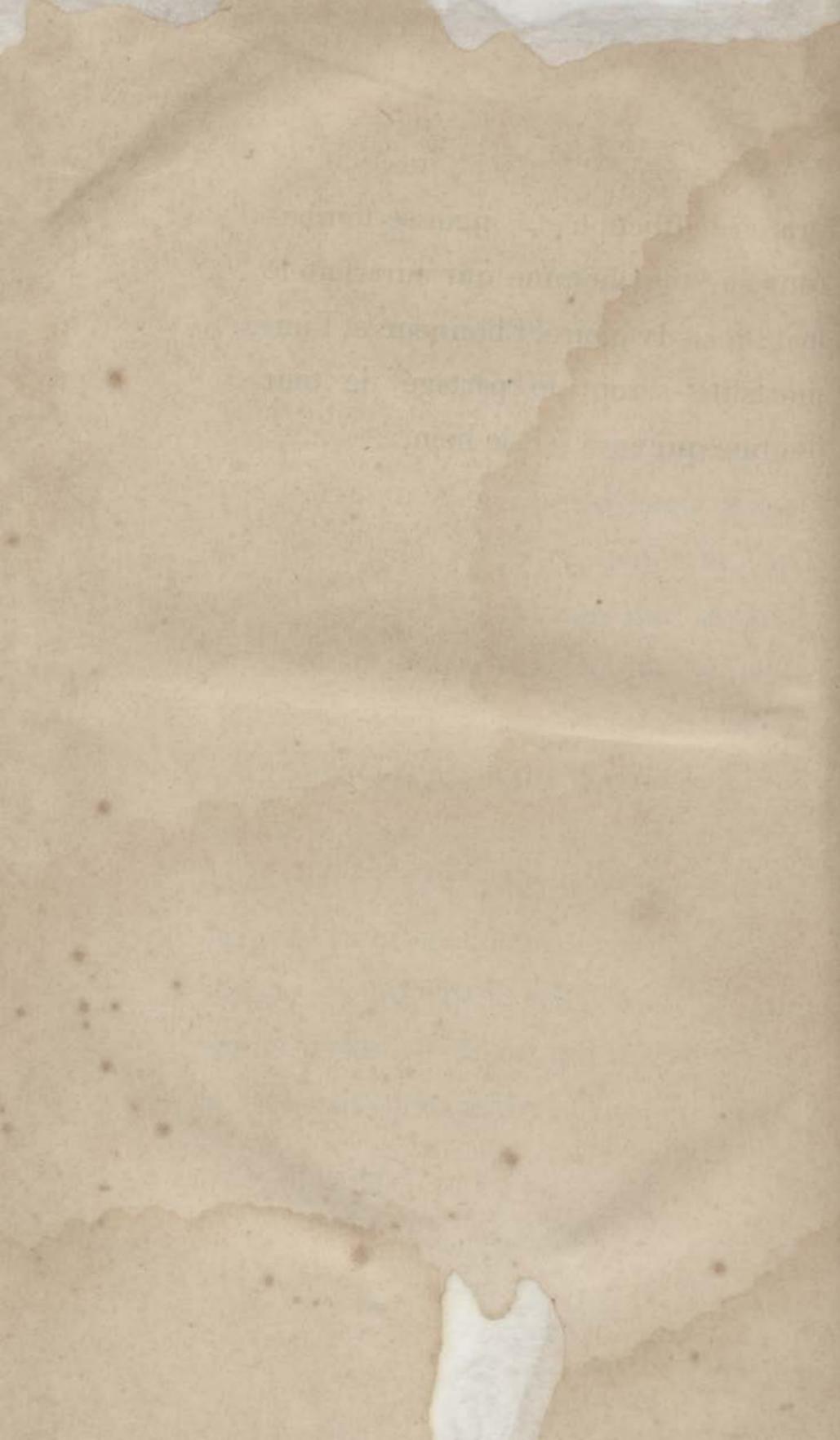


TABLE DES MATIÈRES.

- CHAPITRE PREMIER. — La famille Guisan. — Jehan Guisan, seigneur de Donatyre en 1568. — Antoine Guisan. — Jean Samuel Guisan. — Projets d'études avortés. — La manufacture de tabac. — Espérances déçues. — Sacrifice et soumission filiale du jeune Guisan. — Il apprend le métier de charpentier. — Il va à Genève. — Ses études. — Succès qu'il obtient. — Maladie. — Départ pour Lyon. — Un duel. — Réflexions..... 1
- CHAPITRE II. — Guisan retourne à Avenches. — Ses occupations. — Il se rend en Hollande. — Départ pour Surinam. — Dangers de la traversée. — Bon accueil des Hollandais. — S. Exc. Jean Nepveu. — Coup d'œil sur la Guyane. — Son climat. — Guisan tombe malade. — Il est abandonné du médecin. — Réflexions des Nègres. — Il est guéri par une vieille négresse. — Maman Zilia. — Le docteur Vandam. — M. de Tchiffely.

— Plantation de la Liberté. — Guisan est appelé à Paramaribo. — Quelques mots sur l'état religieux de la colonie. — Une prédication. — Guisan s'établit à Accaribo. — Beaux résultats qu'il y obtient.....

19

CHAPITRE III. — Voyage dans l'intérieur des terres.

— Guisan est nommé lieutenant des milices et commandant de Toerarica. — La fortune lui tend les bras. — La France et les colonies. — Projets du duc de Choiseul. — Séductions dont il les entoure. — Le chevalier Turgot. — Il est présenté à Louis XV. — Le duc d'Ayen. — Le faisan à la tartare. — M. Turgot nommé gouverneur de la France équinoxiale. — Approvisionnements de la nouvelle colonie. — Départ et arrivée des colons. — M. de Chanvallon. — M. de Préfontaine. — Les savanes. — Commencement des malheurs de Kourou. — Arrivée de Turgot. — Sa conduite. — Désastres. — Mort de douze mille colons. — Rappel de MM. Turgot et de Chanvallon. — M. de Choiseul fait disparaître les actes qui le compromettent.....

43

CHAPITRE IV. — Seconde colonie de la Guyane. —

Une troisième compagnie se forme. — Ses plans, ses espérances. — Le comte de Maurepas. — Le baron de Bessner. — V. P. Malouet. — Son arrivée à Cayenne. — Il se rend à Surinam. — Ses vues sur Guisan. — Il lui propose de passer au service de France. — A quelles conditions. —

Le commandant Texier. — Regrets du gouverneur. — Douleur à Accaribo. — Attachement des nègres. — Leur jeûne. — Adieux des vieillards. — Réflexions. — Témoignages de Malouet. — Départ de Paramaribo. — Le Corsaire. — Adieux pénibles..... 67

CHAPITRE V. — Position géographique de la Guyane française. — Aspect général du pays. — Formation des terres basses. — Terres de première et de seconde qualité. — Expérience de Guisan. — Les terres hautes. — Opinion de Malouet. — Préjugés à vaincre. — Absence de civilisation. — Opinion de Malouet. — Les missions de la Guyane. — Esprit d'intolérance. — Députation des sauvages à Malouet. — Son résultat..... 89

CHAPITRE VI. — Voyage de Guisan et Mentelle. — Visite à M. de Préfontaine. — Le brigadier de Fiédmont, gouverneur de la Guyane française. — Le trésorier de la Rivière. — Guisan entre en fonctions. — Il est nommé capitaine d'infanterie, ingénieur en chef pour la partie hydraulique et agraire, et directeur du haras royal. — L'habitation du roi. — Témoignage de Malouet. — Expédition de MM. Guisan, de Boisberthelot et Couturier de Saint-Clair. — Dangers qu'ils courent. — Retour à Cayenne. — Nouvelle expédition. — Nouveaux dangers. — Les crocodiles. — Leurs nids. — Rencontre d'un jaguar. — Témoignage de Malouet. — Guisan est chargé de

diriger les concessions de terrain. — Dessèchement de terres autour de Cayenne..... 107

CHAPITRE VII. — Départ de Malouet. — Indépendance de Guisan. — Malouet lui fait don de l'habitation du roi. — Désintéressement de Guisan. — Mot de Malouet. — Travaux de Poivre. — Les épiceries à l'île de France et à l'île Bourbon. — Mémoire de Guisan. — Plantation de la Gabrielle. — Il est chargé de fortifier Cayenne. — Gratification du gouvernement. — Guisan la refuse. — Le comte de la Serre. — Lettre insolente à Guisan. — Réponse de celui-ci. — Embarras de M. de Fiedmont. — Réflexions. — Guisan est appelé à Paris. — Il se rend à Surinam..... 133

CHAPITRE VIII. — Départ de Surinam. — Grossièreté d'un capitaine de vaisseau. — Une tempête. — La voie d'eau. — Désespoir de l'équipage. — Sang-froid de Guisan. — Il tente un dernier effort. — Le charpentier le seconde. — Succès de ses recherches. — Seconde tempête. — Arrivée en Hollande. — Bon accueil qu'il y reçoit. — Départ pour Paris. — M. de Sartimes. — M. de Castries. — MM. de Bretel, de la Coste et Blorimi. — Malouet. — M. de Buffon..... 153

CHAPITRE IX. — Audience du maréchal de Castries. — Guisan est envoyé à Rochefort. — Mémoire sur l'assainissement de la ville. — Le comte de Broglie. — Son portrait par Dumouriez et Rhulières. — Son caractère, ses talents. — Son activité. —

Sa toilette. — Trait de bonté à l'égard d'un jeune sous-lieutenant. — Ses boutades contre Guisan. — Le régiment de porcelaine. — Réunion chez M. de Broglie. — Le projet de Guisan est approuvé et arrêté. — M. Joly de Henry, contrôleur général. — Les ingénieurs des ponts-et-chaussées. — Opposition et intrigues. — M. d'Onuai. 173

CHAPITRE X. — Guisan a une audience de Joly de Fleury. — MM. Perronet, de la Mislière et Fourcroy. — Objections. — Réponses de Guisan. — La séance est levée brusquement. — M. de Castries. — Joly de Fleury. — Perronet, sa vie, ses travaux. — Affection de ses élèves. — Sa déclaration à Guisan. — Ses plans sur Cayenne sont adoptés. — Missions diverses. — Impétuosité de M. de Broglie. — Le marquis de Voyer, gouverneur de Saintonge. — Les Ormes. — Mademoiselle de Voyer. — Vie de château. — Hospitalité d'un grand seigneur. — M. de Voyer à Paris. . 193

CHAPITRE XI. — Retour à Paris. — Le président de Bongars. — Les maréchaux de Ségur et de Broglie. — Le comte de Vergennes. — Les travaux de Rochefort sont décrétés. — Mémoire de M. Duchêne. — Le contrôleur général refuse l'argent promis. — Enquête ordonnée par M. de Castries. — Mort de l'amiral de Latouche-Tréville. — Belle conduite du comte de Broglie. — M. Duchêne est convaincu de calomnie. — Mort

du comte de Broglie. — Guisan part pour Rochefort. — Il tombe malade. — Il est condamné par le médecin. — Embarras de sa situation. — Singulière résolution. — Il part mourant. — Incidents de voyage. — Arrivée à Paris. — Il se rétablit. 217

CHAPITRE XII. — Guisan se rend à Versailles. — Mémoire de M. de Bessner, réfuté par Guisan. — Offres obligéantes du marquis de Voyer. — Madame de la Vallière. — Julie de la Vallière. — Sentiments élevés de Guisan. — Son mariage est arrêté. — Obstacle imprévu. — Bonté du maréchal de Castries. — Départ de la flotte de M. de Kersaint. — Perte d'un vaisseau. — Impression qu'il produit. — Une journée à bord de *l'Iphigénie*. — Le baron de Bessner. — Seconde catastrophe. — Arrivée à Cayenne. — Le commandant de la Vallière. — Guisan reprend ses travaux. 241

CHAPITRE XIII. — Le nouveau quartier d'Approuague. — Son succès. — Les épiceries. — Activité extraordinaire de Guisan. — Nouvelles gratifications du gouvernement. — Il les refuse. — Opposition menaçante. — Le baron de Bessner. — Son caractère. — M. de Préville. — Ses projets. — Loyauté et délicatesse de Guisan. — Sentiments divers des administrateurs. — Travaux d'Approuague et de la Gabrielle. — Maladie et mort de M^{me} Guisan. — Guisan s'enferme pendant huit mois chez son oncle. — Ses regrets. 261

- CHAPITRE XIV. — Mort de M. de Bessner. — Le colonel Fitz-Maurice. — Lescalier. — Le capitaine Chambli. — Les travaux de Rochefort s'exécutent. — Procès intenté par M^{me} de la Rivière. — Les amis de Guisan sont persécutés à cause de lui. — Il tombe malade. — MM. de Fitz-Maurice et Lescalier à Approuague. — Scène désagréable. — On refuse à Guisan les matériaux qui lui sont nécessaires. — Intrigues et menées de ses ennemis. — La Compagnie de la Guyane. — Lettre de M. de Castries. — Énergie et persévérance de Guisan. — Nouveau piège qu'on lui tend..... 285
- CHAPITRE XV. — Travaux d'Approuague achevés. — Guisan fait l'ouverture publique du nouvel établissement. — MM. de Fitz-Maurice et Lescalier. — Terreur panique de Fitz-Maurice. — Le souper. — Triomphe de Guisan. — Témoignage de l'ingénieur de la Martinique. — Guisan part pour Cayenne. — Nouvelles perfidies de Lescalier. — Guisan les déjoue. — Son traité des Terres-Basses. — Idées de Guisan sur l'esclavage. — Philanthropie éclairée. — Le baron du Puget. — Correspondance de M. de Castries. — Sa lettre aux administrateurs. — Leur consternation. — Bassesse de Lescalier..... 309
- CHAPITRE XVI. — M. Villebois. — Renvoi de Lescalier. — Jardin botanique de Cayenne. — Travaux divers. — Le bourg Villebois. — Mort du

gouverneur de Villebois. — M. de Bourgon. —
La croix du mérite. — Canal d'Approuague. —
M. de Castries quitte le ministère. — L'académie
des sciences et Guisan.—Recherches sur la gym-
note électrique.—Expériences de Guisan.—Celles
de Humboldt.—Commencement de la révolution
française. 335

CHAPITRE XVII. — Troubles à Approuague. — Trou-
bles à Cayenne. — Belle conduite de Guisan et
de Mentelle. — Départ de M. de Bourgon. — La
place de Guisan est supprimée par l'assemblée
coloniale. — Il est dénoncé et accusé. — Sa dé-
fense victorieuse. — Vexations et persécutions
diverses. — Il se décide à quitter la colonie. —
Incidents du voyage. — Le vaisseau abandonné.
— Tempête. — Port de Barcelone. — Erreur
funeste. — Présence d'esprit de Guisan. — Nau-
frage. — Sang-froid étonnant. 355

CHAPITRE XVIII. — Séjour à Marseille. — Guisan
est appelé à Paris. — Il est nommé chevalier de
Saint-Louis. — Saint-Domingue. — Nouvelle oc-
casion de fortune repoussée. — Il est invité à
l'Académie des sciences. — M. de la Lande. —
Séjour à Lyon. — Arrivée en Suisse. — Lord
Northampton. — Mariage de Guisan. — Détails
divers. — Révolution de 1798. — Il est député
à l'assemblée provisoire. — Il devient chef du
bureau de la guerre et ingénieur général des
ponts et chaussées de la république helvétique.

- Il est créé chef de brigade du corps du génie.
- F. C. Laharpe. — M. le chancelier Mousson.
- Le landamman Jules Muret. — Conseils de Guisan à ses enfants. — Sa maladie et sa mort. . 375

FIN DE LA TABLE.





PUBLICATIONS NOUVELLES

CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES

De la Démocratie en Suisse, par A. E. CHERBULIEZ,
professeur de droit à l'Académie de Genève. 2 vol.
in-8°. 15 fr.

Esquisse d'un Système d'Instruction et d'Éducation,
par TH. FRITZ. 2 vol. in-8°. 18 fr.

Sermons, 4^e Recueil, par M. le pasteur A. COQUEREL,
1 vol. in-8°. 6 fr.

Sermons et Prières pour les dimanches chrétiennes
et les dimanches de jeûne, par M. L. J. CHERBULIEZ. Un
beau vol. in-8°, 3^e édition. 8 fr.

Histoire des Églises du désert, par CH. COQUEREL.
2 vol. in-8°. 15 fr.

Manuel des Prisons, par GRELLET WALMY. 2 vol.
in-8°. 12 fr.

Histoire des Doctrines morales et politiques, par
M. MATTER, 3 vol. in-8°. 22 fr. 50 c.

